

Taqiya : dissimulations et tromperies pour la « bonne » cause de l'islam

Par Benjamin LISAN, le 30/03/2018

« Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes », Bossuet.

« A une époque de supercherie universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire », citation apocryphe d'Eric Blair, dit George Orwell.

« Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde », Albert Camus, essai de 1944, paru dans Poésie 44.

« Si derrière toute barbe Il y avait de la sagesse, les chèvres seraient toutes prophètes », Proverbe arménien.

Collection études critiques et scientifiques de l'islam et de Mahomet

1 Avertissement

Un musulman africain m'écrivait : « *pourquoi détestez-vous les Musulmans ?* ».

En fait, je ne déteste pas les musulmans, mais au risque de paraître provocateur, je n'aime pas l'Islam et j'ai de bonnes raisons pour cela que je vais exposer.

Déjà parce que certains versets du Coran et hadiths incitent à la haine contre les juifs et chrétiens. Voir cette liste de versets et de hadiths : <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurlIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichrétiens-dans-le-coran.htm>

Je demande aux musulmans : qui vous dit que l'Islam est la meilleure religion du monde (ou que les musulmans sont la meilleure communauté au monde¹).

S'ils me l'affirment, alors je leur réponds qui vous dit que ce n'est pas le christianisme ou les chrétiens, la « meilleure communauté du monde », par exemple ? Ou le judaïsme ? Car on n'a que la parole de Mahomet, concernant cette affirmation ou cette question. Doit-on alors le croire sur parole ?

En Islam, on a le droit de mentir sur sa foi, pour sauver sa vie. C'est une position opposée à la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile : « *Qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera* » (Mc 8, 35). Je ne connais pas le judaïsme, je ne connais pas leur position à ce sujet. Je ne parlerais que de ce que je connais le Christianisme.

L'amour est l'enseignement de base du Christianisme. Or à mes yeux, du mois, rien n'est plus beau que l'Amour. Donc en quoi les chrétiens seraient-ils les "égérés" (Coran 1 :6-7)², si, du moins, l'on croit les affirmations de Mahomet à leur sujet ?

L'amour, la compassion sont le noyau central du christianisme. Si j'étais vraiment chrétien, je ne devrais pas haïr l'Islam. Être vraiment chrétien, c'est un idéal extrêmement élevé (qui doit aller jusqu'à la plus haute non-violence). Mais c'est un idéal très dur à atteindre, même s'il a un verset des Évangiles, affirmant que « un joug facile à porter et un fardeau léger³ » (Mt 11 :30).

Au cours des siècles, dans leur majorité (malheureusement), les musulmans n'ont pas arrêté de dénigrer le christianisme. Or cette dernière religion comporte le volet d'une spiritualité très élevée, tournée vers le don de soi (la générosité totale), jusqu'à aller donner sa vie pour les autres. Voir l'exemple du père Maximilien Kolbe⁴ qui a donné sa vie pour sauver la vie d'un père de famille (ou bien celui d'Arnaut Beltrame⁵ qui a donné sa vie pour sauver la vie d'une mère). Un vrai chrétien respecte ce commandement « *Ne fais pas à autrui, ce que tu n'aimerais pas ce que l'on fasse* »⁶, donc normalement, il ne tue pas volontairement (sauf cas de légitime défense et encore).

¹ « ***Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah.*** » (Sourate 3 Al-`Imrân verset 110).

² "6. *Guide-nous dans le droit chemin,*

7. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés", sourate 1, Al-Fatiha (L'ouverture), versets 6-7.

³ « Mon joug est facile à porter et mon fardeau léger », Mt 11(30)-12(5)

⁴ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Maximilien_Kolbe

⁵ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Arnaud_Beltrame

⁶ Cf. Ethique de réciprocité, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89thique_de_r%C3%A9ciprocit%C3%A9

Actuellement, beaucoup de musulmans continuent à dénigrer les cultures qui ne sont pas musulmanes, voire à effacer la passée préislamique (y compris archéologique). Alors qu'au contraire, pour moi, toutes les cultures (hopi, aborigènes d'Australie ...) et leurs connaissances sont utiles, sources de richesses et de diversité et à préserver (si cela est possible).

Je suis franc avec les musulmans : tous les dégâts qu'a causé l'Islam, dans l'histoire de l'humanité, depuis 14 siècles (par le djihad, c'est à dire par la guerre sainte à cause d'Allah, mais malheureusement guerre meurtrière sur 1/4 du globe), sont une des principales raisons pour lesquelles je n'aime pas l'islam.

Car une bonne religion n'utilise pas la guerre, l'intimidation (la peine de mort) et une taxe inégalitaire (*jizya*) imposée aux juifs et chrétiens, pour réaliser la Dawa ou prédication islamique _ c'est-à-dire consistant à parler du bien d'ALLAH et à faire du bien pour que ceci serve de leçon au non-musulman qui observe.

Mais quand l'islam mettra l'amour au centre ou au cœur de sa doctrine, alors j'aimerais cette religion (Amour qu'on trouve justement dans le christianisme et le bouddhisme). Et je rajoute que je demande aux musulmans qu'ils mettent aussi l'honnêteté intellectuelle, au centre de leurs préoccupations (sinon, je n'aurais pas écrit le document ci-après).

Et qu'il n'y aura plus d'atrocités, de tueries commis contre les non-musulmans, par exemple, par Boko Haram, DAESH (ISIS) ... Et qu'on ne me dise pas, qu'on ne me fasse pas croire qu'ils n'ont rien à voir avec l'Islam, même si peut-être (?) leur interprétation des versets coraniques et des hadiths est peut-être perverse, dévoyée et déviante.

Vous n'avez pas besoin d'une religion pour avoir une conscience morale. Si votre religion (l'islam ou autre ...) vous commande de tuer, alors quittez-la. Si votre religion est bonne, alors elle ne doit pas commander de tuer les athées, apostats, polythéistes. C'est à ses bons fruits qu'on reconnaît un bon arbre.

Je rajoute encore une chose. Tout comme les nazis qui croyaient que le monde entier était contre eux, beaucoup trop de musulmans sont malheureusement dans une vision paranoïaque du monde, un délire de persécution, où ils se posent artificiellement et constamment en victime, croyant subir des persécutions, en fait imaginaires, de la part de non-musulmans (accusation de racisme d'état, d'islamophobie de la part des non-musulmans ...). Tous comme les paranoïaques, ils agressent, leur imposent leur Vérité, avec un grand V, et donc obligatoirement obtiennent en retour des attitudes agressives, de la part de ceux qu'ils ont agressés, dont ils se plaignent ensuite ... à tort (en les accusant alors d'islamophobie, de racisme d'état etc.). Ce n'est pas une attitude saine et honnête.

Plutôt que passer leur temps dans les prières (5 à 17 fois par jours) et les rituels, j'incite les musulmans à beaucoup lire, à se cultiver sans cesse, et sans a priori, à être curieux de tout, en particulier des sciences, et éventuellement à s'intéresser à la méthode scientifique. En effet, cette dernière est athée dans sa démarche. Elle n'a pas besoin de faire appel à Dieu pour réussir et être performante. Au contraire, si dans un article scientifique, vous faites intervenir l'hypothèse d'un miracle divin, alors vous serez discrédité par vos pairs et le comité de lecture de la revue scientifique. Si vous voulez subordonner la science à la religion, alors vous n'avez rien compris à la démarche scientifique ou bien votre esprit est inaccessible à celle-ci. Car les deux démarches, la démarche religieuse (non critique) et la démarche scientifique (critique) sont strictement incompatibles.

J'ai constaté que certains musulmans sont inaccessibles à démarche scientifique. Donc, au moins, qu'ils mettent l'Amour au centre la doctrine islamique, cela sera déjà un progrès. Car si tout le monde plaçait prioritairement l'amour dans leur quête philosophique et éthique, alors bien des guerres et des malheurs seraient évités sur terre.

Je suis prêt à discuter avec tous les musulmans sur tout ce que je viens d'écrire, si nécessaire, et cet ouvrage.

2 Introduction

Le Coran est rempli de versets qui semblent être incohérents ou se contredire. Mais ces incohérences ne sont qu'apparentes. Elles correspondent à la coexistence d'anciens versets caduques, abrogés (mais toujours présents dans le Coran) et de nouveaux versets (ceux abrogeants) qui ont abrogés les précédents.

Certains versets, bien qu'ils soient considérés comme divins, sont considérés avoir été valables dans certaines circonstances (politiques ...), qui ont disparues ensuite. Mais ces changements peuvent correspondre à des stratégies et adaptations politiques, en fonction des rapports de force du moment (rappelons que Mahomet étant un prophète guerrier et conquérant). Ces variations peuvent aussi correspondre à des stratégies de manipulation, de tromperie, le but étant de gagner, la fin pouvant alors justifiant les moyens (le but final restant la réussite de l'islam, y compris par la guerre, pour faciliter la prédication).

Mahomet a, d'ailleurs, souvent recouru à la guerre, aux expéditions militaires, aux razzias, où souvent la ruse, le mensonge sont utilisés. Et donc, pour gagner, en particulier les guerres, faire gagner le djihad, toutes une stratégie de tromperie (taqiya, tawriya, kitman ...) a été mise en place, que nous allons décrire dans la suite ci-après.

Pour résumer, mentir, dans l'Islam, est permis dans certaines circonstances, si cela peut aider au succès de la religion islamique. Le recours à la dissimulation et à la tromperie est surtout utilisé par les islamistes.

Mais il existe aussi des théories du complot sur la taqiya, diffusée en général par l'extrême-droite. Et nous devons alors faire preuve de discernement pour distinguer ce qui relève seulement de la théorie du complot (sur les menaces islamistes réelles ou supposées), de ce qui relève d'une réelle stratégie de taqiya (d'une réelle volonté de tromper les non-musulmans, alors considérés comme ennemis de l'islam ou des personnes dans l'erreur).

1.1 Taqiya / taqiyya (chiite) ou muda'rat (sunnite)

« L'islam interdit formellement aux musulmans de renoncer à leur religion, sous peine de châtements divins et de malédictions éternelles (cf. Coran 2, 217 ; 3, 87 ; 4, 115 et 16, 106). Les musulmans ne peuvent donc en principe dissimuler leur identité religieuse et travestir leurs croyances. Cependant, le Coran et la Tradition prophétique (Sunna) ouvrent la voie à des dérogations quant au caractère absolu de la croyance dans le Dieu de l'islam et surtout quant à l'obligation de son attestation publique, ainsi qu'à l'observance du culte ou de la loi islamique (charia). [...].

Dans le Coran, Dieu recommande ici aux musulmans (eux seuls sont qualifiés de "croyants") de ne pas entretenir de relations d'amitié ou de sujétion avec les non-musulmans (cf. 3, 118 ; 5, 51 ; 9, 23 ; 60, 13), mais il autorise des dérogations au principe lorsque le fait de s'opposer à ces derniers les met en danger. La sécurité ou le besoin de se faire accepter priment alors sur l'affirmation de la religion »⁷.

La taqiya (تقية) est la tromperie (tactique) ou doctrine islamique de la tromperie, dans le but protéger l'islam ou le musulman et de répandre l'islam. Son but, pour un musulman, est de dissimuler l'identité musulmane du musulman ou de mentir sur elle, s'il se sent en danger.

« La Taqiya, au sens strict, est une forme de dissimulation de l'identité du musulman ; une dissimulation au service d'une « autodéfense » ; une forme de mensonge afin de protéger soit l'islam, soit le musulman ».

⁷ Cf. La Taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances, Annie Laurent, 19 Novembre 2015, <http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>

Dans certaines branches de l'Islam (chiites ...), la taqiyya est une forme de dissimulation de la religion ou une dispense légale par laquelle un croyant peut nier sa foi ou commettre des actes illicites ou blasphématoires, par ailleurs, alors qu'il risque de subir une persécution importante. Vous pouvez mentir pour protéger et promouvoir l'Islam ...

On peut mentir pour gagner la confiance des non-croyants afin de tirer parti de leur vulnérabilité et pour les vaincre.

Cette stratégie s'appuie même sur deux versets du Coran (16-106 et 3-28), selon lesquels Dieu permet aux croyants de faire semblant de "renier sa Foi" ou de "s'allier à des infidèles" pour mieux se protéger.

Une autre version, théorisée au XIe siècle par Ibn Hazm, présente la 'Taqiyya' comme un moyen de se battre contre un pouvoir politique oppressant.

La tromperie musulmane peut être considérée comme un moyen, qui manque, certes, de noblesse, au service de la fin glorieuse [du glorieux objectif] que constitue l'hégémonie islamique de la chariah, considérée comme favorable [*bonne aussi bien pour les*] aux musulmans et aux non-musulmans. En ce sens, mentir au service de « l'altruisme » est autorisé.

Qualifié de "double discours" par un critique et loué par les érudits chiites comme "le paradis des croyants", la pratique de taqiyya depuis l'époque de Mahomet a profondément marqué la politique, la culture et la société islamiques.

Historiquement, les premiers musulmans pratiquaient taqiyya pour protéger leur nombre et leurs intérêts, comme *prétendre renoncer à leur foi ou conclure rapidement des traités de paix avec leurs ennemis, jusqu'à ce qu'ils aient assez de pouvoir pour les surmonter et recourir à leurs vraies croyances et intentions.*

C'est ce que vous voyez les musulmans faire lors des conférences de presse, lors d'attaques terroristes, quand ils prétendent dénoncer les assassins ou quand ils font ce genre de déclaration, dans le but de tromper les mécréants :

"L'Islam signifie la paix !"

"Nous respectons les femmes."

"Le véritable Islam est tolérant."

"Nous sommes fiers d'être britanniques ... américains ... australiens ...".

Les musulmans tenteront de dissocier l'Islam des actes terroristes afin de gagner la sympathie et l'opinion publique, surtout dans les contrées où ils sont en infériorité numérique par rapport aux non-musulmans. Ils disent qu'un tel acte ne représente pas le « vrai Islam », alors qu'en réalité c'est le cas.

Les musulmans d'aujourd'hui pourraient appliquer taqiyya en se mariant un non-musulman occidental juste pour acquérir la citoyenneté dans un pays occidental, afin ensuite d'exploiter ses services et ses institutions.

3 Différents avis instantanés sur la taqiyya

« Chez les Chiites :

La taqiyya a toujours existé dans l'Oumma (la Communauté des musulmans), mais elle s'est d'abord surtout développée en milieu chiite, ceci pour des raisons de nécessité, suite à la "Grande discorde" (Fitna), qui a engendré au VII^e siècle le clivage avec l'Islam sunnite.

Depuis cette rupture, les sunnites ont le plus souvent gouverné l'Oumma. Dans ces périodes, **les chiïtes, minoritaires, ont recouru à la taqiya pour défendre leur identité, souvent niée par l'autorité qui les assimilait au sunnisme, ou pour échapper aux persécutions.**

Les imams chiïtes ont justifié, et même conceptualisé, cette pratique, qui a dès lors été comprise comme une obligation de conscience, donc comme faisant partie de la religion. Tous les traités chiïtes contiennent un chapitre spécial, intitulé "Livre de la taqiya"⁸.

Selon Sami Aldeeb Abou-Sahlieh, professeur de droit islamique à l'Université de Lausanne, la tradition chiïte rapporte trois cents récits dans ce sens. En voici un aperçu :

"La dissimulation fait partie de ma religion et de la religion de mes ancêtres" ;

"Si tu agis par dissimulation, ils ne pourront rien contre toi. La dissimulation sera une forteresse pour toi et servira de digue entre toi et les ennemis de Dieu qu'ils ne pourront jamais percer. Si tu dis que celui qui abandonne la dissimulation est comme celui qui abandonne la prière, alors tu dis la vérité" ; "La dissimulation est le meilleur des actes du croyant parce qu'elle sert à le sauvegarder et à sauvegarder ses frères des impies" (Cf. *Le secret entre droit et religion*, 2004, diffusion Internet⁹).

Henri Lammens (1862-1937), jésuite belge, orientaliste arabisant de renom établi au Liban, a écrit à ce sujet :

"Parmi les adversaires de ses croyances, il [le chiïte] peut parler et se conduire comme s'il était un des leurs. En agissant de la sorte, en prêtant, s'il le faut, des faux témoignages et des faux serments, quand l'intérêt de la communauté l'exige, ou simplement un avantage personnel, il croit obéir à l'ordre de l'imam suprême.

Et de commenter : "Inutile de relever les conséquences morales de cette théorie, de cette loi du secret, laquelle entretient et légitime une perpétuelle équivoque et rend les chiïtes impénétrables" (*L'Islam, croyances et institutions*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1943, p. 190-191 ; livre réédité en France aux éditions du Trident).

Chez les Sunnites :

:"El-Chawkani dit que celui qui devient mécréant sous la menace de mort ne commet point de péché si son cœur est tranquille dans la foi" (S.-A. Abou-Sahlieh, op. cit.).

La taqiya a été observée légitimement par les Morisques vivant sous un pouvoir chrétien en Andalousie. Ainsi, en 1504, le mufti Ahmed Ibn Jumaira publia une fatoua (avis juridique) donnant des consignes précises à ce sujet. Si les chrétiens obligeaient les musulmans à injurier Mahomet, ils devaient le faire en pensant que cette parole était prononcée par Satan. S'ils étaient obligés de boire du vin ou de manger du porc, ils pouvaient le faire mais en sachant que c'était un acte impur et à condition de le condamner mentalement ».

Source : La Taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances, Annie Laurent, 19 Novembre 2015, <http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>

J'ai interrogé différentes personnes, « amis » sur Facebook, concernant leur avis sur la taqiya :

Sur le verset 3 :38, dont nous reparlerons plus loin, « Benjamin Lisan tout d'abord le mot « alliés » est une mauvaise traduction il s'agit plutôt de tuteurs. Le verset incite à ne pas abdiquer sa volonté. Pour répondre à ta question la réponse n'est pas évidente. Faut-il jouer les héros et mourir en martyr de sa foi ou **mentir non pas de bon cœur mais pour sauver une vie la sienne et probablement celle d'autres personnes** ? Je dirais qu'à chacun d'évaluer ce challenge suivant les

⁸ Cette affirmation est à vérifier.

⁹ Le secret entre droit et religion - Sami Aldeeb, <http://sami-aldeeb.com/medias/2015/12/french-dissimulation-taqiyyah-chez-les-chiïtes-et-les-druzes-2004.doc>

circonstances exceptionnelles auxquelles il ferait face et comme le dit le verset Dieu vous met en garde envers Lui-même », selon Afif D.

« J'ai demandé une Sourate ou un Verset qui dit de mentir pour sauver sa foi. [...] **Ceci est la méthode des occidents pour créer des conflits un peu partout.** Que DIEU nous en préserve », Abdoul Karim.

« Ils [les musulmans] ont le **droit (et le devoir) de mentir sur beaucoup de choses, sur l'adultère, sur la haine d'autrui ...** Ils ont le droit de refuser de discuter avec toi », Guy B., juif tunisien (parlant des musulmans).

« Même si l'islam est la meilleure religion [au monde], **à partir de moment que les musulmans l'imposent par la force, c'est absurde de parler la religion de la paix ...** », selon Baki, répondant à ceux qui affirment que l'islam est une religion de paix.

« Très bien, mais **les Frères Musulmans vous diront qu'ils ne sont pas salafistes, alors qu'ils sont le cheval de Troie déjà établi dans la sphère politique** », de Noam M.

« Bonjour Benjamin, **tous les "non musulmans", ceux qui ne validaient pas notre doctrine étaient des cibles "recevables".** Quant à la taqiya, elle est une nouveauté depuis les années 70 chez les sunnites. Et aucune école, des 4 écoles du sunnisme ne la valide. **Seuls les chiïtes ont le droit "religieusement", dans leur dogme, de la pratiquer, car elle leurs permettait d'échapper aux persécutions de sunnites à leur rencontre** », de David V., ancien djihadiste.

« Dans le Coran, on trouve tout et son contraire, quand il traite de la paix, de la vérité ... », Hervé B. Par exemple :

« **Les arabes sont les plus endurcis des mécréants et dans leur hypocrisie, et les plus enclins à ne pas savoir les préceptes qu'a fait descendre Allah sur son envoyé** et Allah est savant sage » (Coran S9.V97).

Autre traduction : « **Les Bédouins sont plus endurcis dans leur impiété et dans leur hypocrisie, et les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son messager.** Et Allah est Omniscient et Sage » (Coran S9.V97).

3.1 En islam, il faut dire la vérité

Selon Afif D., « Il faut dire la vérité et ne pas la cacher. Avec le verset, ci-après, il ne faut dire que la vérité :

« **N'habillez pas la vérité avec de l'erreur. Ne cachez pas la vérité, alors que vous savez** » (Coran 2:42).

« **O vous qui croyez ! Quand vous témoignez devant Dieu, tenez-vous-en fermement à l'équité, même si le témoignage risque de se retourner contre vous, ou contre vos pères et mères et contre vos proches ; et peu importe que l'affaire concerne un riche ou un pauvre, car Dieu sera pour l'un comme pour l'autre un meilleur protecteur. Ne vous laissez pas entraîner par la passion, au risque d'être injustes ; mais si vous atermoyez, ou si vous vous abstenez de témoigner, sachez que Dieu est bien informé de ce que vous faites** » (Coran 4:135).

Ce verset vous oblige même à témoigner contre vous-mêmes, ce que le 5^{ème} amendement épargne aux américains ! ».

Note : dans cette phrase « **Ne cachez pas la vérité** », du verset 2 :42, il faut encore savoir ce que l'on entend par Vérité.

« Pour avoir vécu en milieu de tradition catholique et aussi en milieu familial musulman, je trouve abusif d'établir un parallèle entre catholicisme contemporain et islam contemporain. Le premier est une religion qui certes s'empresserait de gagner en pouvoir si la Laïcité venait à baisser la garde, le second **est une idéologie totalitaire qui apprend même à ses**

adeptes à faire croire aux ennemis qu'ils sont leurs semblables ...Autant de signes de perversité indiscernables pour l'observateur extérieur. **Sachons que la ruse par phagocytage est une vertu dans ce programme-là. Ce ne sont pas ses qualités spirituelles ou philosophiques qui confèrent à cette religion une force quelconque, c'est sa capacité à tromper et à se travestir comme un caméléon** », Eve L.

« Quand tu interrogues un musulman sur ce qu'il pense de la taqiya, le plus souvent, il élude, sans jamais vraiment te répondre. Néanmoins il faut rester vigilant, **afin d'éviter de mettre, sur la taqiya, des comportements pathologiques ou simplement crapuleux** », Patrick F.

« [avec] La taqiya, est-ce qu'on n'est pas en train de glisser sur un terrain où **la méfiance est de mise face à tout musulman et peu importe qu'il soit pratiquant, athée, agnostique ou autre. J'ai peur !** », Abderrahim B.

« Il ne faut pas attendre de la loyauté et du respect de la parole donnée de la part des islamistes », Bernard (un ami).

Selon un ami libertaire Jean-Jacques, qui gère un groupe libertaire anarchiste : « certains ont pu découvrir l'existence d'une page/groupe intitulée "**libertaires contre l'islamophobie**"¹⁰. Ce groupe n'a évidemment rien de libertaire, se faisant le relais de la propagande turque, soutenant la revendication du voile islamique et, désormais, soutenant des réunions publiques ou interviennent des négationnistes du génocide arménien. [Certains] avancent souvent masquées, quitte à reprendre nos sigles ou dénominations ». Mais la présentation mensongère de ce groupe peut-il être mis sur le compte de la Taqiya ?

Un ami pro-israélien, Vincent, prétend que le Hamas est coutumier de la tromperie. Pour lui quand « les militants du Hamas affirment avoir organisé une « Marche du Retour » pacifique, ils mentent, car ils ont aussi manifesté près de la barrière de séparation Gaza-Israël, lancé des pierres et des bombes incendiaires, brûlé des pneus et tenté de s'infiltrer en Israël afin d'assassiner des Juifs, en criant "Tuez les juifs", "Assassinez les juifs", "égorgez-les" et "Takbir" »¹¹.

Je lui laisse l'entière responsabilité de ses propos. Nous avons peut-être affaire à des ruses de guerre.

3.2 En conclusion partielle

On constate que sur la question de la taqiya, l'on trouve énormément d'avis souvent contradictoires.

Pour les uns, en Islam, il faut toujours dire, la vérité. Pour d'autre, la dissimulation et la tromperie sont autorisés a) pour sauver sa vie, b) comme ruse de guerre, dans l'accomplissement du djihad.

4 Rhétorique propagandiste

4.1 La tactique de détournement du sujet pour éviter de discuter sur un sujet critique

Certains Musulmans, au lieu de répondre objectivement aux critiques que vous portez contre leur religion ou sur l'attitude de certains musulmans, cherchent alors, en retour à vos critiques, à vous aiguillez sur un autre sujet sensible, et à vous attaquer, le plus souvent agressivement, sur ce nouveau sujet, qu'il alimentera par beaucoup d'allégations difficiles à prouver, sujet qu'il suppose sensible pour vous, et qui pourra vous mettre en difficulté (je dirais même que c'est assez fréquent). Une façon d'éviter d'être lui-même en difficulté et de détourner notre attention d'un sujet qui le fâche.

¹⁰ Cf. <https://www.facebook.com/groups/335585479965036/about/>

¹¹ "Grande marche du retour" : 4 questions sur les affrontements sanglants à Gaza, 31 mars 2018,

<https://www.nouvelobs.com/monde/20180331.OBS4471/grande-marche-du-retour-4-questions-sur-les-affrontements-sanglants-a-gaza.html>

Cette technique est très efficace et « piégeante », car elle vous conduit à discuter sur un sujet nouveau, que votre contradicteur lui connaît bien, via une rhétorique bien rôdée, surtout elle vous fait abandonner le sujet sensible de départ, sur lequel votre contradicteur ne voulait pas discuter (car sentant qu'il n'aurait pas le dessus).

Le but de cette tactique n'est pas d'être nécessairement honnête ... mais surtout d'avoir le dessus face à son adversaire.

En voici quelques exemples :

Voici une réponse type, quand j'aborde certains massacres liés à l'islam ou les peines de morts contre les athées et apostats :

*« On sait très bien que c'est à cause de L'islam que les civilisations amérindiennes ont disparu ... que des millions d'indiens d'Amérique ont été exterminés ... que des millions d'africains ont été esclavagisés ... que **90% du monde fut colonisé à l'aube du 20e siècle** ... qu'il ait eu 2 guerres mondiales ... la guerre froide ... la guerre du Viet Nam ... l'invasion de l'Irak et sa destruction ... etc. etc. ... oui oui **l'islam a bon dos** ...*

Vous et vos semblables vous êtes un cancer pour l'humanité¹² ».

Quand je parle de l'exode obligé des Juifs, des pays musulmans, après 1948, et du droit à l'existence de l'état d'Israël, voici le genre de réponse que j'obtiens (ils sont alors persuadés que je suis juif puisque je défends le droit à l'existence du pays haï par eux) :

Amide : *« Personne ne t'avait "chassé" de ton chez toi, ni entré en guerre contre toi, sinon comment expliques-tu que **des juifs algériens sont restés en Algérie et d'autres vont et viennent, libres et s'enorgueillissent même d'être Algérien quand d'autres de préfèrent afficher leur arrogance sioniste, pour mieux séparer les frères algériens que sont les juifs et les musulmans !** Ceux et celles qui avaient fui l'Algérie de deux choses l'une : ou bien **c'étaient des agents sionistes qui ont participé au génocide algérien**, aux côtés de l'armée française, ou bien leurs amis (suivez mon regard) les avaient convaincus et obligé de quitter l'Algérie de **peur d'un "massacre" supposé !** Erreur fatale : **on attend voir toujours ce "massacre" comme une comédie !** ».*

Mahi : *« Je crois que vous oubliez ce que vous voulez oublier. En dépit des dispositions du décret Crémieux, **les juifs d'Algérie ont été, pendant la deuxième guerre mondiale, persécutés par les français d'Algérie qui étaient en grande majorité pétainistes.** Et qui a protégé les juifs algériens ? Albert Afflelou le boulanger de Mascara, aurait pu avec beaucoup d'autres répondre à votre question. A cette époque le statut réserve aux juifs était pire que celui réservé aux musulmans ... C'est dire ! Pour ce qui est de **l'exode des algériens de confession juive, il a été la conséquence de la peur qui a été engendrée par l'assassinat, dans des conditions atroces, sur la place d'armes, à Oran de petits cireurs de chaussures, égorgés par des gens, qui allaient, après leur forfait, se réfugier dans le marché des juifs tout proche.** Cela s'est passé immédiatement après la signature des accords d'Evian et jusqu'à fin juin, **la politique de la terre brûlée vous en avez entendu parler non ? La collusion entre ces assassins sionistes et l'OAS a depuis été prouvée** ».*

Réponse d'un Algérien (qui me croit juif) face à l'accusation que j'ai portée sur les liens entre islam et terroristes islamistes :

Nadir : *« Benjamin Lisan vous devriez vous renseignez sur la montée de l'antisémitisme dans les pays arabes et le rôle qu'a joué Israël, pour que les juifs, des pays musulmans, viennent coloniser la Palestine, car sans colons pas d'Israël. Par exemple*

¹² Ce à quoi, je lui avais apporté la réponse suivante : *« Khalid Ce qui m'embête est que vous détourner notre attention sur ce problème, en nous lançant sur un autre problème. Je ne trouve pas le procédé honnête. Si j'utilise ce procédé malhonnête, je vous lance alors sur la traite arabo-musulmane et orientale. Et on n'en finit pas (avec les 500.000 morts en Syrie et les morts au Yémen, l'attaque des Kurdes par Erdogan, sans que cela émeut les musulmans) : a) https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Traite_orientale, b) https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Traite_arabe ».*

pour l'Algérie de nombreux juifs étaient pour l'Algérie françaises et n'appréciaient pas les désirs d'indépendance de l'Algérie. Israël a favorisé cette séparation entre juif et musulmans dans les pays musulmans vous devriez le savoir.

N'oubliez pas que l'Algérie a rendu un hommage national à Roger Hanin, un juif qui se sentait avant tout algérien !!

Quant à vos allusions sur les massacres attentats ou détournements, vous avez décidément la mémoire sélective, n'oubliez pas ce qu'ont fait les juifs pour s'accaparer la Palestine : de nombreux massacres, attentats meurtres, l'Irgoun, la Hagannah, le Mossad ont commis des massacres horribles sur les palestiniens, les libanais, les anglais etc. ou donc votre propagande est vite démontable. Ces massacres, la nakba, les guerres contre Israël, ont favorisés cette séparation entre juif et musulman. C'est certes dommage, mais comment voulez-vous être aimé, après ce que vous avez fait et continuer à faire aux palestiniens ? N'oubliez pas que les juifs algériens tunisiens marocains iraniens turcs etc. qui se sentent avant tout Algériens, Tunisiens, Marocains etc. et qui ont combattu pour l'indépendance de leur pays respectifs sont nos frères et sont considérés comme tels par la majorité des musulmans, Vous avez peut-être fait du mal aux musulmans en Algérie, c'est sûrement pour cela que vous avez dû fuir !!!! ».

Nadir : « *Et le rôle d'Israël dans tout cela ? Il fallait favoriser l'immigration des juifs vers la Palestine, l'antisémitisme est un outil formidable pour cela !!! Renseignez-vous donc sur les mauvaises intentions de votre pseudo état !!* ».

Assen : « *Dénoncer ceux qui ont le plus protégé les juifs, au mieux, c'est de l'amnésie et par conséquent ça se soigne, au pire, c'est de l'ingratitude, ce qui signifie qu'il n'existe aucun remède aux choses. Réfléchis Pour l'Algérie, le décret Crémieux vous a donné le choix, soit d'être algérien, soit français, vous avez choisi ... sachant que ces mêmes français vous ont dénoncé. Vous avez été spolié et massacré uniquement par des pays occidentaux. Mais vous préférez attaquer les musulmans, à défaut de vous en prendre aux véritables coupables ... C'est le calcul qui vous guide, mais certainement pas les malheureuses victimes juives ... ».*

Concernant l'exode obligatoire des juifs algérien, avec l'abandon de tous leurs biens :

Ouafia : « *Benjamin Lisan, les juifs n'ont été spolié de rien, puisqu'ils avaient spolié aux musulmans, ce que les musulmans leur ont spoliés ensuite. Ce n'est que justice rendu !!!* ».

Sans cesse, depuis des années, lorsque je discute avec des musulmans, je suis sans cesse confronté à ces raisonnements plein de sophismes et de biais cognitifs (que j'appelle pour résumer des raisonnements à la « mords-moi-le ».

Chez la plupart d'entre eux, il y a un total déni sur le sort et le statu de dhimmis qu'ont réservé les musulmans aux juifs, en terre d'islam, au cours des siècles.

Raisonnements auxquels j'ai été obligé d'apporter la réponse suivante :

« *1) Vous oubliez la politique de terreur "la valise et le cercueil" appliquée, par le FLN (et l'ALN) à tous les juifs algériens (du fait qu'ils étaient français, du fait du décret Crémieux, et donc considérés traitres).*

Le massacre d'Oran ou massacre du 5 juillet 1962, se déroule à Oran, en Algérie, le 5 juillet 1962, trois mois et demi après le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, deux jours après la reconnaissance officielle de l'indépendance, quelques heures avant sa proclamation.

Il est le fait d'éléments armés algériens (ALN en violation des accords d'Évian, ATO1 et civils) à l'encontre de civils pieds noirs juifs et chrétiens français (700 morts et disparus) et de musulmans (bilan inconnu). 1 000 à 3 000 disparus »¹³.

« *Cheikh Raymond, né Raymond Raoul Leyris, un chanteur et oudiste français d'Algérie, est mort assassiné le 22 juin 1961 à Constantine. Sa mort est perçue comme un avertissement pour la communauté juive constantinoise et marque le début*

¹³ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_d'Oran

de son émigration. L'assassinat n'a jamais été revendiqué et aucun témoignage direct ou indirect ne l'a expliqué. Selon Bertrand Dicale, biographe de Cheikh Raymond, seule l'ouverture des archives du FLN pourrait l'élucider »¹⁴.

2) Vous niez l'antériorité de l'antisémitisme musulman, au conflit israélo-palestinien, qui est très ancien (traiter un algérien de "Yahoub" est pourtant une insulte très ancienne).

1935 : pogroms en Algérie

1934 : pogrom de Constantine (Algérie) ; pillage et 28 morts, sous l'indifférence de la Police et l'Armée française.

1806 : les janissaires du Dey d'Alger massacrent et pillent dans le quartier juif

1805 : pogrom contre les juifs d'Alger après une famine

1805 : exil des juifs d'Alger vers Tunis et Livourne¹⁵.

Ou bien, ils utilisent des arguments fallacieux, remplis de sophismes, comme dans les exemples ci-après :

Faïza : « Donc ce matin nous avons un ancien secrétaire d'Etat et ex-sénateur en GAV, après avoir insulté des policiers et dit « nous ne sommes pas au Maghreb » ou encore « je vais te renvoyer en Afrique », **mais certains continuent de nier l'existence d'un racisme d'Etat.** »

Ce à quoi Youkounkoun lui a fait cette réponse : « Si Vincent P. me traite de sale pédé, c'est une insulte homophobe, mais en rien de l'homophobie d'état. Vous voyez, c'est pourtant simple. On va finir par croire que vous êtes de mauvaise foi, et que vous n'existez que pour vous nourrir de rancœurs. Autres exemples : Le racisme d'un boulanger n'accrédite pas la notion de racisme boulanger. Pas plus que le racisme d'un agriculteur ne souligne le racisme agricole. Je vous fais tous les métiers ou bien, à défaut d'avoir pigé, vous avez fini par comprendre que vous êtes ridicule ? ».

Autre exemple :

Aglid : « Moi j'ai aucune haine du juif, pour la simple bonne raison, ils restent entre eux, **ils ne nous font pas chier avec la mixité** » [Le respect de la mixité, le refus du rejet de l'autre, pour sa religion, sa culture, sa race, sa nationalité, est un principe de base de la laïcité française. La lutte antiraciste, contre toute forme de discrimination, est l'idéal des Droits de l'homme. Elle correspond aux idéaux et à la lutte pour les droits civiques du Pasteur Martin Luther King].

4.2 Les vérités à géométries variables

Je n'ai pas conservé les exemples, mais j'ai eu affaire à des interlocuteurs musulmans qui :

1) ne cessaient de jouer sur l'abrogation ou non des versets (jouant entre versets abrogés et abrogeants).

¹⁴ Source : Cheikh Raymond, https://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh_Raymond

¹⁵ Sources : a) Une longue liste de pogroms anti-chrétiens ou anti-juifs en terre d'islam..., 21 Mai 2015, <http://www.europe-israel.org/2015/05/une-longue-liste-de-pogroms-anti-chretien-ou-anti-juif-en-terre-dislam/>

b) La condition juive sous l'islam au Maghreb, 1148-1912, Michel Alba, <https://blogs.mediapart.fr/michel-alba/blog/080311/la-condition-juive-sous-lislam-au-maghreb-1148-1912>

c) Pogrom anti-chrétien ou anti-juif en terre d'Islam?, Gérard Darmon, 09 Sep 2011, <http://www.europe-israel.org/2011/09/pogrom-anti-chretien-ou-anti-juif-en-terre-d%E2%80%99islam-par-gerard-darmon/>

d) Chapitre "44.2 Exemples de Pogroms anti-chrétiens ou anti-juifs en terre d'Islam, de 1992 à 624", L'antisémitisme musulman, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/antisemitisme-musulman.htm> ».

2) tantôt affirmaient que tous les hadiths de Bukhari sont faux (alors pourquoi l'ensemble des musulmans continuent à les utiliser ? Alors pourquoi la critique de Bukhari est-elle interdite^{16 17} ?).

3) que le massacre des mâles de la tribu des Banu Qurayza¹⁸ et la mise en esclavage des femmes et enfants, par les troupes musulmanes de Mahomet, n'a jamais existé (liée à la 2nd raison, bien qu'on retrouve une trace de cet événement dans le Coran à la sourate 33 aux versets 25 à 27).

¹⁶ « **La signature du livre « Sahih Al Boukhari, fin d'une légende »** [Rachid Aylal, éditions Dar el Watan, le 4 octobre 2017], du chercheur en patrimoine religieux **Rachid Aylal, a été interdite samedi 14 octobre, à Marrakech**. La décision a été prise par le maire Pjdiste de la ville, sans justification écrite. **Le pacha a motivé les raisons qui auraient motivé cette interdiction. Le livre devait être préalablement présenté devant un comité du conseil des oulémas, selon lui.** [...]

[Note : PDJ, Parti de la justice et du développement (parti islamiste au Maroc)].

La signature a été interdite parce que pour ces gens, le Sahih Al Boukhari ne peut être le sujet de critiques. Ce texte est un recueil de hadiths authentiques, une référence pour tous les imams de l'islam. Il est considéré comme étant le livre le plus authentique après le Coran. [...] Critiquer le Sahih Al Boukhari, c'est critiquer tous les livres du hadith. [...]

Un débat sur la radio MFM, prévu le 19 octobre, a été annulé car le conseil des oulémas réclamait le droit d'y participer. Et on m'a dit qu'un imam de Marrakech avait même fini son prêche, vendredi dernier, en invitant les croyants à ne pas lire mon livre sous prétexte que je serais un athée, un journaliste ignorant et un ennemi de l'islam. [...]

La majorité des cheikhs, qui ont un grand pouvoir sur les musulmans, basent leur fatwa et leur savoir sur ce texte et non sur le Coran. [...]

Le fait que certaines dispositions de la Sharia soient plus sévères que ce qui est écrit dans le Coran est à l'origine de la radicalisation de certains musulmans. Pour le jeûne, par exemple, le Coran est très clair dans la sourate al baqara en précisant que « celui qui est incapable de jeûner doit nourrir un pauvre pour compenser sa journée de jeûne » tandis que le hadith préconise de jeûner deux mois consécutifs ou de nourrir 60 pauvres. Ce qui n'est tout simplement pas mentionné dans le Coran.

Je ne critique pas le hadith en soi, mais la méthode employée pour prouver son authenticité. Pour prouver qu'un hadith est authentique, on se fie aux hommes qui l'ont raconté au lieu de voir s'il ne s'oppose pas au Coran et à la science. Ce n'est pas parce que c'est un livre de Al Boukhari que son contenu est intouchable. [...]

Aujourd'hui, les partisans du hadith vivent dans le passé et essaient de nous imposer ce modèle. Ils veulent qu'on rejette le progrès scientifique et les inventions qui révolutionnent le monde sous prétexte qu'ils s'opposent au hadith ou qu'ils lui sont étrangers.

Cela les arrangeait d'avoir en face d'eux des gens soumis au nom de la Sharia et de coloniser des pays au nom du hadith qui appelle au jihad. Même le terme « sujet » qui désigne un citoyen n'est cité que dans le hadith. En d'autres termes, **le hadith a créé une religion de soumission.** [...] ». Source : Attention, on ne touche pas au Sahih Al Boukhari ! Propos de Rachid Aylal [chercheur en patrimoine religieux] recueillis par Chaimae Oulhaj, La Dépêche du Maroc, 20 octobre 2017, <https://ladepeche.ma/attention-on-ne-touche-pas-au-sahih-al-boukhari/>

¹⁷ **Said Djabelkhir** [islamologue proche du penseur Mohamed Arkoun et spécialiste du soufisme] a été attaqué par les islamistes au sujet de son intervention lors d'une émission télévisée (Emission impossible de Beur Tv, diffusée le 22 décembre 2017) dans laquelle il remet en cause certains Hadiths de Boukhari. **Ils ont appelé à fermer la chaîne de télévision et à faire taire la voix du chercheur.**

Sources : a) Un chercheur [Said Djabelkhir] critique sévèrement les hadiths du prophète sur Beur Tv (Vidéos), 25 décembre 2017, <http://dia-algerie.com/chercheur-critique-severement-hadiths-prophete-beur-tv-vidéos/>

b) Polémique/Des intellectuels soutiennent l'islamologue Said Djabelkhir, 26 décembre 2017, <http://www.algerie-focus.com/2017/12/polemique-intellectuels-soutiennent-lislamologue-said-djabelkhir/>

¹⁸ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza#Massacre_des_Banu_Qurayza_par_les_troupes_musulmanes

4.2.1 Exemples de vérités à « géométries variables »

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
Massacre des mâles de la tribu des Banu Qurayza ¹⁹	Les hadiths ou récits ²⁰ qui s'y réfèrent son faux ou faibles. « <i>Bani An-Nadir et Bani Quraiza ont combattu, alors le prophète (Mahomet) a exilé Bani An-Nadir et a permis à Bani Quraiza de rester. Il a alors tué leurs hommes et a distribué leurs femmes, leurs enfants et leurs propriétés parmi les musulmans, mais certains d'entre eux sont venus vers le prophète et il leur a accordé la sécurité, et ils ont embrassé l'islam. Il a exilé tous les juifs de Médine. Il y avait des juifs de Bani Haritha et tous les autres juifs de Médine »</i> , Sahih Bukhari 5:59:362.
L'islam est une religion sociale et égalitaire. Ou bien : Les esclaves sont bien traités en islam.	On omet alors le fait que l'islam autorise l'esclavage (Coran 33:50-53, 16:71, 5:43, 4:24, 23:1-6, 24:33, 70:29-31) ²¹ . Mahomet avait des esclaves : « (récit d'Umar) : « <i>Je vins et j'aperçus. L'Apôtre d'Allah était dans une mansarde, et un esclave noir de l'Apôtre d'Allah se tenait au sommet de l'escalier [...]</i> » Hadith Bukhari, volume 9, livre 91, numéro 368[19]. « <i>Une personne était accusée de fornication avec une jeune esclave du Messager d'Allah (que la paix soit sur lui) [...]</i> », Hadith Muslim, livre 037, numéro 6676[21]. Et Bukhari - vol. 5, # 541 et vol. 7, # 344, Muslim. 32, Sahih Bukhari 8:82:794. En fait, ce sont les occidents qui ont obligé les arabes, lors de la colonisation, à abandonner l'esclavage.
« <i>Nulle contrainte en religion !</i> » (Sourate 2 :256)	Abrogée par : « <i>Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah, alors que se soumet à Lui, bon gré, mal gré, tout ce qui existe dans les cieux et sur terre, et que c'est vers Lui qu'ils seront ramenés ?</i> » (Sourate 3,83). « <i>Cependant, vous ne saurez vouloir, à moins qu'Allah veuille. Et Allah est Omniscient et Sage</i> » (76:30) « <i>Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers ;</i> » (81:29)
« <i>C'est à Allah de décider qui doit croire et qui ne doit pas croire, tu n'as pas à obliger les gens à croire</i> », (10:100).	« Combattez ceux qui ne croient pas en Allah et en son messager jusqu'à ce qu'ils payent la capitation en toute humilité » (9:29).
« <i>Celui qui souhaite, qu'il croie ; et celui qui souhaite, qu'il mécroie</i> » (18:29)	Omettre de citer la suite du verset « <i>Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur ». Quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie</i> ». Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure ! » (18:29).
« <i>Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – parce que vraiment ils sont lésés</i> »	Abrogée par : « <i>Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.</i> »

¹⁹ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza#Massacre_des_Banu_Qurayza_par_les_troupes_musulmanes

²⁰ **Tabarî**, *La Chronique t.2*, traduit du persan par Hermann Zotenberg, 1260 pages, éditions Actes Sud, collection Thesaurus (24 mai 2001), p. 148. Autre édition : *Histoire des Envoyés de Dieu et des rois* (en un seul volume), 1186 pages, éditions Al-Bustane (1^{er} septembre 2002), p. 534.

²¹ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Esclavage_dans_le_monde_arabo-musulman#Statut_des_esclaves_en_Islam

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
; et Allah est certes Capable de les secourir » (Sourate 22,39)	Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Sourate 9,5).
Ne citer que « 5.32. C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre ».	Omettre de citer le verset suivant : « 5.33. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messenger, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas ; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement ».
L'islam est une religion de paix.	Occultation (dissimulation) des nombreux versets appelant à la violence : Coran 9:5, 9:23, 9:29, 47:4, 5:33, 8:60, 8:12, 48:28, 16:126, 2:191-193, etc. ²²
L'islam ne tue pas les athées	« 4.89. Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secourer [...]». « J'ai bien entendu l'apôtre d'Allah dire : « - Les derniers jours, il apparaîtra de jeunes fous qui diront de belles paroles mais dont la foi n'ira pas au-delà de leur gorge et qui quitteront leur religion comme la flèche sort du jeu. Alors, où que vous en trouviez, tuez-les car celui qui en tuera aura sa récompense le jour de la résurrection » », Sahih Bukhari Volume 9, hadith 6930, page 50 & hadith 7432 page 317.
Mahomet est un homme de paix Ou : Le terrorisme, ce n'est pas l'islam ^{23 24} .	Omission du fait que Mahomet a lancé régulièrement des expéditions guerrières, des razzias ^{25 26 27} , et qu'il s'attribuait un cinquième du butin de guerre (Voir la sourate 8 le butin) : « Et sachez que, de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse) [...] » (Coran 8:41). Omission du fait que Mahomet a régulièrement fait assassiner ses opposants ²⁸ :

²² Voir aussi le document : Versets violents et intolérants du Coran,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

²³ L'islam n'est pas synonyme de terrorisme, 26 mars 2015, <https://blogs.mediapart.fr/edition/lyceennes-lyceens/article/260315/lislam-nest-pas-synonyme-de-terrorisme>

²⁴ le terrorisme n'est l'islam, <http://djidingar.mondoblog.org/2017/09/24/slam-poesie-le-terrorisme-nest-lislam/>

²⁵ Cf. Liste des expéditions de Mahomet, https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_exp%C3%A9ditions_de_Mahomet

²⁶ Cf. Batailles de Mahomet, https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles_de_Mahomet

²⁷ Samia OROSEMANE la falsificatrice musulmane, Samir et Lyes, <https://www.youtube.com/watch?v=vhlwyR3xTbU&app=desktop>

²⁸ Voir aussi : a) List of Killings Ordered or Supported by Muhammad, https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
	<p>« « Al Bukhari Sahih 64/15 : « D'après Amir, qui l'avait entendu de Jabir ibn Abdallah, l'apôtre d'Allah ayant dit : - Qui me délivrera de Kab ibn al Ashraf, cet homme qui nuit à Allah et à son envoyé ? Muhammad ibn Maslama se leva en disant : - Ô Apôtre d'Allah, veux-tu que je le mette à mort ? - Oui, répliqua le prophète. [...]</p> <p>Suivant un autre rawi que Amir, la femme aurait ajouté : - J'entends un bruit qui ressemble à celui du sang qui tombe goutte à goutte, Et Kab aurait dit - Il s'agit seulement de mon frère Muhammad ibn Maslama et de mon frère de lait, Abu Nayla ; l'homme de cœur répond, même si de nuit on l'appelle au combat. Muhammad ibn Maslama introduisit avec lui deux hommes. (...) S'adressant à ces hommes, Muhammad leur dit : - Quand Kab viendra, je prendrai ses cheveux et les sentirai. Aussitôt que vous me verrez tenant sa tête, frappez-le.</p> <p>Amir une fois a ajouté : - Et ensuite je vous les ferai sentir. Kab descendit vers ses serviteurs, paré de ses vêtements et fleurant une odeur de parfums. - Je n'ai jamais senti un parfum tel que celui d'aujourd'hui, - c'est-à-dire aussi agréable - s'écria Muhammad. Suivant un autre rawi que Amir Kab aurait dit : - J'ai la femme la plus parfumée et la plus parfaite des arabes. D'après Amir, Muhammad dit : - Me permets-tu de sentir ta tête ? - Oui, répondit Kab. Après l'avoir sentie, Muhammad la fit sentir à ses compagnons. Il répéta une seconde fois : - Me permets-tu de sentir ta tête ? Et, ayant obtenu un oui pour réponse, il lui prit la tête dans ses mains et cria à ses compagnons : - A vous !</p> <p>Et aussitôt ils le tuèrent, puis ils allèrent trouver le prophète et lui racontèrent ce qui s'était passé »^{29 30}.</p> <p>624 : décapitation du poète Kab been Al Ashraf à Médine, opposant à Mahomet. 624 : décapitation de Kab ben Asraf, poète critique 624 : décapitation de deux poètes anonymes après la bataille de Badr. 624 : décapitation du poète Abu Afak en Arabie pour avoir critiqué l'islam 624 : exécution d'Asma Bint Marwan femme ayant critiqué Mahomet... 626 : meurtre du juif Kab chef des Beni nadhir poète satiriste, et de sa femme qui s'était moqué de Mahomet... 626 : meurtre sur ordre de Mahomet du juif Sallam abou rafi 626 : tentative de meurtre d'Abou Sofyan ordonné par Mahomet... 630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Abou Sahr apostat 630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Khatal poète satiriste 630 : décapitation à la Mecque de Howairith ibn Noqaïd 630 : condamnation à mort à la Mecque de Ikrima, en fuite 630 : condamnation à la Mecque de Cafwan ibn Ommayya, en fuite 630 : condamnation à mort la Mecque de Hind femme d'Abou Sofyan, en fuite 630 : exécution à la Mecque de Sara, esclave affranchie 630 : exécution à la Mecque de Qariba, chanteuse</p>

b) Liste des meurtres ordonnés ou soutenus par Muhammad [Mahomet],

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/Surlislam/Liste_des_meurtres_ordonnes_ou_soutenus_par_Muhammad.htm

²⁹ Cf. 64 Expéditions militaires dirigées par le Prophète (psl) (Al-Maghaazi). (15)Chapitre: L'assassinat de Ka'b bin Al-Ashraf, <https://sunnah.com/bukhari/64/84> & aussi <https://sunnah.com/bukhari/64/15>

³⁰ Cf. <http://blog.decouvrirelislam.net/Home/islam/Le-prophete-Muhammad/desinformations-sur-le-prophete-saws/le-meurtre-de-kaab-ibn-al-achraf>

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
	<p>630 : exécution à la Mecque de Fartana, chanteuse qui s'était moquée de Mahomet³¹.</p> <p>Sirat Rasulallah pages 461-466, Muslims.234, Sahih Bukhari 8:82:794, Sahih Bukhari, Volume 4, Livre 52, Numéro 177, Sahih Bukhari 4:52:73 etc.</p>
<p>L'islam est une religion féministe (les islamistes parlent même de « féminisme islamique »).</p> <p>Pour rappel, le féminisme est la « Doctrine qui préconise l'égalité entre l'homme et la femme, et l'extension du rôle de la femme dans la société ».</p> <p>Quand on rappelle que la femme n'est pas l'égal de l'homme, dans l'islam, alors ils rétorquent que la femme est complémentaire de l'homme.</p> <p>Si l'on les pousse dans leurs retranchements, les musulmans³² affirme que d'avant l'arrivée de l'islam, en Arabie, les femmes n'avaient le droit à rien, au niveau de l'héritage³³.</p>	<p>Héritage : « <i>Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles [...]</i> » (Coran 4:11).</p> <p>Témoignage dans un tribunal : « <i>« Ô, vous qui croyez ! quand contractez une dette à échéance déterminée, écrivez-la ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice ; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce qu'Allah lui a enseigné ; qu'il écrive, donc, et que dicte le débiteur : qu'il craigne Allah son Seigneur, et qu'il se prémunisse de ne rien diminuer. Si le débiteur est sot, ou faible, ou incapable de dicter lui-même, que son tuteur dicte alors en toute justice. Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréez, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler. [...]</i> » (Coran 2:282).</p> <p>Les femmes sont déficientes en intelligence :</p> <p>« <i>Un jour, l'Apôtre d'Allah est allé à Musalla pour Id-al-Adha ou la prière d'Al-Fitr. Alors il est passé par les femmes et a dit : "Ô Femmes ! Faites l'aumône parce que j'ai vu que la majorité des occupants du feu de l'enfer sont vous (les femmes)." Elles demandèrent : "Pourquoi en est-il ainsi, Ô Apôtre d'Allah ?" Il répondit : "Vous maudissez fréquemment et vous êtes ingrates envers vos maris. Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous. Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous. " Les femmes demandèrent : "Ô apôtre d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion ? Il dit : "La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme ? " Elles répondirent par l'affirmative. Il dit : "C'est l'insuffisance dans leur intelligence. N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeûner pendant ses règles ?" Les femmes répondirent par l'affirmative. Il dit : C'est l'insuffisance dans leur religion." »</i>, Sahih al-Bukhari, Volume 1, livre 6, N°301 (Sahih Bukhari 1:6:301)³⁴.</p> <p>Autorité des hommes sur les femmes : « Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! » (Coran 4:34).</p>

³¹ Source: List of Killings Ordered or Supported by Muhammad, https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

³² Surtout les musulmans « droits de l'hommes ».

³³ Voir mon document « *Le statut des femmes avant et après l'islam* », <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le-statut-des-femmes-avant-et-apres-l-islam.htm>

³⁴ Voir https://wikiislam.net/wiki/Women_are_Deficient_in_Intelligence

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
<p>Il n'existe aucun verset appelant à la lapidation dans le Coran.</p>	<p>« 8. Et on ne lui infligera pas le châtement [de la lapidation] si elle atteste quatre fois par Allah qu'il [son mari] est certainement du nombre des menteurs » (Coran 24:9).</p> <p>De toute façon, il existe de nombreux hadiths qui justifient la lapidation^{35 36 37} :</p> <p>Récit de Ubada ibn as Samit : L'envoyé d'Allah a dit : - <i>Quand un homme célibataire commet l'adultère avec une femme célibataire, ils recevront cent coups de fouet et seront bannis un an. Dans le cas où ils sont mariés, ils recevront cent coups de fouet et seront lapidés à mort.</i> " (Muslim XVII 4191).</p> <p>Récit d'Imran ibn Husain : <i>" Une femme de Juhaina vint voir le Prophète car elle était devenue enceinte à cause d'un adultère. Elle dit : - J'ai fait quelque chose qui mérite un châtement, donc inflige-le moi. L'apôtre d'Allah appela son maître et dit : - Traite-la bien et amène-la-moi quand elle aura accouché. C'est ce qu'il fit. L'apôtre d'Allah prononça ensuite son jugement, ses vêtements furent attachés autour d'elle et il ordonna qu'elle soit lapidée. Il pria ensuite sur son cadavre.</i> " (Muslim XVII 4207).</p> <p>Récit d'Abdullah ibn Umar : [...] <i>Il l'enleva et il y avait à la place le verset relatif à la lapidation. Alors l'envoyé d'Allah prononça son jugement et ordonna que les deux personnes soient lapidées à mort. Abdullah b. 'Umar dit : - J'étais un de ceux qui les ont lapidés et j'ai vu l'homme protéger la femme avec son corps.</i> " (Muslim XVII 4211)</p> <p>Récit d'Abu Huraira, par Jabir : <i>" J'ai été un de ceux qui l'ont lapidé. Nous l'avons lapidé à l'endroit de la prière. Quand les pierres l'ont atteint, il s'est enfui. Nous l'avons rattrapé dans le Harra et nous l'avons lapidé."</i> (Muslim XVII 4196)</p> <p>Récit d'Ibn Abbas : <i>" Si un homme non-marié est pris pendant un acte de sodomie, il sera lapidé à mort.</i> " (Dawud XXXVIII 4448)</p> <p>Récit de Jabir Abdullah : <i>" L'apôtre d'Allah a lapidé à mort une personne de la tribu des Banu Aslam, un juif et sa femme.</i> " (Muslim XVII 4216)</p> <p>Récit de Ash sha'bi : <i>"Quand Ali lapida une dame le vendredi, il dit - Je l'ai lapidée selon la tradition de l'apôtre d'Allah."</i> (Bukhari LXXXII 803)</p> <p>Récit d'Abu Bakr : <i>" Le Prophète a fait lapider une femme et une fosse a été creusée pour elle jusqu'aux seins.</i> " (Dawud XXXVIII 4429).</p>

³⁵ *La Femme lapidée*, Freidoune Sahebjam, Grasset, Paris, 1990.

³⁶ Lapidation, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lapidation>

³⁷ Versets du Coran et hadiths sur la lapidation,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Lapidations.htm>

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
	<p>Anas bin Malik : « <i>Un Juif avait écrasé la tête d'une jeune fille entre deux pierres (Elle fut amenée au messenger d'Allah alors qu'elle était encore en vie) et a la jeune fille a été demandé, "Qui a fait cela, est-ce tel ou tel ?" (Certains noms ont été mentionnés pour elle) jusqu'au nom de ce Juif a été mentionné (alors elle hocha la tête en accord). Le Juif a été apporté au Prophète et le Prophète, ils continuaient à l'interroger jusqu'à ce qu'il a avoué, après quoi sa tête a été écrasée avec des pierres ».</i> (Sahih Bukhari Volume 9, hadith 6876 page 19 & hadiths 7879 & 6884³⁸ & Sahih Bukhari Volume 3, hadith 2413³⁹)⁴⁰.</p> <p>Récit d'Amr ibn Maimun : « <i>Au temps de la période d'ignorance préislamique, j'ai vu une guenon entourée par un grand nombre de singes. Ils étaient en train de la lapider, parce qu'elle avait commis un acte sexuel illégal. Moi (Mahomet) aussi, je l'ai lapidée.</i> » (Bukhari LVIII 188).</p>
<p>L'islam et Mahomet n'étaient pas racistes et ne discriminait pas.</p> <p>On cite l'exemple de Bilal ibn Rabâh⁴¹ [abyssinien, donc qui était noir], l'un des compagnons du prophète, affranchi par Abû Bakr⁴², autre compagnon du prophète.</p>	<p>« <i>Abu Darda a rapporté que le prophète (Mahomet) a dit : Allah a créé Adam quand il l'a créé. Alors il a frappé son épaule droite et en a sorti la race blanche comme si c'était des graines, et il a frappé son épaule gauche et en a sorti la race noire comme si c'étaient du charbon. Alors il a dit à ceux qui étaient à son côté droit : Du côté du paradis et je ne m'en soucie pas. Il a dit à ceux qui étaient sur son épaule gauche : Du coté l'enfer et je ne m'en soucie pas »</i>, Mishkat ul-Masabih⁴³.</p> <p>« <i>Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés » (Coran sourate 1, Al-Fatiha (L'ouverture), versets 6-7). Ceux qui « ceux qui ont encouru Ta colère » étant les juifs et les « égarés », les chrétiens⁴⁴.</i></p> <p>« <i>D'après 'Adi Ibn Hatim (qu'Allah l'agrée) : Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Ceux qui ont encouru la colère sont les juifs et les égarés sont les chrétiens » (Rapporté par Tirmidhi et authentifié par Ibn Hajar dans Fath Al Bari 8/9 et Cheikh Albani dans Silsila Sahiha n°3263)⁴⁵.</i></p> <p>Le Coran est particulièrement discriminant pour les juifs :</p> <p>M-39/ [Coran 7: 152] : « <i>Ceux [les juifs] qui ont pris le veau (pour un dieu), auront sur eux de la part de leur Seigneur, une colère, et une humiliation dans la vie ici-bas. Ainsi rétribuons-nous les fabulateurs ».</i></p> <p>M-42/ [Coran 25:44] : « <i>Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux écoutent ou discernent ? Ceux-là ne sont que comme les bétails. Ils [les chrétiens] sont plutôt plus égarés de la voie ».</i></p> <p>M-51/ [Coran 10:32] : « <i>Voilà Dieu, votre vrai Seigneur! Qu'y a-t-il après la vérité sinon l'égarément [des chrétiens] ? Comment vous (en) détournerez-vous ? ».</i></p>

³⁸ Cf. <http://futureislam.files.wordpress.com/2012/11/sahih-al-bukhari-volume-9-ahadith-6861-7563.pdf>

³⁹ Cf. <http://ddata.over-blog.com/4/22/62/75/1/Sahih-Al-Boukhari-tome-3.pdf>

⁴⁰ Ce hadith indique que la femme est une esclave.

⁴¹ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Bilal_ibn_Rabah

⁴² Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_Bakr_As-Siddiq

⁴³ Cf. [EP. 29] Le muslim, un raciste comme un autre - MQVB, https://www.youtube.com/watch?v=WA_-sPfr8Ow

⁴⁴ Voir aussi ce document "Liste des versets dans le Coran, des hadiths et prières antijuifs et antichrétiens", <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

⁴⁵ Source : http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-Ceux-qui-ont-encouru-la-colere-et-les-egares_1484.asp

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
	<p>M-70/ [Coran 16:106] : « Quiconque [les juifs] a mécré en Dieu après avoir cru (...), sauf celui qui a été contraint alors que son cœur est rassuré par la foi. Mais celui qui ouvre la poitrine à la mécréance, une colère de Dieu tombera sur eux et ils auront un très grand châtement ».</p> <p>H-87/ [Coran 2:65] : « Vous avez connu ceux des vôtres [les juifs] qui transgressèrent le sabbat. Nous leur dîmes : « Soyez des singes humiliés ! » ».</p>
<p>Mahomet respectait la parole donnée.</p> <p>Mahomet était un homme droit.</p>	<p>« Comme il fallait aussi assurer la vie matérielle de la communauté, Mahomet n'hésita pas à envoyer quelques hommes piller, pendant la trêve sacrée du mois de rajab, une caravane venant de Syrie en direction de la Mekke. Mais, lorsqu'ils voulurent recommencer, les Médinois se heurtèrent à une troupe de Mekkois : ce fut la bataille de Badr, en l'an de l'Hégire, où les musulmans mirent en déroute leurs adversaires, qui laissèrent 49 d'entre eux sur le terrain. Cette rencontre, si insignifiante en apparence, fut lourde de conséquences : Allah s'était déclaré pour le Prophète ; aussi est-elle appelée dans le Coran « le jour décisif ». »⁴⁶.</p> <p>« En mars 628, pendant l'un des mois sacrés, il part avec quelques compagnons, en état de sacralisation (selon les règles du culte païen), pour accomplir le pèlerinage de la Mekke. Devant l'opposition des Qoraïch, ayant établi son camp à Hodaïbiya, il réussit à conclure avec eux un armistice de dix ans aux conditions suivantes : Mahomet n'entrerait pas à la Mekke cette année-là, mais l'an suivant les Mekkois évacueraient la ville pendant trois jours pour permettre à Mahomet et à ses compagnons d'accomplir le pèlerinage. Ainsi, pour la première fois, les Mekkois acceptaient de traiter d'égal à égal avec Mahomet, qui toutefois ne put se faire appeler dans le texte du traité, « Envoyé d'Allah », mais seulement « Mohammad, fils de 'Abd Allah ».</p> <p>Son autorité grandissait toujours ; des tribus bédouines se ralliaient à lui et des Qoraïchites de marque, tel Khâlid b. al-Walîd, se convertissaient. En janvier 630, il décida de marcher sur la Mekke, en violation du traité »⁴⁷.</p> <p>Mahomet recevait toujours le bon verset qui "tombe du ciel" au bon moment pour</p> <ol style="list-style-type: none"> justifier son mariage avec Aïcha, 6 ans (Coran 65:4), épouser la femme de son fils adoptif [Coran 4:3, 33:4], épouser la princesse, qu'il a capturé et dont il a fait massacrer la famille (père, frères ...) ou pour avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves [Coran 33:50, 4:24, Sahih Bukhari, 1, 8, 367]. pour empêcher d'être critiqué (Coran 10.94, 33:21). <p>Selon Mahomet, un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme [Sahih Muslim, 8.3424, 3425, 3427, Malik, livre 30, hadith 30.2.12].</p>
<p>Mahomet a supprimé l'idolâtrie et la superstition</p>	<p>« Mahomet a dit : L'effet du mauvais œil est réel », Boukhari, Vol. 7:636</p> <p>« Mahomet a dit : Lorsque vous vous chaussez, mettez en premier votre chaussure droite et lorsque vous vous déchaussez, enlevez en premier la chaussure gauche », Boukhari, Vol. 7:747⁴⁸.</p>

⁴⁶ Source : L'islam, Dominique Sourdel, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14.

⁴⁷ Source : L'islam, Dominique Sourdel, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14-15.

⁴⁸ Voir aussi le document « TOC de Mahomet »,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Les-TOC-de-Mahomet.htm>

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
<p>Le Coran est révélé, incréé et immuable.</p>	<p>« Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier. Nous en apportons un meilleur, ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ? » (Coran 2.106).</p> <p>« Quand Nous remplaçons un verset par un autre – et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre – ils disent : “Tu n’es qu’un menteur”. Mais la plupart d’entre eux ne savent pas » (Coran 16.101).</p> <p>« Anas ibn Malik a dit : « L’envoyé d’Allah prononça pendant trente matins des malédictions contre les meurtriers des gens du puits de Mawna, contre Ril, Dhakwan, Usayya, qui s’étaient montrés rebelles à Allah et à son envoyé ». Anas ajoute : « un morceau du Coran fut révélé relativement aux gens du puits de Mawna ; nous le récitâmes, puis il fut abrogé ». C’était : “Apprenez aux nôtres que nous avons rencontré notre seigneur ; il a été content de nous et nous a rendus content de lui” », Sahih Bukhari 56/19.</p> <p><u>Evolution de la position de Mahomet sur le vin, au cours du temps :</u></p> <p>– 16.67: Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent.</p> <p>– 2.219: Ils t’interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : “Dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens ; mais dans les deux, le péché est plus grand que l’utilité”. Et ils t’interrogent : “Que doit-on dépenser (en charité) ? ” Dis : “ L’excédent de vos biens.” Ainsi, Allah vous explique Ses versets afin que vous méditez.</p> <p>- 4.43: Ô les croyants ! N’approchez pas de la Salat alors que vous êtes ivres, jusqu’à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d’impureté [pollués] – à moins que vous ne soyez en voyage – jusqu’à ce que vous ayez pris un bain rituel. Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l’un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et vous ne trouviez pas d’eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains. Allah, en vérité est Indulgent et Pardonneur.</p> <p>– 5.90: Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu’une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous-en, afin que vous réussissiez^{49 50 51}.</p>
<p>Tous les versets du Coran corroborent les découvertes scientifiques modernes.</p>	<p>Exemple de versets incompatibles avec les connaissances scientifiques modernes⁵³ :</p> <p>86.5. Que l’homme considère donc de quoi il a été créé.</p>

⁴⁹ Source : *ABROGEANT / ABROGÉ, une des clés indispensables pour comprendre l’islam*, Sami Aldeeb, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2013/05/13/abrogeant-abroge-une-des-cles-indispensables-pour-comprendre-lislam/>

⁵⁰ Voir aussi le document "La rédaction du Coran",

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/la-redaction-du-coran.htm>

⁵¹ Voir aussi le document « Les versions du Coran et la genèse de la version actuelle du Coran »,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/les-versions-du-coran-et-la-genese-de-la-version-actuelle-du-coran.htm>

⁵³ Voir le document « Pseudosciences islamiques, « miracles scientifiques du Coran », terre plate etc. »,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/pseudosciences_islamiques.htm

Vérité n°1 (verset abrogé, verset tronqué, affirmations ...)	Vérité ou argument n°2 (verset abrogeant, partie omise des versets ...)
Note : Ce concordisme islamique ⁵² est appelé les « <i>miracles scientifiques du Coran</i> ».	86.6. Il [l'homme] a été créé d'une giclée d'eau [sperme] (خُلِقَ مِنْ مَّاءٍ دَافِقٍ) 86.7. sortie d'entre les lombes et les côtes (يَخْرُجُ مِنْ بَيْنِ الصُّلْبِ وَالتَّرَائِبِ). Commentaire : L'homme a été créé à partir d'une eau (le sperme) qui jaillit de l'homme ^{54 55} .
Nous sommes pour le vivre ensemble. Ou L'islam est tolérant.	« Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait n'est d'Allah en rien la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour » (Coran 2:28). « Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes » (Coran 9: 23). <u>Note</u> : les infidèles ou mécréants sont les non-musulmans (chrétiens, juifs, athées, polythéistes ...). Les musulmans ne doivent prendre pour amis que des musulmans.

Il est souvent aussi vrai que beaucoup de musulmans⁵⁶ n'ont pas lu (intégralement ou pas du tout) le Coran et les hadiths et s'en remettent, pour leur connaissance, à ce que leur dise leur imam, à la mosquée. Or ces imams ne leur disent pas tout. Soit les musulmans se trompent ou mentent (trompent).

4.2.2 Témoignages d'ex-musulmans

Voici plusieurs témoignages d'ex-musulmans sur la bonne ou mauvaise foi des croyants, dans leur défense de l'islam (et de leur prédication) :

Kemal : « Je suis sidéré et fatigué face à la trentaine d'expressions universelles « scientifiques » avec lesquelles les musulmans nous martèlent par manque d'argumentation, et surtout, quand la soutane blanche de l'islam trouve expression dans la philosophie intelligente profonde et absurde. Ils poussent parfois l'ineptie jusqu'à déclarer avec insolence qu'on est ignorant et **qu'on devrait se documenter sur le « vrai » islam** qui devrait être sûrement un concept extraterrestre, du fait que personne n'est capable de nous donner sa vraie définition, à part celle de **nous dire que l'islam signifie « paix » alors qu'il signifie soumission** sans se poser des questions. Ces expressions que tout le monde a entendues ont toute leur signification et sont :

- L'islam signifie paix et tolérance, c'est une religion de paix.
- L'islam soutient la science et le savoir. (Brevets scientifiques et prix Nobel ; les derniers de la classe)
- L'islam soutient l'éducation même pour les femmes. (Une petite faveur).
- L'islam défend les droits de la femme. (Mais il faut qu'elles soient soumises)
- Vous ne comprenez pas l'islam. (Les musulmans, pourtant, en majorité, ne lisent pas le coran et connaissent rien de l'histoire et de la vie de Mahomet).
- Non, ça n'a rien avoir avec le vrai islam !
- Vous êtes seulement raciste.
- Vous n'avez pas lu le coran. (Très rares les musulmans qui ont lu le coran : il leurs fait peur)
- Vous devez vous documenter sur l'islam avant de dire n'importe quoi.
- Vous dites un ramassis de conneries sur l'islam.
- Vous sortez ce verset de son contexte.

⁵² Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Concordisme_islamique

⁵⁴ Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-86-at-tariq-l-astre-nocturne.html>

⁵⁵ <http://exegeese-coran-tafsir-quran.over-blog.com/article-sourate-86-l-astre-nocturne-at-tariq-86504738.html>

⁵⁶ Surtout ceux d'Afrique du Nord.

- Vous êtes un mécréant : « Kafir ».
 - Vous êtes islamophobe.
 - Vous n'avez pas lu le coran correctement.
 - Vous ne comprenez rien de rien...
 - Vous négligez le contexte.
 - Les chiites ne sont pas de vrais musulmans.
 - Les alaouites ne sont pas de vrais musulmans.
 - Les salafistes ne sont pas de vrais musulmans.
 - Vous n'écoutez que les médias.
 - Vous avez lu une mauvaise traduction du coran. (Car couper la main aux voleurs, recommandé dans le coran, devient chatouillez les pieds dans une autre langue)
 - Vous n'avez pas compris le coran [le Coran est très complexe, il n'est pas à la portée de tout le monde].
 - Les autres religions sont fausses et falsifiées.
 - Nous somme, dans notre pays, les vrais musulmans.
 - Le coran est intraduisible, il faut le lire en arabe. (Ils sont certains que Dieu est arabe et ne comprend que la langue arabe). Et, ce qui est paradoxal c'est le fait que la traduction en français est moins violente que la version originale en arabe, et je donnerai comme exemple le mot « tuer » les mécréants en arabe qui devient « combattre » les mécréants, en français.
 - Vous devez voir le contexte historique avant de juger.
 - Ce ne sont pas de vrais musulmans.
 - Le coran est complet et l'islam est une vérité.
 - Pour comprendre les versets violents, il faut lire avant et après le verset en question pour comprendre le contexte.
 - Ce sont les juifs qui contrôlent le monde et oppriment les palestiniens.
 - C'est la faute de l'impérialisme et le sionisme tout ça.
 - Notre ennemi ce sont les américains, complices des juifs.
 - Vous dites n'importe quoi ! Vous nous manquez de respect.
 - Si tout le monde appliquait la charia de l'islam le monde serait meilleur et la vie beaucoup mieux.
- Ce n'est pas pour rien que la plupart des musulmans adorent leurs dictateurs et adorent qu'on leur mente en leur affirmant que l'islam a un bel avenir. Je pense que ça les rassure de rester prisonniers de leur bunker mental et honorablement aisés dans la consolation de l'ignorance ».

Karim : « Il y a trois ans, j'ai demandé à ma nièce ce qu'elle pense d'un homme frapper une femme et elle a dit que l'enfer, ce ne serait pas une chose horrible, et je l'ai informée, en la choquant, que l'islam l'autorise. Elle me regarde avec incrédulité. Et puis elle m'a dit que je devais vérifier, à nouveau, ceci. La ligne de fond ici est que **la plupart des musulmans n'ont aucune idée de leur religion et que pourtant ils la défendent férocement** ».

De D.B. : « Lorsque je publie des versets pour prouver la violence et la supercherie de l'islam, les musulmans me reprochent de **prendre les versets à la lettre, ou de les sortir de leur contexte**.

Je suis désolé mes frères, mais ces versets je les prends à la lettre, tout comme vous prenez à la lettre les versets qui interdisent la consommation de porc et d'alcool.

Tout comme vous prenez à la lettre les versets annonçant l'unicité de Dieu.

Tout comme vous prenez à la lettre les versets faisant de Mohamed le dernier des prophètes.

Vous prenez à la lettre lorsqu'il s'agit de faire croire que l'islam est une religion de paix, en citant par exemple que "Tuer un homme c'est comme tuer toute l'humanité", oubliant que ce verset, en plus d'être tronqué, est abrogé.

Est-ce un simple hasard que tous les versets qui sont susceptibles de porter atteinte à l'image de l'islam doivent être "interprétés" tandis que les versets doux sont pris à la lettre ? ».

Majid Oukacha : « 1) Il y a le relativisme juridique (il y a aussi pire ailleurs qu'en terre d'islam). Exemple « Et la Bible, c'est mieux⁵⁷ ? » [Mieux que le Coran, concernant le respect des droits de l'homme ? Alors qu'on ne parle pas de l'époque de la Bible, dans l'Antiquité, mais du 21^e siècle].

2) Toutes les traductions dans les autres langues sont mauvaises⁵⁸. En sortant un argument comme « Allah n'a jamais dit qu'il faut tuer ». La parole d'Allah serait mal retranscrite [Pourtant, ce sont des professionnels qui les ont traduit].

3) Il faut « décoraniser le Coran » : il faut comprendre le sens de ce verset (il faut tuer), par son sens opposé. Par exemple, la loi qui interdit de manger le porc est une métaphore. Frapper une femme doit être pris dans un sens métaphorique.

4) **Il faut contextualiser le Coran.** Ces punitions (Coran 5:38⁵⁹, 4 :34⁶⁰ ...) étaient valables à l'époque, liées au contexte de l'époque. Ce sont des lois limitées dans le temps, elles ne sont plus valables maintenant. Ces textes sont révolus (comme sur l'héritage pour les femmes ou pour l'esclavage etc.) ou abrogés [Malheureusement, le Coran n'a pas indiqué de limite de temps ou géographiques, pour ces versets, ordonnant ces punitions. De plus, la plupart des écoles coraniques refusent de contextualiser le Coran].

5) Le Coran est complexe et n'est compréhensible que par un petit nombre de savants [Pourquoi un texte complexe serait plus divin qu'un texte simple].

6) Beaucoup d'imams, en France, en se présentant comme progressistes, mais en fait, vous enfument et cherchent à endormir la vigilance des citoyens. »⁶¹.

4.2.3 Pour le « parti Islam », créé en 2012 en Belgique, « la constitution belge correspond à 80% au Coran »

Le 3 décembre a vu l'installation des conseils communaux issus du scrutin du 14 octobre 2012. Pour la première fois en Belgique siègent deux élus d'un parti islamiste, en région bruxelloise. **Et pour la première fois un parti a inscrit à son programme l'instauration de la loi religieuse [...].**

« **L'objectif ultime du parti reste néanmoins l'établissement d'un véritable Etat islamiste en Belgique, après y avoir instauré la charia. C'est ce qu'a confirmé le trésorier d'Islam Redouane Ahrouch aux journaux du groupe Mediahuis. Un objectif qui doit être atteint sans pour autant toucher à la Constitution belge, souligne toutefois celui qui est également conseiller communal à Anderlecht [...].**

On apprend également dans cet entretien que le parti islamiste souhaite séparer les hommes et les femmes dans les transports publics [...].

"Durant les heures de pointe, certaines personnes, surtout d'origine étrangère, profitent du fait que les véhicules sont pleins à craquer pour se 'coller' aux femmes. Ce ne sont pas seulement les femmes musulmanes qui se sentent ainsi humiliées. **C'est pourquoi je plaide pour les hommes montent à l'avant et les femmes à l'arrière**", a-t-il précisé »⁶².

Contacté par Sud Info, en 2018, Abdelhay Bakkali botte en touche sur ses intentions d'instaurer la charia en Belgique, une position décriée par la presse belge. Pour lui, « **la charia, c'est comme les sacs, elle peut prendre la forme de ce qu'on y met** ». [...] Bakkali déclare :

⁵⁷ Or 90% des chrétiens se focalisent sur le nouveau testament. Et en occident, ils respectent les droits de l'homme.

⁵⁸ Alors que ces traductions sont réalisées des universitaires souvent islamologues, qui connaissent l'islam et l'arabe sur le bout des doigts.

⁵⁹ « **Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage** » (Coran 5:38).

⁶⁰ « [...] **Pour celles qui se montrent insubordonnées, commencez par les exhorter, puis ignorez-les dans votre lit conjugal et, si nécessaire, corrigez-les [frappez-les] [...]** » (Coran 4:34).

⁶¹ Cf. C'est quoi la taqiya, Majid Oukacha, <https://www.youtube.com/watch?v=DURTU6yByFk>

⁶² La charia et la ségrégation sexuelle dans les bus: le programme interpellant du parti Islam, Maxime Czupryk, 6/04/18, <http://www.7sur7.be/7s7/fr/14836/Elections-2018/article/detail/3405200/2018/04/06/La-charia-et-la-segregation-sexuelle-dans-les-bus-le-programme-interpellant-du-parti-Islam.dhtml>

« Si nous établissons une justice sociale, nous serons aimés de Dieu (...) **Quand on étudie correctement la constitution belge, celle-ci correspond déjà à 80% au Coran.** »⁶³.

[en 2012], les médias ont insisté à juste titre sur les sorties rétrogrades et provocatrices des leaders de ce parti : établir la charia, mais « **en douceur (...) pour aboutir (...) tout naturellement à un Etat islamique en Belgique** » (RTBF – 29.10.2012) car « **pour l'instant, il y aurait trop de mains coupées (...) étant donné le nombre de délits** » (La Capitale – 16.10.2012), rétablir la peine de mort, exiler les apostats de l'islam, organiser la ségrégation entre hommes et femmes dans les transports en commun, un régime d'impôts et d'allocations familiales différencié pour les musulmans, contraindre les pouvoirs publics à traiter exclusivement avec des banques islamiques,... sans omettre d'autoriser le port du hidjab par les fonctionnaires, en particulier les policières ainsi que les élèves dès l'âge de 12 ans, le port du niqab (voile intégral) en rue, servir des repas halal dans les cantines, etc. Sans oublier l'ostracisme envers les homosexuels, les agnostiques et les athées⁶⁴.

Le « parti islam » n'est pas à une « vérité à géométrie variable » près.

4.2.4 Le sécessionnisme islamique – la non-mixité

« La non-mixité consiste (pour lutter contre le racisme) à destiner certaines réunions uniquement aux gens que le racisme " concerne ", i. e. (concrètement) aux non-blancs. Autrement dit, la non-mixité combat le racisme en triant les gens selon la couleur de leur peau...

Et puis, la non-mixité ne s'arrête pas aux réunions, mais imprègne les comportements des participants, aux yeux de qui les blancs restent des ennemis à l'extérieur.

Enfin, la non-mixité est une mesure fausement temporaire - puisque son abolition est soumise à la disparition du racisme lui-même (évidemment, ce n'est pas demain la veille).

Or - ce qui est ahurissant - c'est que **les militants antiracistes qui promeuvent la non-mixité, s'inscrivent tous, bizarrement, à les croire, dans le sillage de Martin Luther King** _ aux yeux de qui un tel dispositif serait un cauchemar... »⁶⁵.

[Je rajoute que la non-mixité, c'est le refus de l'altérité, refus totalement opposé aux idéaux de Martin Luther King et à son combat pour les droits civiques et l'égalité].

4.3 En conclusion partielle

Une proportion non négligeable de personnes, vivants en terre d'islam, ont recours à la « rhétorique de la propagande », qui fournit une vision fantasmée des faits historiques, par exemple dans le cadre du conflit israélo-palestinien, sans aucune préoccupation pour la vérité historique et scientifique.

Le journaliste de l'AFP écrivait dans un tweet : « **Clément Weill-Raynal @CWeillRaynal Un confrère chevronné de l'AFP m'a confié que le bureau de Gaza est considéré comme un repère de militants par la direction de l'agence. Mais pour des raisons politiques, on fait comme si de rien n'était, on diffuse les infos frelatées du bureau de Gaza y compris les fakes** »⁶⁶.

⁶³ Elections en Belgique : Pour le parti Islam, « la constitution belge correspond à 80% au Coran », 06/04/2018, <https://www.yabiladi.com/articles/details/63621/elections-belgique-pour-parti-islam.html>

⁶⁴ La liste Islam : un parti clérical, antidémocratique, totalitaire, Fatoumata, 7 December 2012, <http://www.fatoumatasidibe.be/?q=content%2F1a-liste-islam-un-parti-cl%C3%A9rical-antid%C3%A9mocratique-totalitaire>

⁶⁵ La non-mixité, c'est la seconde mort de Martin Luther King, Raphaël Enthoven, le 05 avril 2018, <http://www.europe1.fr/emissions/le-fin-mot-de-linfo/la-non-mixite-cest-la-seconde-mort-de-mlk-3618335>

⁶⁶ Fakes diffusées par les Palestiniens et leurs soutiens que les Israéliens appellent « Pallywood » : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pallywood>

Ces apologistes aiment les romans nationaux historiques fantasmés. Par exemple, on entend régulièrement, que la guerre d'Algérie aurait causé 1,5 à 2 millions de morts du côté Algériens (musulmans), sans aucune préoccupation de la vérité historique alors que ce nombre peut être estimé entre 350.000 et 500.000 morts algériens (ce qui est énorme).

Voir mon document, qui en donne des exemples : « *Mensonge et propagande en Islam et terre d'islam* », <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/mensonges-et-propagande.htm>

Le problème est la difficulté de l'autocritique de cette attitude et de ces romans nationaux fantasmés.

Nous retrouvons aussi le même problème avec les allégations sur les « *miracles scientifiques du Coran* », qui utilisent des raisonnements remplis d'approximations, de sophismes, de biais cognitifs, ne respectant pas du tout les règles de la démarche et de la méthode scientifique. Déjà pour ces apologistes, l'oxymore « *miracles scientifiques du Coran* » ne leur saute pas aux yeux (entre « miracle » et « scientifique »).

Mahomet a commis beaucoup d'erreurs scientifiques, comme dans ce verset « *Le sperme apparaît entre la colonne vertébrale et les côtes* » (Coran, verset 86:6-7)⁶⁷. Ce qui prouve que Mahomet pouvait se tromper, qu'il ne recevait donc pas la parole divine (car celle-ci est supposée vraie en tout temps).

Or on y découvre donc une volonté apologique de dissimuler ses erreurs, de gommer cette réalité ou de proposer une réalité fantasmée ...

Note : Voir la liste des erreurs scientifiques dans le Coran et dans les allégations sur les « *miracles scientifiques du Coran* », dans mon document : « *Pseudosciences islamiques : miracles scientifiques du Coran*, concordisme islamique, terre plate ... »,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/pseudosciences_islamiques.htm

Comment expliquer cette attitude « fanatique » ?

Est-ce liée à une ignorance dramatique de la connaissance et de la démarche scientifique moderne ? Ou à une vraie volonté de dissimulation, pour sauver à tout prix l'image d'un prophète Mahomet parfait (le meilleur des modèles) et donc sa religion ? Ou les deux ?

Cette volonté désespérée (folle) de faire concorder les derniers résultats de la science moderne avec les textes sacrés de l'islam (qui est une imposture scientifique), ce refus de la démarche scientifique peut alors expliquer les raisons du retard scientifique et du retard de la recherche scientifique en terre d'islam.

« *Les superstitions et les méthodes d'apprentissage du Coran pèsent lourdement sur le retard scientifique des sociétés musulmanes* ». Pervez Hoodbhoy, physicien pakistanais, « *La science refuse obstinément de prendre racine dans les pays musulmans* ».

« *Pour 14 millions de personnes dans le monde, 180 prix Nobel ont été attribués à des savants juifs. De l'autre côté, le milliard et demi de musulmans n'a obtenu que trois prix Nobel, dont un de la paix. Les deux autres, en chimie et en physique, l'ont été par des scientifiques ayant étudié et exercé exclusivement dans des pays anglo-saxons. « Le monde islamique n'a fourni aucune invention depuis le 12^{ème} siècle » ».*

⁶⁷ 5. Que l'homme considère donc de quoi il a été créé.

6. Il a été créé d'une giclée d'eau (دَافِقِي مَاءٍ مِنْ حُلُقِ)

7. sortie d'entre les lombes et les côtes (وَالرَّأْيِبِ الصُّلْبِ بَيْنَ مِنْ يَخْرُجُ).

(Commentaire : Il a été créé à partir d'une eau (le sperme) qui jaillit de l'homme).

Sources : a) <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-86-at-tariq-l-astre-nocturne.html>

b) <http://exegeese-coran-tafsir-quran.over-blog.com/article-sourate-86-l-astre-nocturne-at-tariq-86504738.html>

Source : *Le retard de la science en pays d'islam selon un physicien pakistanais*, 14/08/2017, <http://boulevarddelislamisme.blog.tdg.ch/archive/2017/08/14/un-physicien-pakistanais-analyse-le-retard-de-la-science-en-285652.html>

Note : A ceux qui veulent développer leur esprit critique face aux "miracles scientifiques du Coran" et aux autres pseudosciences islamiques, au concordisme islamique, etc., je recommande de rejoindre le groupe Facebook "*Pseudosciences islamiques, miracles scientifiques du Coran, terre plate ...*" : <https://www.facebook.com/groups/849269165281750/#>

A ceux qui veulent développer leur esprit critique, en général, je recommande de rejoindre le groupe Facebook "*Développer sa pensée critique*" : <https://www.facebook.com/groups/1541248779510630/>

5 La censure de toute déclaration sur le comportement de certains musulmans

David Duquesne écrivait le 7 avril 2017, dans le figaro Vox : « *Le plus grand des services que rend cette intelligentsia au totalitarisme [intellectuel] islamique est de maquiller le réel et de pratiquer le terrorisme intellectuel vis à vis de ceux qui osent dénoncer les nouveaux collabos. [...].*

Pendant que certains tuent, d'autres bâillonnent tout en faisant la promotion d'une territorialité islamique légitime sur notre sol en balayant d'un revers de la main de touche pas à mon pote, les questions cruciales de liberté de conscience, d'égalité hommes femmes et de rapport à l'altérité dans l'islam »⁶⁸.

« *Si la formule "islamisation de la radicalité" prônée par un Olivier Roy connaît un tel succès, c'est qu'elle conforte la doxa médiatico-politicienne dans son ignorance de la réalité sociale. Cette dilution du jihadisme dans la radicalisation va de pair avec le **tabou de "l'islamophobie" : l'analyse critique du domaine islamique est considérée aujourd'hui, par ces nouveaux inquisiteurs comme haram — "péché et interdit"**. En témoigne le procès en sorcellerie qu'ils ont récemment intenté au romancier algérien Kamel Daoud pour son article sur les violences sexuelles à Cologne, lors de la nuit de la St. Sylvestre 2015. **Cette idéologisation rend aveugle au fait que le jihadisme est une lutte à l'intérieur de l'islam entre différents tendances — Frères musulmans, salafistes, jihadistes — pour détenir l'hégémonie sur le discours. Elle vise à faire taire toute critique interne à l'islam, pose comme donnée absolue une identité religieuse close et favorise l'interprétation la plus rigoriste dont elle interdit la critique au nom de l'islamophobie** »⁶⁹.*

Même si l'on est honnête et que l'on pense dire la vérité, d'une façon utile et positive, il faut ne pas toujours présenter crûment les faits, il faut les édulcore _ impossible de ne pas mâcher ses mots _ afin de pouvoir passer sous les radars des censeurs islamistes sur les réseaux sociaux (Facebook ...), pour ne pas vous faire accuser d'essentialiser les musulmans et être censuré par Facebook⁷⁰.

Vous devez plutôt, par exemple, écrire :

⁶⁸ Source : *De Touche pas à mon pote à Touche pas à mon pote: l'héritage de la génération Mitterrand*, David Duquesne, 11/11/2017, <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/11/09/31003-20171109ARTFIG00326-de-touche-pas-a-mon-pote-a-touche-pas-a-mon-pote-l-heritage-de-la-generation-mitterrand.php>

⁶⁹ "Toute critique de l'islam est interdite", *Propos de Gilles Kepel recueillis par Ruth Grosrichard*, La Dépêche du Maroc, 10 septembre 2017, <https://ladepeche.ma/toute-critique-de-lislam-interdite/>

⁷⁰ Les auteurs les plus censurés et bloqués sur Facebook, dès qu'ils parlent de l'islam et les Musulmans sont : Céline Pina, Fatiha Agag-Boudjahlat, David Duquesne, David Vallat, Kemal Taher (nom de plume), Nathalie Bianco, ... les pages des associations Kurdes (Kurdistan au féminin _ là le pouvoir turque est à la manœuvre _ ...). Moi-même, j'ai été censuré pour la même raison.

« Ce que je ne supporte pas est le mensonge et **une partie (non négligeable) des musulmans ont souvent une très grande facilité à recourir au mensonge pour soutenir leur cause, la fin justifiant les moyens.** Et cette dimension tromperie (Taqiya légitime pour des buts de guerres) que les occidentaux ne perçoivent pas ».

Vous ne devez pas dire la « majorité des musulmans » ou « les musulmans », pour éviter, par exemple, un message désagréable de la part de Facebook, pour éviter de vous faire déconnecter ou bloquer par Facebook⁷¹.

Cette censure va jusque ce que l'on appelle le « jihad judiciaire »^{72 73} : « **Valentina Colombo, professeur de géopolitique à l'Université européenne de Rome, spécialiste du monde musulman, a décrit le jihad des tribunaux comme une stratégie « moderne, non-violente, mais agressive (...) pour terroriser l'ennemi d'Allah** ». Elle ajoute : « le jihad des tribunaux est l'outil favori des organisations et des personnes qui ont un lieu idéologique avec les Frères Musulmans dans les pays occidentaux ; il est régulièrement connecté à l'accusation d'islamophobie ». Valentina Colombo a repris la définition du jihad des tribunaux donnée par « The Legal Project », aux Etats Unis : « de tels procès sont prédateurs, lancés sans espoir sérieux de victoire, mais menés dans le but de pousser à la faillite, de détourner l'attention, d'intimider et démoraliser les accusés. **Les plaignants cherchent moins à l'emporter dans la salle d'audience qu'à détruire des chercheurs et des analystes. Même lorsque ceux-ci sortent vainqueurs, ils acquittent une facture élevée en temps, en argent, et en courage moral** »⁷⁴.

6 La taqiya selon les autorités religieuses musulmanes (première partie)

« **Il est licite de rompre l'intention d'un serment dans la mesure que n'est pas rompue la lettre du serment** » (« La dépendance du voyageur », Umdat al-Salik, sections o19.1 et o19.5)⁷⁵.

« **Taqiyya est d'une importance fondamentale dans l'Islam. Pratiquement chaque secte islamique l'accepte et la pratique ... Nous pouvons aller jusqu'à dire que la pratique de la taqiyya est courante dans l'islam, et que ces quelques sectes qui ne la pratiquent pas s'écartent du courant dominant ... Taqiyya est très répandue dans la politique islamique, surtout à l'époque moderne** »⁷⁶.

On a le droit de mentir sur sa foi, pour sauver sa vie :

⁷¹ Avec le sempiternel message : « Il semblerait que du contenu que vous avez publié ne respecte pas nos standards de la communauté. Nous supprimons les publications qui ciblent des personnes à cause de leur groupe ethnique, origine nationale, affiliation religieuse, orientation sexuelle, sexe ou infirmité. Consultez les standards de la communauté. Nous comprenons que vous n'étiez peut-être pas au courant de l'existence de nos standards. Aussi, nous vous invitons à découvrir la façon dont nous réagissons à ces types d'attaques. Si vous voyez du contenu sur Facebook qui, selon vous, est contraire à ce qui précède ou à l'un de nos autres standards, vous pouvez nous le signaler.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre aide afin de faire de Facebook un environnement sûr et accueillant. Apprenez à supprimer un élément de votre journal. ».

⁷² Bien que le site "Gatestone Institute" est considéré comme islamophobe (et de droite), je cite cet article : France : le Jihad par les tribunaux - Gatestone Institute, <https://fr.gatestoneinstitute.org/10693/france-jihad-tribunaux>

⁷³ Les victimes de ce "djidah judiciaire" ont été : le journal Charlie Hebo (en 2007, en 2013), Michel Houellebecq (en 2002), Eric Zemmour (un procès par an, entre 2011 et 2016), Pascal Bruckner (en 2015), Georges Bensoussan (en 2017), Véronique Corazza (en 2017), Laurence Rossignol (en 2016), Thierry Solère (en 2015), Pierre de Bousquet de Florian (en 2017), Soufiane Zitouni (en 2015), Mohamed Louizi (jusqu'à 6 procédures judiciaires lancées, depuis 2015, par des Frères musulmans, qu'il a cité dans ses articles de journaux), Ahmed Meguini (en 2017), etc.

⁷⁴ France : le Jihad par les tribunaux - Gatestone Institute, ibid.

⁷⁵ Reliance of The Traveller, Umdat al-Salik, https://abudaniyal.files.wordpress.com/2016/05/reliance2_complete.pdf

⁷⁶ Sami Mukaram, At-taqiyya fi 'l-Islam (Londres: Mu'assisat à-Turath ad Druzi, 2004), p. 7.

« La validité du recours à la taqiya a été confirmée et précisée par les oulémas (docteurs de la Loi) dès les débuts de l'islam, notamment par Tabarî (m. 923).

Il en résulte qu'un musulman peut abjurer extérieurement ses croyances, professer publiquement une autre religion, accepter d'être réputé non-musulman ou renoncer aux exigences culturelles et législatives conformes à l'islam, tout cela s'il se trouve dans des conditions qu'il estime être de contrainte justifiant une telle attitude. »⁷⁷.

7 Différence entre le christianisme et l'islam

A noter, que c'est une position opposée à la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile : "*Qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera*" (Mc 8, 35).

Certains musulmans affirment que le christianisme et l'islam sont très proches. Et que la notion « d'amour » dans le christianisme se retrouve dans le terme « miséricorde » dans l'islam. Or ce terme de miséricorde a une signification différente de celle du christianisme. Elle doit être plutôt perçue comme le résultat de la toute-puissance de Dieu (d'Allah). Allah peut être arbitraire : « *Allah égare qui il veut et guide qui il veut* » (35 8). Il n'a rien à voir avec le Dieu d'amour et de compassion des chrétiens. Vous ne trouvez dans le Coran, aucune utilisation du mot amour ou compassion, telle qu'ils sont employés dans le christianisme. Il y a 10 occurrences du mot amour, mais aucune avec la signification du mot amour comme dans le christianisme⁷⁸, beaucoup moins que dans le Nouveau testament (110 fois)⁷⁹. Mahomet affirme juste (11:90) que Allah est *Miséricordieux et plein d'amour*, mais rien d'autre qui le confirme dans ses agissements concrets. Rien de vraiment compassionnel, qui normalement conduit à la non-violence et à l'abnégation absolues. Quant au mot « compassion », il est totalement inconnu du Coran.

"Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour", Sourate 11:90.

"A ceux qui croient et font de bonnes œuvres, le Tout Miséricordieux accordera Son amour", Sourate 19:96.

Pourtant, la plupart des Occidentaux, surtout ceux qui défendent le multiculturalisme et le respect des coutumes et mœurs des musulmans, continuent de croire que les mœurs, les lois et les contraintes éthiques musulmanes sont à peu près identiques à celles de la tradition judéo-chrétienne. Or les enseignements propres à l'islam sont en opposition totale avec les normes et valeurs occidentales (par exemple, l'islam autorise la violence _ les meurtres, les punitions corporelles ... _ l'esclavage ...).

8 La tromperie dans les exploits guerriers de Mahomet

Mahomet — qui constitue [pour le musulman] l'exemple de l'être humain parfait, dont la conduite doit être imitée dans les moindres détails — avait une conception pragmatique du mensonge. Il est notamment bien connu qu'il permettait de mentir dans trois situations : pour réconcilier entre deux parties, ou plus, qui sont en conflit, pour calmer sa femme, et à la guerre⁸⁰. Selon un manuel de droit arabe consacré au djihad tel qu'il est défini par les quatre écoles du droit islamique,

⁷⁷ Annie Laurent, Ibid.

⁷⁸ Sourate 2:177, Sourate 2:165, Sourate 3:14, Sourate 11:90, Sourate 12:30, Sourate 19:96, Sourate 21:90, Sourate 76:8, Sourate 89:20, Sourate 100:8.

⁷⁹ Il y est 110 fois dans le Nouveau Testament. Source : Le mot "amour" n'est pas écrit dans le Coran, il y est 110 fois dans le Nouveau Testament, n'est pas là une des principales divergences et cela ne reflète-t-il pas un esprit totalement différent entre les 2 religions ?, <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20090119081443AA8ZIS9>

⁸⁰ Imam Muslim, "Kitab al-Birr wa's-Salat, Bab Tahrim al-Kidhb wa Bayan al-Mubih Minhu," Sahih Muslim, rev. ed., Abdul Hamid Siddiqi, trad. (New Delhi: Kitab Bhavan, 2000).

« Les ulémas [savants] considèrent que la **tromperie en temps de guerre est légitime (...) la tromperie est une forme de l'art de la guerre** »⁸¹.

De plus, selon Mukaram, cette tromperie est classée comme taqiyya :

« **La taqiyya servant à duper l'ennemi est permise** »⁸².

Plusieurs ulémas estiment que la tromperie fait partie intégrante de l'art de la guerre. Ibn al-'Arabi déclare, par exemple :

« **Dans les hadiths [citations et actions de Mahomet], le mensonge en temps de guerre est bien attesté. En fait, le mensonge est davantage souligné que l'obligation de courage** ».

Ibn al-Munir (mort en 1333) écrit :

« **La guerre est tromperie, la guerre la plus parfaite qu'un saint guerrier puisse faire est une guerre de tromperie et non de confrontation, car la confrontation comporte des risques, tandis que l'on peut obtenir la victoire par trahison et sans risque pour soi** ».

Quant à Ibn Hajar (mort en 1448), il conseille aux musulmans d'adopter :

« **Une attitude très prudente dans la guerre, tout en se lamentant [publiquement] et en portant le deuil de manière à tromper les infidèles** »⁸³.

Cette conception musulmane de la guerre comme tromperie renvoie à la bataille du Fossé (627), qui opposa Mahomet et ses disciples à plusieurs tribus non musulmanes, connues sous le nom de Al-Ahzab. Parmi ces derniers, Na'im ibn Mas'ud se rendit dans le camp musulman et se convertit à l'islam. Quand Mahomet s'aperçut que les Ahzab n'étaient pas au courant de la conversion de Mas'ud, il lui conseilla de retourner auprès d'eux et de les décider à lever le siège. C'est à cette occasion que Mahomet est censé avoir émis l'adage célèbre, « **car la guerre est tromperie** ». Mas'ud retourna auprès des Ahzab sans qu'ils sachent qu'il avait changé de camp et, de son côté, **il donna des informations fausses à ses anciens amis et alliés**. Il s'efforça également de générer des querelles entre les différentes tribus jusqu'à ce que, pleines de méfiance les unes envers les autres, elles finissent par se séparer et lever le siège, sauvant ainsi les musulmans de la destruction dans cette période encore embryonnaire [de l'islam]⁸⁴.

Plus récemment, des complices de l'attentat du 11-Septembre, tel Khalid Sheikh Muhammad, ont invoqué, dans leur défense, comme raison de leur rôle dans la conspiration, l'argument du prophète selon lequel « **la guerre est tromperie** ».

On trouve une autre expression encore plus puissante de la légitimité qu'il y a à tromper des infidèles, dans l'anecdote suivante. Un poète, Ka'b ibn Ashraf, avait offensé Mahomet, lequel s'était exclamé « **Qui tuera cet homme qui a blessé Allah et son prophète ?** ». Un jeune musulman nommé Muhammad ibn Maslama s'était porté volontaire, à condition que pour s'approcher de Ka'b afin de l'assassiner, il ait la permission de lui mentir. Mahomet lui donna son accord. Ibn Maslama alla voir Ka'b et commença à dire du mal de l'islam et de Mahomet. Il continua ainsi jusqu'à ce que ses paroles soient assez convaincantes pour que Ka'b se fie à lui. Ibn Maslama ne tarda pas alors à se présenter avec un autre musulman et à tuer Ka'b qui ne se méfiait plus⁸⁵.

Mahomet a pris d'autres positions qui font de la tromperie une action positive, comme lorsqu'il dit :

⁸¹ Ahmad Mahmud Karima, *Al-Jihad fi'l Islam: Dirasa Fiqhiya Muqarina* (Cairo: Al-Azhar, 2003), p. 304.

⁸² Mukaram, *At-Taqiyya fi 'l-Islam*, p. 32.

⁸³ *The Al Qaeda Reader*, Raymond Ibrahim, Doubleday, New York, 2007, pp. 142-3.

⁸⁴ Mukaram, *At-Taqiyya fi 'l-Islam*, pp. 32-3.

⁸⁵ Ibn Ishaq, *The Life of Muhammad*, Oxford University Press, Karachi, 1997, pp. 367-8.

« **Allah m'a commandé de parler de façon équivoque** parmi les peuples, au même titre qu'il m'a commandé d'édicter des obligations [religieuses] » ;

Ou encore : « *J'ai été envoyé dans des conditions impénétrables* »,

Et « **celui qui vit dans la dissimulation meurt en martyr** »⁸⁶.

Bref, les premières sources historiques de l'islam attestent clairement de l'importance suprême de la taqiyya comme d'une forme islamique de guerre. De plus, les premiers musulmans sont souvent décrits comme capables de se sortir de situations difficiles grâce au mensonge, notamment en reniant ou en insultant l'islam et Mahomet avec l'approbation de ce dernier - son seul critère étant que leurs intentions (niya) soient pures⁸⁷. Au cours des guerres contre les chrétiens, à chaque fois que les chrétiens avaient le pouvoir, la pratique de la taqiyya devint même plus totale. Ainsi que l'affirme Mukaram :

« *La taqiyya était utilisée comme un moyen, pour les musulmans, de repousser le danger, en particulier aux moments critiques où leurs frontières étaient l'objet de guerre avec les Byzantins, et, plus tard, l'objet des raids [croisades] des Francs et des autres* »⁸⁸.

9 La taqiya, la tromperie, comme ruse de guerre

La tromperie est également permise dans la guerre, mais ce sont des choses qu'on étudie habituellement seulement dans le **Fiqh du Jihad** qui est un sujet entier en soi. **L'Islam permet la guerre et la tromperie est une partie essentielle de la guerre**⁸⁹.

Les djihadistes ont un discours de légitimation théologique qui justifie cette dissimulation.

Dans tous les cas, la taqiya _ l'art de la dissimulation _ est prônée par l'Etat islamique.

Ils appliquent la recommandation de Sun Tzu⁹⁰ "*Tout l'art de la guerre est basé sur la **duperie***".

La "*taqiya*", dans le langage de certains spécialistes du terrorisme, désigne "*l'art de dissimuler sa véritable pensée pour arriver à la victoire*", expliquait à TF1 François-Bernard Huyghe, chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), au printemps 2015.

Selon Marc Trevidic, la sphère djihadiste s'est formée à cet "art" dès les années 90, lorsqu'Al-Qaida a commencé à initier ses troupes.

Ils pourraient ouvertement professer le patriotisme dans leur pays d'adoption tout en encourageant secrètement le djihadisme et en fournissant des ressources à des groupes terroristes militants Al-Qaïda ou l'État islamique (DAESH).

« *Sur Internet, l'organisation terroriste, DAESH, a par exemple mis en ligne un fichier intitulé 'Comment survivre en Occident ?' destiné à ses sympathisants installés en Occident. Ce guide du parfait petit djihadiste donne notamment à ces derniers des **stratégies pour les aider à se dissimuler*** » , selon François-Bernard Huygh, chercheur à l'Iris.

⁸⁶ Shihab ad-Din Muhammad al-Alusi al-Baghdadi, *Ruh al-Ma'ani fi Tafsir al-Coran al-'Azim wa' l-Saba' al-Mithani* (Beirut: Dar al-Kutub al-'Ilmiya, 2001), vol. 2, p. 118.

⁸⁷ Mukaram, *At-Taqiyya fi 'l-Islam*, pp. 11-2.

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 41-2.

⁸⁹ Cf. <https://www.quora.com/What-are-Kitman-Muruna-Taqiyya-and-Tawriya-How-are-they-justified>

⁹⁰ Sun Tzu, général chinois du VI^e siècle av. J.-C., auteur de l'ouvrage de stratégie militaire le plus ancien connu « *L'Art de la guerre* ».

"l'Egyptien Mohammed Atta", explique le Nouvel Obs. "Celui qui deviendra le coordinateur de l'attentat contre les tours du World Trade Center se rase la barbe et proscrit tous propos radicaux après avoir suivi sa formation dans les camps d'Oussama Ben Laden fin 1999. Même repéré de longue date par la CIA, il parviendra à tromper son monde jusqu'au 11 septembre 2001".

Le tueur de Nice, dont personne n'avait vu la radicalisation, buvait de l'alcool, mangeait du porc, avait une vie sexuelle débridée, prenait de la drogue..., alors même qu'il préparait l'attentat depuis un an.

« *Ce n'est pas l'argent le nerf de la guerre, c'est la ruse !* », aurait déclaré Mohamed Merah, le tueur de Toulouse et Montauban, le 22 mars 2012, avant d'être abattu par le Raid qui donnait l'assaut de son appartement.

Le terroriste, trois ans avant ses crimes, avait cessé de fréquenter la mosquée Bellefontaine du Mirail. Il sortait en boîte, commettait des petits délits. "C'est ce profil de jeune adulte déstructuré qui a induit en erreur la Direction centrale du Renseignement intérieur (DCRI) et l'a incitée à lever la surveillance", raconte le Nouvel Obs, dans une enquête de 2013.

A chaque attentat, c'est toujours le même refrain « *ce jeune était gentil, serviable ou bien il fumait du shit, personne ne l'a jamais vus faire une prière, il buvait de l'alcool, il était sapé pour draguer en boîte de nuit* ».

"Si on n'a pas ça en tête, on leur donnerait le bon Dieu sans confession", alertait, jeudi sur Europe 1, Olivier Falorni, secrétaire de la Commission d'enquête parlementaire sur les moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme.

Selon le Figaro ce mercredi soir, un rapport du député UMP Guillaume Larrivé intitulé : « **Pour un plan d'action anti-radicalisation islamiste en prison** », pointe les dangers de l'islamisme propagé dans les prisons aujourd'hui. Guillaume Larrivé rappelle que, dans les prisons aujourd'hui, les « *signes extérieurs de radicalisation ont presque totalement disparu, laissant la place à une radicalisation et à un prosélytisme, beaucoup plus discret, et, partant, plus difficiles à repérer.* ». Il ajoute : « *Cette stratégie de dissimulation ou de camouflage est théorisée par certains radicaux sous le nom de Taqiya.* ». [...] « *La Taqiya, la dissimulation islamiste, fait des ravages dans les prisons françaises* ».

Note : Mentir en général, ainsi que dans des situations spécifiques telles que les transactions commerciales est condamné dans divers hadiths. **Cependant, il y a quelques situations dans la littérature de hadith dans lesquelles Muhammad approuve la tromperie, telle que tromper l'adversaire dans la guerre, pour faciliter le meurtre d'un de ses ennemis, quand il est préférable de casser un serment que de le garder, ou pour obtenir une réconciliation entre les parties.**

Que l'islam légitime la tromperie dans le cadre de la guerre n'a, bien sûr, rien d'étonnant. Après tout, comme l'a formulé un auteur élizabéthain, John Lyly, « *tout est bon, en amour comme à la guerre* »⁹¹. D'autres philosophes ou stratèges non musulmans, comme Sun Tzu, Machiavel et Thomas Hobbes, ont justifié la tromperie dans la guerre. Tromper l'ennemi dans le cadre de la guerre relève du bon sens. La différence cruciale avec l'islam, c'est que la guerre contre l'infidèle est considérée comme permanente, et dure, selon le Coran, jusqu'à ce que « *cesse tout chaos et que toutes les religions appartiennent à Allah* » (Coran 8:39). Dans son article sur le djihad de l'Encyclopaedia of Islam, Emile Tyan remarque :

« *le devoir de jihad existe aussi longtemps que la domination universelle de l'islam n'a pas été atteinte. La paix avec les nations non musulmanes n'est donc que provisoire, et seul le hasard des circonstances peut la justifier de manière provisoire* »⁹².

De plus, et pour en revenir à la doctrine de l'abrogation, des érudits musulmans comme Ibn Salama (mort en 1020) s'accordent pour dire que le verset 9:5 du Coran, connu sous le nom de ayat as-sayf, ou verset du sabre, abroge environ

⁹¹ John Lyly, Euphues: The Anatomy of Wit (London, 1578), p. 236.

⁹² Emile Tyan, The Encyclopedia of Islam (Leiden: Brill, 1960), vol. 2, s.v. "Djihad", pp. 538-40.

124 des versets mecquois plus pacifistes, car cela inclut « *tous les versets coraniques qui prêchent autre chose qu'une offensive totale contre les non-croyants* »⁹³. En fait, les quatre écoles de la jurisprudence sunnite sont d'accord pour dire que :

« *Le djihad consiste à faire la guerre aux infidèles qui, après qu'on leur ait enjoint d'embrasser l'islam, ou au moins de payer une [jizya] et de vivre soumis, ont refusé de le faire* »⁹⁴.

Le caractère obligatoire du djihad est clairement exprimé par la vision du monde dichotomique qui oppose le « *royaume de l'islam* » au « *royaume de la guerre* ». Le premier s'appelle, *dar al-Islam*, ou « *règne de la soumission* », et représente le monde où domine la chariah. Le second, *dar al-Harb*, ou *règne de la guerre*, représente le monde non-islamique. Le combat se perpétue jusqu'à ce que le règne de l'islam engloutisse le monde non-islamique. Cet état de fait est celui qui existe encore aujourd'hui. Le très célèbre historien et philosophe musulman, Ibn Khaldun, (mort en 1406) formule clairement cette opposition :

« ***Dans la communauté musulmane, le djihad est un devoir religieux en raison de l'universalisme de la mission musulmane et de l'obligation de convertir tout le monde à l'islam par la persuasion ou par la force. Les autres groupes religieux n'avaient pas une mission universelle et le djihad n'était pas un devoir religieux pour eux, excepté pour des raisons défensives. Mais l'islam est obligé de conquérir le pouvoir contre les autres nations*** »⁹⁵.

Enfin, indépendamment de tous les faits avérés, il est bon de noter _ à moins qu'on puisse encore trouver déraisonnable qu'une foi ayant un milliard d'adeptes oblige à déclencher en son nom des guerres sans raison _ que *l'expansionnisme djihadiste est considéré comme un acte altruiste*, un peu à la manière de l'idéologie du « *fardeau de l'homme blanc* » au XIXe siècle. Selon cette logique, que le monde vive en démocratie sous le socialisme, le communisme ou tout autre système de gouvernance, il vit inévitablement enchaîné dans le péché, car le bien suprême de l'humanité réside dans l'accord avec la loi d'Allah.

Cette conception n'a en fait rien de neuf. Peu après la mort de Mahomet, en 634, avec la déferlante de guerriers du djihad, venue de la péninsule arabique, un commandant perse, qui ne devait pas tarder à succomber à l'invasion, demanda aux musulmans ce qu'ils désiraient. La réponse _ mémorable _ fut la suivante :

« *Allah nous a envoyés ici afin que nous puissions libérer ceux qui le désirent de la servitude de leurs maîtres terrestres et en faire les serviteurs d'Allah, afin de transformer leur misère en richesse et les libérer de la tyrannie et du chaos des [fausses] religions et leur apporter la justice de l'islam. Il nous a envoyés pour apporter sa religion à toutes ses créatures et leur lancer un appel pour qu'ils rejoignent l'islam. Tous ceux qui accepteront cet appel seront saufs et nous les laisserons en paix. Mais **quiconque refuse cet appel sera combattu jusqu'à ce que nous accomplissions la promesse d'Allah*** »⁹⁶.

Mille quatre-cent ans plus tard, en mars 2009, le juriste saoudien, Basem Alem, se fit l'écho de cette conception :

« En tant que membre de la vraie religion, j'ai davantage de droit à envahir les autres afin d'imposer un certain mode de vie [la chariah], dont l'histoire a démontré qu'il était le meilleur et le plus juste parmi toutes les civilisations. Tel est le

⁹³ David Bukay, "[Peace or Jihad? Abrogation in Islam](#)", *Middle East Quarterly*, Fall 2007, pp. 3-11, f.n. 58; David S. Powers, "The Exegetical Genre *nasikh al-Coran wa-mansukhuhu*", in *Approaches to the History of the Interpretation of the Coran*, Andrew Rippin, ed. (Oxford: Clarendon Press, 1988), pp. 130-1.

⁹⁴ Jalil, *At-Tarbiya al-Jihadiya fi Daw' al-Kitab wa 's-Sunna*, p. 7.

⁹⁵ Ibn Khaldun, *The Muqadimmah. An Introduction to History*, Franz Rosenthal, trad. (New York: Pantheon, 1958), vol. 1, p. 473

⁹⁶ Hugh Kennedy, *The Great Arab Conquests* (Philadelphia: Da Capo, 2007), p. 112.

véritable sens du djihad offensif. Quand nous nous engageons dans le djihad, ce n'est pas pour convertir les gens à l'islam, mais pour les libérer du sombre esclavage dans lequel ils vivent » (31).

Et il va sans dire que la taqiyya au service d'un tel altruisme est permise. Par exemple, très récemment, après avoir raconté une histoire où un musulman force un Juif à se convertir à l'islam en lui disant que s'il renonçait à l'islam, les musulmans le tueraient pour apostasie, l'imam Mahmoud al-Masri a parlé d'une « magnifique tromperie » (32). Après tout, d'un point de vue islamique, c'est le Juif qui a été le bénéficiaire de cette tromperie puisqu'elle l'a fait entrer dans l'islam.

10 Trêves et traités

La nature perpétuelle du djihad est soulignée par le fait, soutenu par les juristes, que 10 ans est la durée maximale de paix pour les musulmans avec les infidèles. Une fois que le traité a expiré, la situation doit être réévaluée. Ils s'appuient sur le traité de paix d'Hudaybiya⁹⁷, ratifié en 628 par Mahomet et ses ennemis Quraysh à la Mecque. L'exemple de Mahomet qui brisa ce traité au bout de deux ans (en prétextant une infraction des Quraysh) montre que la seule fonction d'une trêve est de permettre aux musulmans s'ils sont affaiblis de gagner du temps et de se regrouper avant une nouvelle offensive (33) :

« Par leur nature même, les traités doivent avoir une durée temporaire, car, dans la théorie juridique musulmane, les relations normales entre territoires musulmans et non-musulmans ne sont pas pacifiques mais guerrières »⁹⁸.

En se fondant sur ce point,

« Les fuqaha [juristes] sont d'accord pour considérer une trêve illimitée comme illégitime, si les musulmans sont en position assez forte pour repartir en guerre contre les non-musulmans »⁹⁹.

Bien que la charia demande aux musulmans d'honorer les traités, il existe donc une sortie possible qui est propice aux abus : *si les musulmans pensent, même sans preuves solides, que leurs ennemis vont rompre le traité, ils peuvent le briser les premiers*. De plus, certaines écoles de droit islamique, comme celle des Hanafites, affirment que les responsables musulmans peuvent abroger les traités tout simplement si cela semble être à l'avantage de l'islam¹⁰⁰. Cela n'est pas sans rappeler le hadith canonique suivant :

« Si tu fais serment de procéder à une action et que tu te rends compte, plus tard, qu'une autre action est meilleure, alors tu devras renier ton serment et faire ce qui est mieux »¹⁰¹.

Et qu'y a-t-il de mieux et de plus altruiste que de rendre la parole d'Allah dominante en déclenchant à nouveau le djihad dès que possible ? Traditionnellement, *les dirigeants musulmans lançaient un djihad au moins une fois par an*. Ce rite est particulièrement remarquable chez les *sultans ottomans, qui passaient la moitié de leur vie sur le champ de bataille*¹⁰². Le devoir de djihad était tellement important, que les sultans n'avaient pas le droit d'effectuer le pèlerinage à la Mecque _

⁹⁷ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_d%27Hudaybiya

⁹⁸ Majid Khadduri, *War and Peace in the Law of Islam* (Baltimore: The Johns Hopkins Press, 1955), p. 220.

⁹⁹ Ahmad Mahmud Karima, *Al-Jihad fi'l Islam: Dirasa Fiqhiya Muqarina*, p. 461.

¹⁰⁰ Ibid., p. 469.

¹⁰¹ Muhammad al-Bukhari, "[Judgements \(Ahkaam\)](#)" *Sahih al-Bukhari, book 89, M. Muhsin Khan, trad.*, accès au site, le 22 juillet 2009.

¹⁰² Michael Bonner, *Jihad in Islamic History: Doctrines and Practice* (Princeton: Woodstock Publishers, 2006), p. 148.

qui est pourtant un devoir individuel pour chaque musulman. C'est leur prise en main du djihad qui a permis à ce rite collectif de perdurer, autrement, il serait tombé en désuétude¹⁰³.

Pour résumer, le prérequis pour la paix ou la réconciliation est que les musulmans aient l'avantage. C'est ce que démontre un texte sunnite qui fait autorité, Umdat as-Salik, écrit par un érudit égyptien du XIXe siècle, Ahmad Ibn Naqib al-Misri :

« On doit trouver un bénéfice [maslaha] à la trêve, autre que le seul statu quo, car [il est écrit] :

"Ne soyez pas pusillanimes en offrant la paix à l'ennemi, quand vous êtes les plus forts !" [Coran, 47:35] »¹⁰⁴.

On rappellera un épisode plus récent, et qui est d'une importance majeure pour les dirigeants occidentaux qui recommandent la coopération avec les islamistes. Yasser Arafat venait de négocier un traité de paix, qui avait été vivement critiqué comme concédant trop de choses à Israël. Il s'adressa alors à une assemblée musulmane dans une mosquée de Johannesburg, et se justifia en ces termes :

« Je considère cet accord au même titre que l'accord signé par notre prophète Mahomet et les [Banei] Quraysh de la Mecque »¹⁰⁵. En d'autres termes, comme Mahomet, Arafat n'avait donné sa parole, que pour la renier une fois que la situation le permettrait, c'est-à-dire quand les Palestiniens seraient à nouveau en position de passer à l'offensive et de reprendre la route de Jérusalem. Dans d'autres contextes, Hudaybiya a fait figure de mot-clé pour les islamistes radicaux. Le Moro Islamic Liberation Front avait trois camps d'entraînement au sein du complexe d'Abu Bakar dans les Philippines et l'un d'eux s'appelait Camp Hudaybiya¹⁰⁶.

Hudna est un terme arabe signifiant une "trêve" ou une "armistice" temporaire, ainsi que "calme" ou "tranquille", venant d'une racine verbale signifiant "calme". Il est parfois mal traduit comme "cessez-le-feu". En d'autres mots, tant que l'islam est dans un état constant de jihad, un *cessez-le-feu temporaire* permet un repos, pour permettre plus de jihad ultérieurement, ou *c'est un mensonge, quand on n'a pas, en fait, l'intention, actuellement, de maintenir le cessez-le-feu* ...¹⁰⁷

11 La taqiya de la taqiya ?

Yarden Mariuma, sociologue à l'université de Columbia, écrit : "*Taqiyya est un terme juridique islamique dont le sens changeant se rapporte à quand un musulman est autorisé, selon la charia, à mentir. Un concept dont la signification a varié significativement parmi les sectes islamiques, les savants, les pays, et les régimes politiques, il est néanmoins l'un des termes clés utilisés par les récents polémistes anti-musulmans.*"¹⁰⁸. Les érudits islamiques déclarent que la *taqiyya* n'est permise que sous la contrainte, et que l'utilisation inflationniste du terme est qualifiée de "*base de l'islamophobie de*

¹⁰³ Ahmed Akgündüz, "[Why Did the Ottoman Sultans Not Make Hajj \(Pilgrimage\)?](#)" accès au site, le 9 nov. 2009.

¹⁰⁴ Daniel Pipes, "[Lessons from the Prophet Muhammad's Diplomacy](#)", *Middle East Quarterly*, Sept. 1999, pp. 65-72.

¹⁰⁵ Arabinda Acharya, "[Training in Terror](#)", *IDSS Commentaries*, Institute of Defence and Strategic Studies, Nanyang Technological University, Singapore, May 2, 2003.

¹⁰⁶ "[Does hypocrite have a past tense?](#)", for clip of Osama bin Laden, accès au site, le 1er août, 2009.

¹⁰⁷ Denis MacEoin, "[Tactical Hudna and Islamist Intolerance](#)", *Middle East Quarterly*, Summer 2008, pp. 39-48.

¹⁰⁸ Mariuma, Yarden. "Taqiyya as Polemic, Law and Knowledge: Following an Islamic Legal Term through the Worlds of Islamic Scholars, Ethnographers, Polemicists and Military Men." *The Muslim World* 104.1-2 (2014): 89-108.

droite en Amérique du Nord" ([Mohammad Fadel](#) 2013) ^[16] ou de "diffamation de taqiyya contre les musulmans"¹⁰⁹, tandis que le journaliste Raymond Ibrahim les accuse de pratiquer la "**taqiyya à propos de la taqiyya**"¹¹⁰.

Pour certains critiques de l'islam, même les autorités religieuses ont peut-être placé des limites l'utilisation de la taqiyya, dans la réalité des faits, le plus souvent, ces limites sont loin d'être respectées, quand il s'agit pour les musulmans d'envahir, « pacifiquement » et/ou par la conquête djihadiste, un pays kufr (peuplé majoritairement de « mécréants »). Sinon, on peut accuser certains musulmans, prônant « l'islam de paix, d'amour et des lumières », de ne pas avoir lui le Coran et les Hadiths et d'être les idiots utiles des islamistes.

Selon Raymond Ibrahim "La doctrine islamique de la taqiyya permet aux musulmans de **tromper activement les non-musulmans, au-delà du contexte de la « conservation de soi (de sa vie) », comme on le croit généralement**".

La Taqiyya ne signifie bien évidemment pas que « *chaque musulman, qui s'est intégré, se cache et comploté un attentat* » ou qu'il faut tomber dans ta théorie du complot antimusulman. Mais, au regard de tout ce qui précède, cela peut donner une base logique au doute, face à tout musulman, quel qu'il soit. Avec ce concept, que certains estiment être une légitimation de la philosophie « *de la fin justifie les moyens* », bien difficile ensuite de ne pas se méfier de la parole et de la loyauté d'un musulman, envers leurs interlocuteurs non-musulmans (juifs, chrétiens ...), *et de ne pas supposer que certains musulmans dissimulent, consciemment ou inconsciemment, leur haine profonde des juifs, sous couvert d'antisionisme, ceux-ci percevant, le plus souvent, qu'ils peuvent braquer leurs interlocuteurs non-musulmans, sinon.*

12 Tawriya

C'est la dissimulation jouant sur le double discours et l'ambiguïté, la tromperie par ambiguïté (double langage, refus de donner des réponses franches, exploitation des conflits de définition [jouer sur ambiguïtés des mots], etc.). C'est la création délibérée (intentionnelle) d'une fausse impression. C'est l'art de sissimuler (occulter) avec adresse, en jouant sur les faux semblants.

La / le Tawriya signifie « dissimulation » et pourrait être défini comme étant l'« *inventivité dans l'art du mensonge* ». Le Tawriya pourrait être appelé un « mensonge créatif » ...

Un musulman peut nier, par exemple, que la première sourate du coran rabaisse les juifs et les chrétiens pour la raison que c'est une supplication que les musulmans font 17 fois par jour afin de les garder à l'abri de la voie des « **égarés qui encourrent la colère d'Allah** » ...

Ce musulman pourrait répondre que la première sourate ne mentionne jamais, explicitement, les juifs ou les chrétiens. Ce musulman pratique alors aussi la tawriya, parce que bien que la première sourate du coran ne mentionne pas explicitement les juifs et les chrétiens, ce musulman sait pertinemment que le terme « **égaré** » dans cette sourate réfère à ceux-ci.

Tawriyya est généralement haram (péché, interdit), car cela équivaut à de la tromperie et la tromperie est sans équivoque haram. Mais il y a quelques exceptions où cela est permis, comme dans les exemples qui suivent¹¹¹ :

1. Si c'est fait en plaisantant et l'intention n'est pas de tromper mais plutôt d'humour. Par exemple, une fois qu'une vieille femme est venue vers le messager d'Allah (la paix soit sur lui) et a fait une demande, "O 'Messager d'Allah fait dua qu'Allah m'accorde l'entrée dans Jannah. Le messager d'Allah a répondu, O 'Mère, une vieille femme ne peut pas entrer dans Jannah. Cette femme a commencé à pleurer et a commencé à partir. Le messager d'Allah a

¹⁰⁹ "The Taqiyya Libel Against Muslims" [La diffamation de Taqiyya contre les musulmans], Sheila Musaji, The American Muslim, 21 May 2012, http://www.theamericanmuslim.org/tam.php/features/articles/the_taqiyya_libel_against_muslims/0014285

¹¹⁰ Raymond Ibrahim, "Taqiyya about Taqiyya", 12 April 2014, <http://www.raymondibrahim.com/islam/taqiyya-about-taqiyya/>

¹¹¹ Cf. <https://www.quora.com/What-are-Kitman-Muruna-Taqiyya-and-Tawriya-How-are-they-justified>

dit : Dis à la femme qu'on n'entrera pas dans un état de vieillesse, mais qu'Allah rendra toutes les femmes de Jannah jeunes vierges "

2. Si c'est fait en guerre ou par des espions pour tromper l'ennemi.
3. Si c'est fait par un homme à sa femme pour ne pas blesser ses sentiments et ne pas avoir à mentir. Par exemple, si la femme de l'homme arrive à être grosse et demande à son mari "est-ce que cette robe me fait paraître gros ? Dans un tel cas, le mari peut recourir au tawriyya et peut même mentir pour protéger ses sentiments.
4. Si c'est pour causer la réconciliation entre deux parties pour éviter le conflit ou l'effusion de sang possible.

Marwan Muhammad¹¹², ancien directeur du CCIF (Collectif Contre l'Islamophobie en France) a adressé une lettre ouverte au Président de la République, Emmanuel Macron, le 13 mars 2018¹¹³, dans laquelle il se plaint du système de laïcité à la française :

- « *Empêchez (Monsieur le Président) la laïcité d'attaquer fallacieusement la religion musulmane et ainsi de menacer l'union nationale* ».
- « *Le bon sens républicain doit empêcher fermement toute ingérence laïciste avec la même énergie qu'elle emploie contre le terrorisme, parce que ce sont les deux faces d'une même pièce.* ».
- « *La jeunesse musulmane (...) voyant les promesses de liberté, d'égalité et de fraternité se réduire comme peau de chagrin, menace de quitter la France (re-sic) (...). Cela coûtera (à la France) 150 milliards d'euros* ».

En un mot, la laïcité et le terrorisme seraient donc les deux faces d'une même pièce, selon Monsieur Marwan Muhammad. N'appliquerait-il pas, ici aussi, la *Tawriyya* au Président Macron ?

13 Kitman

Tromperie ou mensonge par omission (retenir (ne pas dire) les informations clés). Quelqu'un qui ne dit qu'une partie de la vérité. Un musulman exerce le *kitman*, *kithman*, ou *ketman* (secret ou restriction mentale), quand il ne dit qu'une partie de la vérité, ce qui a pour effet, très souvent, de déformer entièrement la vérité.

Exemple no 1 :

L'exemple le plus commun consiste à ce qu'un musulman affirme que le terme djihad réfère principalement ou uniquement à une lutte interne, à un combat spirituel contre le mal.

Or, **le coran fait usage du terme djihad et de ses dérivés environ 59 fois**. Et sur ces 59 fois, 16 mentions pourraient possiblement faire référence à une lutte interne alors que **la majorité des autres mentions font référence à une « guerre sainte »**, et ce, dans la foulée de ce que le « prophète guerrier » (Mahomet) a exercé, selon les hadiths et la sira.

Exemple no 2 :

Une forme commune de *kitman* est de citer uniquement les passages pacifiques du coran de la période mecquoise pré-Hégire, sachant bien que ces **passages furent abrogés par des versets belliqueux médinois post-hégire**¹¹⁴ :

¹¹² Il a été le Directeur exécutif de l'association Collectif contre l'islamophobie en France, de mars 2016 à octobre 2017. Source : Marwan Muhammad, https://fr.wikipedia.org/wiki/Marwan_Muhammad

¹¹³ Cf. <http://www.islamophobie.net/articles/2018/03/13/lettre-ouverte-a-emmanuel-macron/>

¹¹⁴ Citer uniquement les passages pacifiques du coran, sachant bien que ces passages furent abrogés par des versets belliqueux.

« Nulle contrainte en religion ! » (Sourate 2 :256) (sourate plus ancienne)

fut abrogée par :

« Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah, **alors que se soumet à Lui, bon gré, mal gré, tout ce qui existe dans les cieux et sur terre, et que c'est vers Lui qu'ils seront ramenés ?** » (Sourate 3,83) (sourate plus récente).

« Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes Capable de les secourir » (Sourate 22,39) (sourate plus ancienne)

fut abrogée par :

« Après que les mois sacrés expirent, **tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.** Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Sourate 9,5) (sourate plus récente).

Exemple no 3 :

Citer sélectivement le Coran, afin de dissimuler les versets violents contre les infidèles (qui leur veulent du mal).

Les apologistes musulmans ne citent aussi que des fragments d'un verset (5,32 par exemple) et négligent de mentionner que le reste du verset suivant qui ordonne le meurtre des incroyants :

« 32. C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que **quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes.** En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre.

33. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas ; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement »,

Plus de 60% du Coran contient des versets sur le meurtre des kouffar, ou les forçant à vivre sous la servitude comme dhimmi et à payer une lourde taxe appelée Jizya. Le Dhimmi doit s'en remettre, sans cesse, pour toute décision, aux musulmans, de toutes les manières que ce soit. Mais les musulmans cachent le plus souvent cette réalité.

Dissimuler le fait que Mahomet était propriétaire d'esclaves, qu'il a lancé des actions de pillage (razzias), avec ses soldats et fidèles, qu'il se réservait un cinquième du butin du pillage, qu'il a fait lapider des femmes, qu'il a fait décapiter des prisonniers, fait assassiner des opposants qui le critiquaient, qu'il a eu une relation sexuelle avec une enfant de 9 ans, Aïcha (qu'il avait épousé auparavant, lorsqu'elle avait 6 ans)

Dans ce exemple récent, le religieux musulman Mahmoud al-Masri a publiquement raconté l'histoire d'un musulman qui avait menti [par omission] à un juif et l'avait poussé à se convertir à l'islam, estimant qu'il s'agissait là d'un « joli tour ».

Dans cette vidéo, Mahmoud Al-Masri indique qu'il faut faire croire aux Juifs, qu'ils peuvent facilement quitter l'islam, après s'être convertis, s'ils n'en sont pas satisfaits. Mais, ne leur révéler qu'après leur conversion, **qu'ils ne peuvent plus quitter l'islam, sous peine de mort.**

Source : b) Egyptian cleric mahmoud al-masri recommends tricking jews into becoming muslims [Le religieux égyptien Mahmoud Al-Masri recommande de tromper les Juifs afin de les convertir à l'islam], August 10, 2009,

<https://www.memri.org/tv/egyptian-cleric-mahmoud-al-masri-recommends-tricking-jews-becoming-muslims>

b) Egyptian Cleric Mahmoud Al-Masri Recommends Tricking Jews into Becoming Muslims,

<https://www.youtube.com/watch?v=oTXywWqXQd0>

Les exemples, où le kitman est permis, sont les suivants¹¹⁵ :

1. Cacher les fautes d'une personne devant les autres, à moins les exposer, est bénéfique ou nécessaire pour prévenir les dommages.
2. Cacher des informations afin de provoquer une réconciliation entre deux parties qui, si elles étaient révélées, pourraient causer des effusions de sang.
3. Cacher des informations en plaisantant, quand l'autre personne comprend que c'est une blague.
4. Dissimuler des informations concernant les secrets d'Etat, tous secrets.
5. Dissimuler tout secret qui a été partagé avec vous en toute confidentialité pour, par exemple, la confidentialité du patient-médecin, la confidentialité du client-avocat. Cela inclut également les choses que les conjoints partagent entre eux. En fait, autant que je sache, aucune loi dans le monde, y compris la loi de la charia peut forcer un conjoint à témoigner contre son conjoint.
6. **Dissimuler des informations de l'ennemi dans la guerre afin de le tromper.** Cela inclut également l'espionnage.
7. Dissimuler des informations qui ne sont ni utiles, pertinentes ou nécessaires et les révéler, cela n'apporterait aucun bénéfice ou préjudice. Dans un tel cas, il est permis à une personne de dissimuler des informations (si elle le veut), parce que la dissimuler ne nuira ni ne profitera à personne et ne le révélera pas non plus.

Il y en a peut-être d'autres.

Il existe des cas exceptionnels où une certaine quantité de tromperie est permise, par exemple lorsque les policiers interrogent des criminels. La raison en est que l'on suppose généralement que les criminels mentiront et pourraient ne pas être coopératifs, par conséquent, dans l'intérêt de la justice, les policiers sont autorisés à recourir au **kithman**, au **tawriyya**¹¹⁶, etc.

14 Murana

La 'flexibilité' pour se fondre dans l'ennemi ou l'environnement ... La Murana signifie « faire usage de flexibilité » afin de se mêler à l'ennemi et à son entourage. C'est l'arme suprême pour l'infiltration. Mettre de côté les pratiques de l'Islam ou de la Sharia dans le but de "se fondre" [dans la communauté infidèle ou chez les ennemis].

Se fondre [dans / chez les ennemis], en mettant de côté [en gardant en réserve] les pratiques d'Islam ou de Sharia dans le but de faire réussir l'Islam [face aux ennemis].

Délaisser certains commandements dans le but supérieur d'avancement de l'Islam.

La suspension temporaire de la charia, afin que les immigrants musulmans apparaissent « modérés ». Ainsi, selon le principe de Hijra (immigration musulmane), les premiers musulmans sont un « hareng rouge » ou un cheval de Troie. La communauté Kafir ou Kuffar a l'impression fautive que les premiers immigrants ne sont pas une menace, au moins jusqu'à ce que la communauté musulmane ait gagné en force.

¹¹⁵ Cf. <https://www.quora.com/What-are-Kitman-Muruna-Taqiyya-and-Tawriya-How-are-they-justified>

¹¹⁶ Cf. <https://www.quora.com/What-are-Kitman-Muruna-Taqiyya-and-Tawriya-How-are-they-justified>

La justification de ce type de tromperie est la sourate 2,106 : « *Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, **Nous en apportons un meilleur, ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?*** ».

Un musulman peut ainsi passer outre certains commandements du coran dans la mesure où il se livre à la poursuite d'un « meilleur commandement ». De fait, les musulmans qui travaillent à l'avancement de l'islam peuvent ainsi s'écarter temporairement des lois islamiques afin de ne pas effrayer le non-musulman, et ce, dans le but de l'amadouer et de gagner sa sympathie en vue de sa conversion à l'islam ou encore afin d'infiltrer diverses institutions où les non-musulmans sont majoritaires.

« *Après des libéraux (les idiots utiles), **apprenez leur langage** afin de pouvoir obtenir ce que vous voulez, **en leur disant ce qu'ils veulent entendre !*** ».

Voici quelques exemples de la pratique de la muruna par un musulman afin de passer inaperçu, afin de se mêler aux non-musulmans en vue de l'infiltration, du djihad et de l'avancement de l'islam :

- Se raser
- Porter des vêtements à l'occidentale
- Boire de l'alcool
- ...

Quelques exemples :

Les musulmans et pirates de l'air de 9/11 visitaient des clubs de danseuses ainsi que des bars alors qu'au même moment ils suivaient des cours de pilotage aux États-Unis pour commettre des actes terroristes.

Se marier un non-musulman ou se comporter comme un non-musulman, de manière à ce que son véritable agenda passe inaperçu...

Plusieurs Américains croient que Huma Abedin Mahmood, une assistante d'Hillary Clinton, a épousé Anthony Weiner, un membre du congrès juif, afin d'obtenir une habilitation de sécurité de haut niveau et ainsi infiltrer les plus hauts niveaux de l'administration américaine. *Mais ces allégations venant du parti républicain n'ont pas été prouvées et qu'elles font plutôt partie d'une théorie du complot (au sujet de la menace islamiste) venant de l'extrême-droite américaine*¹¹⁷.

15 Taysir

Tromperie par la facilitation (ne pas avoir à observer tous les principes de la charia).

16 Darura

Tromperie par nécessité (se livrer à quelque chose "Haram" ou interdit).

17 La taqiya selon les textes sacrés et les autorités religieuses (seconde partie)

¹¹⁷ Cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Huma_Abedin

Liste des versets et hadiths pouvant justifier la tromperie islamique :

17.1 Versets du Coran

Certaines traductions édulcorées, dans une langue étrangère à l'arabe, dissimulent la force violente de certains versets et la vraie signification de ce certains versets et hadiths.

Le mot arabe utilisé ici pour « ruse » ou « **stratagème** » est **makara**, ce qui veut dire littéralement **tromperie**.

Coran 2:225 : « **Dieu vous tiendra rigueur non pas d'un serment que vous aurez prononcé à la légère, mais de celui que vous aurez proféré en toute conscience, car Dieu est Clément et Plein de mansuétude.** ».

Source : http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=2

Autre traduction : « **Ce n'est pas pour les expressions gratuites dans vos serments qu'Allah vous saisit : Il vous saisit pour ce que vos coeurs ont acquis. Et Allah est Pardonneur et Patient** ».

Coran 3 :28 : « **Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux** ».

Autre traduction : « **Ne laissez pas les croyants prendre pour des amis ou des aides non-croyants plutôt que des croyants : si quelqu'un le fait, rien ne sera aidé par Allah, sauf par précaution, afin que vous puissiez vous en prémunir. Mais Allah vous avertit (Se souvenir) de Lui-même ; pour le but final est à Allah** ».

Ce verset justifie la taqiya et demande aux musulmans de ne pas prendre les mécréants comme alliés ou amis, à moins que cela ils n'y soient « **contraints par un péril à redouter** ».

Muhammad ibn Jarir at-Tabari (mort en 923), auteur d'un commentaire du Coran, qui fait autorité, explique ainsi le verset 3:28 :

« **Si vous [les musulmans] êtes sous l'autorité de non-musulmans et craignez pour vous-mêmes, conduisez-vous avec une apparence de loyauté envers eux, par la parole, tout en conservant votre hostilité à leur égard par devers vous (...)** [sachez que] Allah a interdit aux croyants de se montrer amical ou intime avec les infidèles, sauf si les infidèles les dominent. Dans ce cas précis, qu'ils se comportent amicalement avec eux tout en préservant leur religion »¹¹⁸.

Toujours à propos de ce verset du Coran, Ibn Kathir (mort en 1373), qui est une autre grande autorité coranique, écrit :

« **Quel que soit le lieu ou le moment, quiconque craint des tourments [venant de non-musulmans] peut se protéger en donnant le change** ».

Il en veut pour preuve une citation d'Abu Darda, proche compagnon de Mahomet, enjoignant d' « **arborer un large sourire face à certaines personnes tandis que notre cœur les maudit** ». Un autre compagnon, connu sous le nom d'Al-Hasan, a dit que « **la pratique de la taqiyya est acceptable jusqu'au jour du jugement** » (c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps)¹¹⁹.

D'autres savants importants, comme Abu 'Abdullah al-Qurtubi (1214-73) et Muhyi 'd-Din ibn al-Arabi (1165-1240), ont étendu la taqiyya jusqu'à l'appliquer à de nombreuses actions. En d'autres termes, les musulmans peuvent se conduire comme des infidèles ou même pire, par exemple en se prosternant et en adorant des idoles et des croix, en portant de faux témoignages, ou même en montrant les faiblesses d'autres musulmans à l'ennemi infidèle — tout est permis sauf tuer un autre musulman :

¹¹⁸ Abu Ja'far Muhammad at-Tabari, Jami' al-Bayan 'an ta'wil ayi'l-Coran al-Ma'ruf: Tafsir at-Tabari (Beirut: Dar Ihya' at-Turath al-'Arabi, 2001), vol. 3, p. 267.

¹¹⁹ Imad ad-Din Isma'il Ibn Kathir, Tafsir al-Coran al-Karim (Beirut: Dar al-Kutub al-'Ilmiya, 2001), vol. 1, p. 350.

« *la taqiyya, même si elle est pratiquée sans contrainte, ne mène pas à un statut d'infidèle, même si elle peut mener à des péchés méritant le feu de l'enfer* »¹²⁰.

17.2 Allah est le trompeur

Coran 3:54 : « *Et ils (les incroyants) ont planifié de tromper, et Allah a planifié de tromper (les mécréants), et Allah est le meilleur des séducteurs (trompeurs).*

Autre traduction : Et ils [les autres] se mirent à « stratéger ». Allah aussi stratéger. Et Allah est le meilleur de stratèges !
Autre traduction : Et ils [les autres] se mirent à comploter. Allah a fait échouer leur complot. Et c'est Allah qui sait le mieux leur machination ! ».

Autre traduction : Ils [les mécréants] ont usé de ruse [contre Jésus], et Dieu aussi a rusé ; Dieu est le meilleur des stratèges.
»

Coran 7:99 : « *Et ils sont alors à l'abri de la tromperie d'Allah ? Personne ne se sent à l'abri de la tromperie d'Allah, sauf ceux qui périront.*

Autre traduction : Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah.
Autre traduction : Se sentaient-ils à l'abri des ripostes divines ? Or, seuls les perdants croient échapper à la rigueur du Seigneur ».

Si Allah use de ruse ou comploté contre les mécréants, alors les musulmans sont autorisés à faire de même.

Coran 8:30 : « *Et (souvenez-vous) quand les mécréants ont comploté contre vous (O Muhammad), pour vous emprisonner, ou vous tuer, ou vous expulser. Ils ont comploté la tromperie, mais Allah a également tromper la tromperie ; et Allah est le meilleur des trompeurs.*

Autre traduction : (Et rappelle-toi) le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent. Mais Allah comploté, et Allah est le meilleur en stratagèmes.

Autre traduction : (Et rappelle-toi) le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent. Mais Allah a fait échouer leur complot, et Allah est le meilleur en stratagèmes ».

Coran 9:3 : « *Et il sera proclamé, d'ordre de Dieu et de Son Prophète, à l'adresse des hommes, le jour du grand pèlerinage, que Dieu et Son Messager sont déliés de tout engagement vis-à-vis des polythéistes : «Si vous vous repentez, cela vaudra mieux pour vous , mais si vous vous obstinez dans votre impiété, sachez que vous ne saurez jamais réduire Dieu à l'impuissance !» Annonce donc un châtement douloureux aux incroyants, »*

Source : <https://www.yabiladi.com/coran/sourate/9/at-tauba.html>

Autre traduction : « Et proclamation aux gens, de la part d'Allah et de Son messager, au jour du Grand Pèlerinage, qu'Allah et Son messager, désavouent les associateurs. Si vous vous repentez, ce sera mieux pour vous. Mais si vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Allah à l'impuissance. Et annonce un châtement douloureux à ceux qui ne croient pas ».

Au sujet de la dissolution des serments passés avec les païens qui restèrent à la Mecque après sa capture. Ils n'avaient rien fait de mal, mais ils furent tout de même expulsés.

Coran 16:106 : « *Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible ».*

Autre traduction : « Quiconque, après avoir accepté la foi en Allah, exprime l'Incrédulité, _ sauf sous la contrainte, son cœur reste ferme dans la Foi _ mais comme ceux qui ouvrent leur poitrine à l'Incrédulité, sur eux est la Colère d'Allah, et la leur sera une Pénalité épouvantable ».

¹²⁰ Mukaram, At-Taqiyya fi 'l-Islam, pp. 30-7.

Ce verset justifie la taqiya et montre qu'il y a des circonstances qui peuvent « pousser » un musulman à mentir.

Coran 40:28 : « *Et un homme croyant de la famille de Pharaon, qui **dissimulait sa foi** dit : « Tuez-vous un homme parce qu'il dit : « Mon Seigneur est Allah ? » Alors qu'il est venu à vous avec les preuves évidentes de la part de votre Seigneur. S'il est menteur, **son mensonge** sera à son détriment ; **tandis que s'il est véridique**, alors une partie de ce dont il vous menace tombera sur vous ».* Certes, Allah ne guide pas celui qui est outrancier et imposteur ! ».

Un homme est présenté comme un croyant mais qui devait « *dissimuler sa foi* » parmi ceux qui n'étaient pas croyants.

Coran 66:2 : « **Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments.** Allah est votre Maître ; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage ».

« Dieu a pourtant institué pour vous un moyen de vous délier de certains de vos serments. »

Source : http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=66

17.3 Pour les hadiths

17.3.1 Bukhari

Bukhari (52:269) : « **Le prophète dit : 'La guerre est basée sur la tromperie'** »

Ce hadith justifie le meurtre de Usayr ibn Zarim et de trente des ses hommes désarmés par Mahomet après la promesse d'un sauf-conduit (voir Information complémentaire plus bas).

Source : <https://muflihun.com/bukhari/52/269>

Bukhari (49:857) : « **Celui qui fait la paix entre les gens en inventant et en disant de fausses informations, celui-là n'est pas un menteur.** »

Autre traduction : Rapporté Um Kulthum bint Uqba : « *Qu'elle a entendu l'apôtre d'Allah dire : « Celui qui fait la paix entre les gens en **inventant de bonnes informations ou en disant de bonnes choses, n'est pas un menteur.** » ».* [Sahih Bukhari 3:49:857](#)

Autre traduction : « Rapporté par Um Kulthum bint Uqba :

*Qu'elle a entendu l'apôtre d'Allah dire : "Celui qui fait la paix entre les gens en **inventant de bonnes informations ou en disant de bonnes choses, n'est pas un menteur.**" ».*

Source : <https://muflihun.com/bukhari/49/857>

Bukhari (84:64) : « *Rapporté par 'Ali:*

*Chaque fois que je vous dis un récit de l'apôtre d'Allah, par Allah, je préférerais tomber du ciel que de lui donner une fausse déclaration, mais si je vous dis quelque chose entre vous et moi (pas un Hadith) **alors c'était vraiment un tour (ie, je peux dire des choses juste pour tromper mon ennemi).** J'ai entendu l'apôtre d'Allah dire : "Dans les derniers jours, il y aura des jeunes gens insensés qui diront les meilleurs mots, mais leur foi n'ira pas au-delà de leur gorge (ils n'auront aucune foi) et sortira de) leur religion comme une flèche sort du jeu. Alors, **où que vous les trouviez, tuez-les, car ceux qui les tuent auront une récompense au Jour de la Résurrection.** ».*

Source : <https://muflihun.com/bukhari/84/64>

Alors qu'il était en position de force à la période de ce hadith, Ali confirme qu'il est possible de mentir afin de tromper l'ennemi.

Rapporté par Abdullah bin Umar : « *Deux hommes sont venus d'Orient et se sont adressés aux personnes qui ont été étonnés par l'éloquence de leurs discours. Sur ce que l'apôtre d'Allah a dit « **un discours éloquent est aussi efficace que la magie** » ».* [Sahih Bukhari 7:71:662](#)

Rapporté par Sahl bin Sad As-Sa'idi : « ... L'Apôtre d'Allah a dit : *Un homme peut sembler au peuple comme s'il pratiquait les actions du peuple du Paradis alors qu'en fait il vient des « gens de l'Enfer ».* **Un autre peut sembler au peuple comme s'il pratiquait les actes du peuple de l'enfer (feu), alors, qu'en fait, il vient des « gens du Paradis »** ». [Sahih Bukhari 4:52:147](#)

Rapporté Al-Bara : « Lorsque le prophète avait l'intention d'accomplir la 'Umra, il envoya une personne au peuple de La Mecque leur demandant la permission d'entrer à La Mecque. Ils ont stipulé qu'il ne resterait pas plus de trois jours et n'y entrerait qu'avec des armes à gaine et ne prêcherait (Islam) à aucun d'entre eux. Alors Ali bin Abi-Talib a commencé à rédiger le traité entre eux. Il a écrit : "C'est ce que Muhammad, apôtre d'Allah a accepté." Les Mecquois ont dit : "Si nous savions que vous (Muhammad) êtes le Messenger d'Allah, alors nous ne vous aurions pas empêchés et vous aurions suivi, mais écrivez : " C'est ce que Muhammad bin 'Abdullah a accepté. "Sur ce que l'apôtre d'Allah a dit," par Allah, je suis Muhammad bin 'Abdullah, et, par Allah, je suis apôtre d'Allah. " L'apôtre d'Allah a l'habitude de ne pas écrire ; alors il a demandé à 'Ali d'effacer l'expression du Messenger d'Allah. Sur ce 'Ali a dit, "Par Allah je ne l'effacerai jamais." L'apôtre d'Allah a dit (à 'Ali), "Laissez-moi voir le papier." Quand 'Ali lui a montré le papier, **le Prophète a effacé l'expression de sa propre main.** Lorsque l'apôtre d'Allah était entré à la Mecque et que trois jours s'étaient écoulés, les Mecquois vinrent à 'Ali et dirent : "Laissez votre ami (c'est-à-dire le Prophète) quitter La Mecque." Ali a informé l'apôtre d'Allah à ce sujet et l'apôtre d'Allah a dit: "Oui", puis il est parti ». [Sahih Bukhari 4:53:408](#)

17.3.1.1 Briser les serments

Dans Sahih Bukhari nous trouvons des récits nous disant que le Prophète Muhammad avait dit s'il prêtait serment et trouvait plus tard quelque chose d'autre, il ferait "ce qui est mieux" et expierait son serment.

« Rapporté Zahdam :

Nous étions en compagnie d'Abu Musa Al-Ash'ari et il y avait des relations amicales entre nous et cette tribu de Jarm. Abu Musa a été présenté avec un plat contenant du poulet. Parmi les gens, il y avait un homme au visage rouge qui ne s'approchait pas de la nourriture. Abu Musa a dit (à lui), "Venez (et mangez), car j'ai vu l'apôtre d'Allah en manger (c'est-à-dire le poulet)." Il a dit : "Je l'ai vu manger quelque chose (sale) et depuis je l'ai détesté, et j'ai juré que je ne le mangerai pas" Abu Musa a dit : "Allez, je vais vous le dire (ou vous raconter). Une fois je suis allé à l'apôtre d'Allah avec un groupe d'Al-Ash'ariyin, et l'ai rencontré alors qu'il était en colère, distribuant des chameaux de Rakat. Nous avons demandé des montures, mais il a juré qu'il ne nous donnerait pas de montures et a ajouté : "Je n'ai rien pour vous, pour monter dessus". Pendant ce temps, des chameaux de butin ont été apportés à l'apôtre d'Allah et il a demandé deux fois : "Où sont les Al-Ash'ariyin ?" Il nous a donc donné cinq chameaux blancs avec de grosses bosses, et puis j'ai dit à mes compagnons, "l'apôtre d'Allah a oublié son serment. Par Allah, si nous ne rappelons pas à l'Apôtre d'Allah son serment, nous ne réussissons jamais. "Nous sommes donc retournés vers le Prophète et avons dit, « O Apôtre d'Allah, nous vous avons demandé des montures, mais vous avez juré que vous ne nous donneriez pas de montures, nous pensons que vous avez oublié votre serment. Il a dit : « C'est Allah qui vous a donné des montures, par Allah, et **si Allah le veut, si je prête serment et que je trouve quelque chose d'autre, je ferai mieux et expierai mon serment.** »

Sahih Bukhari 7: 67: 427¹²¹.

« Rapporté 'Abdur-Rahman bin Samura:

Le Prophète a dit: « O Abdur-Rahman, ne cherchez pas à être un chef, car si vous avez reçu l'autorité à votre demande, vous en serez tenu responsable, mais si vous le recevez sans demander (pour cela), alors vous serez aidé (par Allah) en elle. **Si jamais vous prêtez serment de faire quelque chose et plus tard vous trouvez que quelque chose d'autre est mieux, alors vous devriez expier votre serment et faire ce qui est mieux** » ».

Sahih Bukhari 9: 89: 260^{122 123}.

¹²¹ Sahih Bukhari Volume 7, Book 67, Hadith 427, <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-7/Book-67/Hadith-427/>

¹²² Qur'an, Hadith and Scholars: Muhammad and Lying, https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,_Hadith_and_Scholars:Muhammad_and_Lying

¹²³ Cf. <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-9/Book-89/Hadith-260/>

Puisque déterminer ce qui est « meilleur » est une évaluation très subjective, on peut rompre n'importe quel accord avec n'importe qui à n'importe quel moment, en se basant simplement sur sa perception de ce qui est « meilleur ».

17.3.1.2 La guerre est une tromperie

« Rapporté Abu Huraira : Le Prophète a dit, "Khosrau sera ruiné, et il n'y aura pas de Khosrau après lui, et César sera sûrement ruiné et il n'y aura pas de César après lui, et vous dépenserez leurs trésors dans la cause d'Allah." Il a appelé, "**La guerre est la tromperie**" ».

Sahih Bukhari 4: 52: 267¹²⁴

« Rapporté Abu Huraira : L'apôtre d'Allah a appelé, "**la guerre est la tromperie**" ».

Sahih Bukhari 4: 52: 268¹²⁵

« Rapporté par Jabir bin 'Abdullah : Le Prophète a dit : "**La guerre est une tromperie**" ».

Sahih Bukhari 4: 52: 269¹²⁶

17.3.1.3 Pas limité à la guerre

Les musulmans prétendent souvent que mentir dans l'Islam est limité à son utilisation dans la guerre, mais dans les hadiths suivants, Muhammad permet à un musulman de mentir afin de tuer Ka'b ibn al-Ashraf, un poète juif qui a écrit un poème anti-musulman qui offensé lui.

« Raconté Jabir : Le Prophète a dit, 'Qui est prêt à tuer Ka'b bin Ashraf (c'est-à-dire un Juif).' Muhammad bin Maslama a répondu : « Est-ce que tu aimes que je le tue? Le Prophète a répondu par l'affirmative Muhammad bin Maslama a dit : "Alors permettez-moi de dire ce que j'aime". Le Prophète a répondu : "Je le fais (c'est-à-dire je vous le permets)". ».

Sahih Bukhari 4: 52: 271¹²⁷

« Rapporté par Jabir bin 'Abdullah : L'apôtre d'Allah a dit : "Qui est prêt à tuer Ka'b bin Al-Ashraf qui a blessé Allah et Son Apôtre ?" Là-dessus Muhammad bin Maslama se leva en disant : "O Apôtre d'Allah, voudrais-tu que je le tue ?". Le Prophète a dit, "Oui," **Muhammad bin Maslama a dit, "Alors permettez-moi de dire une (fausse) chose (c'est-à-dire de tromper Kab)." Le Prophète a dit, "Vous pouvez le dire".** Ka'b a dit : "Alors prêtez-moi vos fils." Ils ont dit : « Comment pouvons-nous hypothéquer nos fils pour vous ? Plus tard, ils seraient abusés par les gens disant qu'un tel a été hypothéqué pour une cargaison de chameaux, ce qui nous causerait une grande disgrâce, mais nous hypothéquerons notre bras à vous. " Muhammad bin Maslama et son compagnon ont promis à Kab que Muhammad reviendrait à lui. Il est venu à Kab la nuit avec le frère adoptif de Kab, Abu Na'ila. Kab les a invités à entrer dans son fort, puis il est descendu vers eux. Sa femme lui a demandé : « Où vas-tu en ce moment ? ». Kab répondit : "Aucun autre que Muhammad bin Maslama et mon frère adoptif Abu Na'ila sont venus." Sa femme a dit : "J'entends une voix comme si le sang coulait de lui". Ka'b a dit : " Ils ne sont que mon frère Muhammad bin Maslama et mon frère adoptif Abu Naila. Un homme généreux devrait répondre à un appel la nuit même s'il est invité à être tué ". Muhammad bin Maslama est allé avec deux hommes (certains narrateurs mentionnent les hommes comme 'Abu bin Jabr, Al Harith bin Aus et Abbad bin Bishr). Vin Maslama entra avec deux hommes et leur dit : « **Quand Ka'b viendra, je toucherai ses cheveux et je les sentirai, et quand tu verras que je lui ai pris la tête, dépouille-le.** Je vais vous laisser sentir sa tête. "Kab bin Al-Ashraf est descendu à eux enveloppé dans ses vêtements, et diffusant le parfum." Muhammad bin Maslama a dit "n'a jamais senti un meilleur parfum que cela". Ka'b a répondu "J'ai les meilleures

¹²⁴ Sahih al-Bukhari Book Number 52 Hadith Number 267, <https://muflihun.com/bukhari/52/267>

¹²⁵ Sahih Bukhari Volume 004, Book 052, Hadith Number 268, <http://www.hadithcollection.com/sahihbukhari/85/3499-sahih-bukhari-volume-004-book-052-hadith-number-268.html>

¹²⁶ <https://muflihun.com/bukhari/52/269>

¹²⁷ <https://muflihun.com/bukhari/52/271>

femmes arabes qui savent comment utiliser des parfums de grande qualité". Puis Muhammad bin Maslama a demandé de nouveau à Ka'b : "Me laisseras-tu (sentir ta tête) ?". Ka'b a dit : "Oui." Quand Muhammad l'a fort tenu, il a dit (à ses compagnons) : « **Attrape-le ! Alors ils l'ont tué et sont allés au Prophète et l'ont informé. (Abu Rafi) a été tué après Ka'b bin Al-Ashraf** ». ».

Sahih Bukhari 5: 59: 369¹²⁸.

Ceci est un cas clair de mensonge endossé par le prophète afin d'atteindre les objectifs de l'Islam, donc suivre l'exemple de Mahomet autorise les Musulmans à mentir (et à tuer) pour défendre Muhammad.

17.3.1.4 Consentement conjugal

Ces récits disent qu'une personne peut sciemment faire mentir deux de ses amis au sujet du consentement donné par une femme et le mariage sera confirmé. Donc, si elle le refuse, tout ce qu'il a à faire est d'avoir deux amis qui mentiront et elle sera légalement sa femme.

« Rapporté par Abu Haraira : L'apôtre d'Allah a dit : "Une esclave ne devrait pas être donnée en mariage avant d'être consultée, et une vierge ne devrait pas être donnée en mariage avant que sa permission ne soit accordée." Les gens ont dit : "**Comment va-t-elle exprimer sa permission ?**" Le Prophète a dit : "**En gardant le silence** (lorsqu'on lui a demandé son consentement)." Certaines personnes ont dit : « Si un homme, en jouant un tour, présente deux faux témoins devant le juge pour témoigner qu'il a épousé une matrone avec son consentement et que le juge confirme son mariage, et le mari est sûr qu'il ne l'a jamais épousé (avant), alors un tel mariage sera considéré comme légal et il peut vivre avec elle comme mari" ».

تُنكحُ لا " وسلم عليه الله صلى الله رسولُ قال قال ، هُرَيْرَةَ أَبِي عَن ، سَلَمَةَ أَبِي عَن ، يَحْيَى عَن ، شَيْبَانَ حَدَّثَنَا ، نُعَيْمُ أَبُو حَدَّثَنَا
إِنْسَانٌ اِحْتَالَ إِنْ النَّاسِ بَعْضُ وَقَالَ " . تَسَكَّتْ أَنْ " قَالَ إِذْنُهَا كَيْفَ قَالُوا " . تُسْتَأْذِنُ حَتَّى الْبِكْرُ تُنكحُ وَلَا ، تُسْتَأْمَرُ حَتَّى الْإِيمِ
، النِّكَاحُ هَذَا يَسْعُهُ فَإِنَّهُ ، فَطُ يَنْزَوِجَهَا لَمْ أَنَّهُ يَعْلَمُ وَالرَّوْجُ ، إِيَّاهُ نِكَاحَهَا الْقَاضِي فَأُتِبَتْ ، بِأَمْرِهَا نَيْبِ امْرَأَةٍ تَرْوِجُ عَلَى رُورٍ بِشَاهِدَيْ
مَعَهَا . لَهُ بِالْمَقَامِ بَأْسَ وَلَا

Sahih Bukhari 9: 86: 100¹²⁹.

« Rapporté par Abu Huraira : Le Prophète a dit : « Une vierge ne devrait pas être mariée avant qu'on lui demande son consentement, et la matrone ne devrait pas être mariée jusqu'à ce qu'on lui demande si elle accepte de se marier ou non. Il a été demandé : "O Apôtre d'Allah, comment va-t-elle (la vierge) exprimer son consentement ?" Il a dit : "En gardant le silence." Certaines personnes ont dit : « Si une vierge n'est pas sollicitée et qu'elle n'est pas mariée, et qu'un homme, en jouant un tour, présente deux faux témoins, il l'a épousée avec son consentement et le juge confirme que son mariage est vrai, et le mari sait que les témoins étaient de faux témoins, alors il n'y a pas de mal à ce qu'il consomme son mariage avec elle et le mariage est considéré comme valide." ».

حَدَّثَنَا مُسْلِمُ بْنُ إِبرَاهِيمَ ، حَدَّثَنَا هِشَامٌ ، حَدَّثَنَا يَحْيَى بْنُ أَبِي كَثِيرٍ ، عَن أَبِي سَلَمَةَ ، عَن أَبِي هُرَيْرَةَ ، عَن النَّبِيِّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ " لَا تُنكحُ الْبِكْرُ حَتَّى
تُسْتَأْذِنُ ، وَلَا الشَّيْبُ حَتَّى تُسْتَأْمَرَ " . فَقِيلَ يَا رَسُولَ اللهِ كَيْفَ إِذْنُهَا قَالَ " إِذَا سَكَتَتْ " . وَقَالَ بَعْضُ النَّاسِ إِنْ لَمْ تُسْتَأْذِنِ الْبِكْرُ وَلَمْ تَرْوِجْ . فَاحْتَالَ رَجُلٌ
فَأَقَامَ شَاهِدَيْ رُورٍ أَنَّهُ تَزَوَّجَهَا بِرِضَاهَا ، فَأُتِبَتْ الْقَاضِي نِكَاحَهَا ، وَالرَّوْجُ يَعْلَمُ أَنَّ الشَّهَادَةَ بَاطِلَةٌ ، فَلَا بَأْسَ أَنْ يَطَّأَهَا ، وَهُوَ تَرْوِجٌ صَحِيحٌ .

Sahih Bukhari 9:86:98¹³⁰

¹²⁸ Sahih al-Bukhari Volume 5 Book 59 Hadith 369, <https://muflihun.com/bukhari/59/369>

¹²⁹ Sahih Bukhari / Volume-9 / Book-86 / Hadith-100, <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-9/Book-86/Hadith-100/>

¹³⁰ Sahih Bukhari / Volume-9 / Book-86 / Hadith-98, <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-9/Book-86/Hadith-98/>

"Abu Asem nous a dit d'Ibn Goreh, du fils d'Abi Molaika, de Zokwan, d'Aisha (qu'Allah soit satisfait d'elle) que : L'apôtre d'Allah (PBUH) a dit que le consentement d'une vierge était pris. J'ai dit: "Une vierge se sent timide". Il a dit: "Son silence est son consentement." Et certaines personnes ont dit que si un homme tombe amoureux d'une odalisque orpheline ou d'une vierge et elle le refuse. Puis, il fait un tour en apportant deux faux témoins qu'il a épousés et l'orphelin a réalisé (le tour) et a donné son consentement et le juge a reconnu les faux témoins et le mari est conscient de son mensonge, alors il est légitime pour lui de copuler avec elle. "¹³¹.

حدثنا أبو عاصم عن ابن جريج عن ابن أبي مليكة عن ذكوان عن عائشة رضي الله عنها قالت قال رسول الله صلى الله عليه وسلم البكر تستأذن قلت إن البكر تستحي قال إذنها صماتها وقال بعض الناس إن هوي رجل جارية يتيمة أو بكرا فأبت فاحتال فجاء بشاهدي زور على أنه تزوجها فأدرکت فرضيت اليتيمة فقبل القاضي شهادة الزور والزوج يعلم ببطلان ذلك حل له الوطء

Sahih Bukhari 6570¹³²

17.3.2 Sahih Muslim

« Humaid b. Abd al-Rahman b. 'Auf a rapporté que sa mère Umm Kulthum fille de' Uqba b. Abu Mu'ait, et elle était parmi les premiers émigrants qui ont prêté allégeance à l'apôtre d'Allah (que la paix soit sur lui), disant qu'elle a entendu le Messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) en disant : Un menteur n'est pas celui qui essaie d'apporter la réconciliation entre les gens et parle bien (afin d'éviter la dispute), ou il transmet le bien. Ibn Shihab a dit qu'il n'a pas entendu que cette exemption était accordée dans tout ce que les gens disent comme mensonge mais dans trois cas : au combat, pour amener la réconciliation entre les personnes et la narration des paroles du mari à sa femme, et la narration du mot d'une femme à son mari (sous une forme tordue afin d'apporter la réconciliation entre eux) ».

، حَدَّثَنِي حَزْمَةُ بْنُ يَحْيَى، أَخْبَرَنَا ابْنُ وَهْبٍ، أَخْبَرَنِي يُونُسُ، عَنِ ابْنِ شِهَابٍ، أَخْبَرَنِي حُمَيْدُ بْنُ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ عَوْفٍ، أَنَّ أُمَّهُ أُمَّ كَلْثُومٍ بِنْتُ عَقْبَةَ بْنِ أَبِي مُعَيْطٍ، وَكَانَتْ، مِنَ الْمُهَاجِرَاتِ الْأُولَى اللَّاتِي بَاتِعْنَ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَخْبَرْتُهُ أَنَّهَا سَمِعَتْ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَهُوَ يَقُولُ " لَيْسَ الْكُذَّابُ الَّذِي يُصْلِحُ بَيْنَ النَّاسِ وَيَقُولُ خَيْرًا وَيَنْبِي خَيْرًا " . قَالَ ابْنُ شِهَابٍ وَلَمْ أَسْمَعْ يُرَخَّصُ فِي شَيْءٍ مِمَّا يَقُولُ النَّاسُ كُذِّبَ إِلَّا فِي ثَلَاثِ الْحَزَبِ وَالْإِصْلَاحِ بَيْنَ النَّاسِ وَحَدِيثِ الرَّجُلِ امْرَأَتَهُ وَحَدِيثِ الْمَرْأَةِ زَوْجَهَا .

Sahih Muslim 32: 6303¹³³.

17.3.2.1 Briser les serments

En plus de Sahih Bukhari, nous trouvons beaucoup plus de récits dans Sahih Muslim concernant la rupture des serments. Cette fois, Muhammad encourage les musulmans à faire de même et à choisir ce qui est « meilleur ».

« Abu Musa al-Ash'ari a rapporté : Je suis venu à l'apôtre d'Allah (que la paix soit sur lui) avec un groupe d'Ash'arites demandant de nous donner une montagne. Il (le Saint Prophète) a dit : Par Allah, je ne peux pas vous fournir une montagne, et il n'y a rien avec moi que je devrais vous donner comme un tour. Il (le narrateur) a dit : Nous sommes restés là aussi longtemps qu'Allah l'a voulu. Alors on lui a apporté (au Saint Prophète) des chameaux. Il (le Saint Prophète) a alors ordonné de nous donner trois chameaux à bosse blanche. Nous avons commencé et avons dit (ou certains d'entre nous ont dit aux autres) : Allah ne nous bénira pas. Nous sommes venus au Messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) le suppliant de nous fournir des chameaux. Il a juré qu'il ne pouvait pas nous fournir une monture, mais plus tard il nous a fourni cela. Ils (certains

¹³¹ La narration anglaise correspondante (Sahih Bukhari 9: 86: 101) ajoute une clause supplémentaire "et alors elle atteint l'âge de la puberté", que nous pouvons voir et qui n'est pas présente dans la version arabe du hadith et était donc probablement ajouté par le traducteur Muhsin Khan lui-même.

¹³² الرئيسية الصفحة « الحديث » البخاري صحيح « http://hadith.al-islam.com/Page.aspx?pageid=192&BookID=24&PID=6678

¹³³ Sahih Muslim / Book-32 / Hadith-6303, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-32/Hadith-6303/>

du Prophète) *En ce qui me concerne, par Allah, s'il le veut, je ne jurerais pas, mais si, plus tard, je verrais mieux que cela, je (ferais rompre le vœu) et l'expierais et ferais ce qui est mieux* ».

أَبِي عَنْ بُرَيْدَةَ أَبِي عَنْ جَرِيرِ بْنِ عَمْرِو بْنِ عَبْدِ اللَّهِ قَالَ - لِحَلْفِ وَاللَّفْظِ - ، الْحَارِثِيُّ حَبِيبُ بْنُ وَحْيَى ، سَعِيدُ بْنُ وَقْتَبَةَ ، هِشَامُ بْنُ خَلْفٍ حَدَّثَنَا مَا فَلَبَّيْنَا قَالَ " . عَلَيْهِ أَحْمَلُكُمْ مَا عِنْدِي وَمَا أَحْمَلُكُمْ لِأَنَّ اللَّهَ " فَقَالَ نَسْتَحْمَلُهُ الْأَشْعَرِيِّينَ مِنْ رَهْطٍ فِي وَسْمٍ عَلَيْهِ اللَّهُ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ الْأَشْعَرِيُّ ، مُوسَى نَسْتَحْمَلُهُ وَسَلَّمَ عَلَيْهِ اللَّهُ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَتَيْنَا لَنَا اللَّهُ يُبَارِكُ لَنَا - لِبَعْضِ بَعْضًا قَالَ أَوْ - فَلَمَّا أَنْطَلَقْنَا فَلَمَّا الدَّرَى عُرِّ دَوْدَ بِنَاتٍ لَنَا فَأَمَرَ يَابِلَ أَبِي ثُمَّ اللَّهُ شَاءَ كَفَرْتُ إِلَّا مِنْهَا خَيْرًا أَرَى ثُمَّ يَمِينٍ عَلَى أَحْلِفُ لَنَا اللَّهُ شَاءَ إِنَّ وَاللَّهِ وَإِنِّي حَمَلْتُكُمْ اللَّهُ وَلَكِنَّ حَمَلْتُكُمْ أَنَا مَا " فَقَالَ فَأَخْبَرُوهُ فَأَتَوْهُ . حَمَلْنَا ثُمَّ يَحْمَلْنَا لَا أَنْ فَحَلَفْتُ " . خَيْرٌ هُوَ الَّذِي وَأَتَيْتُ يَمِينِي عَنْ

Sahih Muslim 15: 4044¹³⁴

« Abu Huraira a rapporté : Une personne s'est assise tard dans la nuit avec l'apôtre d'Allah (que la paix soit sur lui), puis est venu à sa famille et a constaté que ses enfants s'étaient endormis. Sa femme a apporté de la nourriture pour lui. Mais il a juré qu'il ne mangerait pas à cause de ses enfants (s'endormir sans nourriture) **Il a alors donné préséance (de rompre le vœu et ensuite l'expier) et a mangé la nourriture Il est alors venu au Messager d'Allah (paix Soit sur lui) et fait mention de cela à lui, après quoi le Messager d'Allah (paix sur lui) a dit : Celui qui a prêté serment et (plus tard) trouvé quelque chose de mieux que cela, [dans ce cas, il] devrait faire cela, et expier pour (avoir rompu) ce vœu** ».

حَدَّثَنِي زُهَيْرُ بْنُ حَرْبٍ ، حَدَّثَنَا مَرْوَانُ بْنُ مُعَاوِيَةَ الْفَرَارِيُّ ، أَخْبَرَنَا يَزِيدُ بْنُ كَيْسَانَ ، عَنْ أَبِي حَازِمٍ ، عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ ، قَالَ أَعْتَمَ رَجُلٌ عِنْدَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ثُمَّ رَجَعَ إِلَى أَهْلِهِ فَوَجَدَ الصَّبِيَّةَ قَدْ نَامُوا فَأَتَاهُ أَهْلُهُ بِطَعَامِهِ فَحَلَفْتُ لَا يَأْكُلُ مِنْ أَجْلِ صَبِيَّتِهِ ثُمَّ بَدَأَ لَهُ فَأَكَلَ فَأَتَى رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فَذَكَرَ ذَلِكَ لَهُ فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " مَنْ حَلَفَ عَلَى يَمِينٍ فَرَأَى غَيْرَهَا خَيْرًا مِنْهَا فَلْيَأْتِهَا وَلْيُكْفِرْ عَنْ يَمِينِهِ "

Sahih Muslim 15: 4052¹³⁵

« Abu Huraira a rapporté que le Messager d'Allah (que la paix soit sur lui) a dit : **Celui qui a prêté serment et a ensuite trouvé une autre chose meilleure que ceci devrait expier pour le serment (rompu) par lui et faire (la meilleure chose)** ».

وَحَدَّثَنِي أَبُو الطَّاهِرِ ، حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ وَهَبٍ ، أَخْبَرَنِي مَالِكٌ ، عَنْ سُهَيْلِ بْنِ أَبِي صَالِحٍ عَنْ أَبِيهِ ، عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ ، أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ " مَنْ حَلَفَ عَلَى يَمِينٍ فَرَأَى غَيْرَهَا خَيْرًا مِنْهَا فَلْيُكْفِرْ عَنْ يَمِينِهِ وَلْيَفْعَلْ "

Sahih Muslim 15: 4053¹³⁶

« Abu Huraira a rapporté le Messager d'Allah (que la paix soit sur lui) comme disant : **Celui qui a prêté serment et (plus tard) a trouvé une autre chose meilleure que cela, il devrait faire ce qui est mieux et expier pour le vœu (qu'il a rompu)** ».

وَحَدَّثَنِي زُهَيْرُ بْنُ حَرْبٍ ، حَدَّثَنَا ابْنُ أَبِي أُوَيْسٍ ، حَدَّثَنِي عَبْدُ الْعَزِيزِ بْنُ الْمُطَّلِبِ ، عَنْ سُهَيْلِ بْنِ أَبِي صَالِحٍ ، عَنْ أَبِيهِ ، عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " مَنْ حَلَفَ عَلَى يَمِينٍ فَرَأَى غَيْرَهَا خَيْرًا مِنْهَا فَلْيَأْتِ الَّذِي هُوَ خَيْرٌ وَلْيُكْفِرْ عَنْ يَمِينِهِ "

Sahih Muslim 15: 4054¹³⁷

« Ce hadith est rapporté sur l'autorité de Suhail avec la même chaîne de transmetteurs (avec ces mots) : **"Il devrait expier pour (avoir rompu) le vœu et faire ce qui est mieux."** ».

وَحَدَّثَنِي الْقَاسِمُ بْنُ زَكَرِيَاءَ ، حَدَّثَنَا خَالِدُ بْنُ مَخْلَدٍ ، حَدَّثَنِي سُلَيْمَانُ ، - يَغْنِي ابْنُ بِلَالٍ - حَدَّثَنِي سُهَيْلٌ ، فِي هَذَا الْإِسْنَادِ بِمَعْنَى حَدِيثِ مَالِكٍ " فَلْيُكْفِرْ يَمِينَهُ وَلْيَفْعَلِ الَّذِي هُوَ خَيْرٌ "

¹³⁴ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4044, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4044/>

¹³⁵ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4052, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4052/>

¹³⁶ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4053, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4053/>

¹³⁷ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4054, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4054/>

« 'Adi a rapporté le Messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) comme disant : **Quand quelqu'un parmi vous prête un serment, mais s'il trouve (quelque chose) mieux, il devrait expier (pour le non-respect du serment), et faire ce qui est mieux** ».

حَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ نُمَيْرٍ، وَمُحَمَّدُ بْنُ طَرِيفِ بْنِ الْجَلِيلِيِّ، - وَاللَّفْظُ لِابْنِ طَرِيفٍ - قَالَ حَدَّثَنَا مُحَمَّدُ بْنُ فَضِيلٍ، عَنِ الْأَعْمَشِ، عَنْ عَبْدِ الْعَزِيزِ بْنِ رُفَيْعٍ، عَنْ تَمِيمِ الطَّائِيِّ، عَنْ عَدِيِّ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " إِذَا حَلَفَ أَحَدُكُمْ عَلَى الْيَمِينِ فَرَأَى خَيْرًا مِنْهَا فَلْيُكْفَرْهَا وَلْيَأْتِ الَّذِي هُوَ خَيْرٌ "

« Abd al-Rahman b. Samura a rapporté que le Messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) m'a dit : Abd al-Rahman b. Samura, ne demandez pas l'autorité car si cela vous est accordé pour le demander, vous seriez mandaté pour cela (sans avoir le soutien d'Allah), mais si vous le recevez sans que vous le demandiez, vous seriez aidé (par Allah) dans cela. **Et quand tu prends un serment et que tu trouves autre chose de mieux que cela, expie pour (voir rompu) ton serment, et fais ce qui est mieux.** Ce hadith a également été transmis sur l'autorité d'Ibn Farrukh ».

حَدَّثَنَا شَيْبَانُ بْنُ فَرُّوخَ، حَدَّثَنَا جَرِيرُ بْنُ حَازِمٍ، حَدَّثَنَا الْحَسَنُ، حَدَّثَنَا عَبْدُ الرَّحْمَنِ، بِنُ سَمُرَةَ قَالَ قَالَ لِي رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَا عَبْدَ الرَّحْمَنِ بِنُ سَمُرَةَ لَا تَسْأَلِ الْإِمَارَةَ فَإِنَّكَ إِنْ أُعْطِيَتْهَا عَنْ مَسْأَلَةٍ وَكَلْتِ إِلَيْهَا وَإِنْ أُعْطِيَتْهَا عَنْ غَيْرِ مَسْأَلَةٍ أُعِنْتَ عَلَيْهَا وَإِذَا حَلَفْتَ عَلَى يَمِينٍ فَرَأَيْتَ " غَيْرَهَا خَيْرًا مِنْهَا فَكْفَرْ عَنْ يَمِينِكَ وَأْتِ الَّذِي هُوَ خَيْرٌ "

17.3.2.2 Pas limité à la guerre

En plus de Sahih Bukhari, nous trouvons une narration dans Sahih Muslim concernant **Muhammad** (Mahomet) **permettant à un musulman de mentir afin de tuer Ka'b ibn al-Ashraf**, un poète juif qui a écrit un poème antimusulman qui l'a offensé.

« Il a été rapporté sur l'autorité de Jabir que le **Messageur d'Allah (que la paix soit sur lui) a dit : Qui va tuer Ka'b b. Ashraf ? Il a calomnié Allah, l'Exalté et Son Messageur.** Muhammad b. Maslama a dit : Messageur d'Allah, voulez-vous que je devrais le tuer ? **Il a dit oui.** Il a dit : Permettez-moi de parler (à lui, de la manière que je juge convenable). Il a dit : **Parlez (comme vous voulez).** Donc, Muhammad b. Maslama vint à Ka'b et lui parla, se référa à la vieille amitié entre eux et dit : Cet homme (c'est-à-dire le Saint Prophète) a pris la décision de recueillir la charité (de nous) et cela nous a mis dans une grande détresse. Quand on l'a entendu, Ka'b a dit : Par Dieu, vous aurez plus de problèmes avec lui. Muhammad b. Maslama a dit : Sans doute, maintenant nous sommes devenus ses disciples et nous n'aimons pas l'abandonner jusqu'à ce que nous voyions ce que le tour de ses affaires prendra. Je veux que tu me donnes un prêt. Il a dit : Qu'allez-vous hypothéquer ? Il a dit : Que veux-tu ? Il a dit : Engagez-moi vos femmes. Il a dit : Vous êtes le plus beau des Arabes ; Devrions-nous engager nos femmes à vous ? Il a dit : Promets-moi tes enfants. Il a dit : Le fils de l'un d'entre nous peut abuser de nous en disant qu'il a été promis pour deux « wasqs de dattes », mais nous pouvons vous engager (cur) des armes. Il a dit : D'accord. Alors Muhammad b. Maslama a promis qu'il viendrait à lui avec Harith, Abu 'Abs b. Jabr et Abbad b. Bishr. Alors ils sont venus et l'ont appelé la nuit. Il est descendu à eux. Sufyan dit que tous les narrateurs sauf 'Amr ont déclaré que sa femme a dit : J'entends une voix qui sonne comme la voix du meurtre. Il a dit : Ce n'est que Muhammad b. Maslama et son frère adoptif, Abu Na'ila. Quand un homme est appelé la nuit même pour être percé d'une lance, il devrait répondre à l'appel. Muhammad a dit à ses compagnons : Quand il descendra, j'étendrai mes mains vers sa tête et **quand je le tiendrai rapidement, vous devriez faire votre travail.**

Alors, quand il est descendu et qu'il tenait son manteau sous le bras, ils lui ont dit : Nous sentons de vous une très bonne odeur. Il a dit : Oui, j'ai avec moi une maîtresse qui est la plus parfumée des femmes d'Arabie. Il a dit : Permettez-moi de

¹³⁸ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4055, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4055/>

¹³⁹ Sahih Muslim / Book-15 / Hadith-4058, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-15/Hadith-4058/>

sentir (l'odeur sur votre tête). Il a dit : Oui, vous pouvez sentir. Alors il l'a attrapé et a senti. Puis il a dit : Permettez-moi de le faire (encore une fois). Il a ensuite tenu sa tête rapidement et a dit à ses compagnons : Faites votre travail. Et ils l'ont tué ».

عَنْ سُفْيَانَ حَدَّثَنَا - لِلزُّهْرِيِّ وَاللَّفْظُ - ، عُبَيْتَةُ ابْنِ عَن كِلَاهُمَا الزُّهْرِيُّ ، الْمَسْوَرِ بْنِ الرَّحْمَنِ عُبَيْدِ بْنِ مُحَمَّدِ بْنِ اللَّهِ وَعَبْدُ ، الْحَنْظَلِيُّ إِبْرَاهِيمَ بْنِ إِسْحَاقَ حَدَّثَنَا رَسُولُ يَا مَسْلَمَةَ بْنَ مُحَمَّدٍ فَقَالَ " . وَرَسُولُهُ اللَّهُ آذَى قَدْ فَإِنَّهُ الْأَشْرَفُ بْنُ لِكَعْبِ مَنْ " . وَسَلَّمَ عَلَيْهِ اللَّهُ صَلَّى اللَّهُ رَسُولُ قَالَ يَقُولُ ، جَابِرًا سَمِعْتُ ، عَمَرُو سَمِعَهُ فَلَمَّا . عَنَّا وَقَدْ صَدَقَهُ أَرَادَ قَدْ الرَّجُلَ هَذَا إِنَّ وَقَالَ بَيْنَهُمَا مَا وَذَكَرَ لَهُ فَقَالَ فَأَتَاهُ " . فُلُ " قَالَ فَلَأَقُلُّ لِي أَتَدُنُّ قَالَ " . نَعَمْ " قَالَ أَفْتَلَهُ أَنْ أَتَجِبُ اللَّهُ مَا قَالَ تَرْهَنِي فَمَا قَالَ سَلَفًا تُسَلِّفِي أَنْ أَرَدْتُ وَقَدْ - قَالَ - أَمْرُهُ يَصِيرُ شَيْءٌ أَيْ إِلَى نُنْظَرَ حَتَّى نَدْعَهُ أَنْ وَنَكَرَهُ الْآنَ اتَّبَعْنَا قَدِ إِنَّا قَالَ . لَتَمَلَّنُهُ وَاللَّهِ وَأَيْضًا قَالَ تَرْهَنُكَ وَلَكِنْ . تَمْرٍ مِنْ وَسَقَيْنَ فِي رُهْنٍ فَيُقَالُ أَحَدِنَا ابْنُ يُسَبُّ قَالَ . أَوْلَادِكُمْ تَرْهَنُونِي لَهُ قَالَ نِسَاءَنَا أَنْزَهْنُكَ الْعَرَبُ أَجْمَلُ أَنْتَ قَالَ نِسَاءَكُمْ تَرْهَنُونِي قَالَ . تُرِيدُ عَمَرُو غَيْرُ قَالَ سُفْيَانُ قَالَ إِلَيْهِمْ فَتَزَلُ لَيْلًا فَدَعَوْهُ فَجَاءُوا قَالَ بَشْرُ بْنُ وَعَبَادِ جَبْرُ بْنُ عَبْسٍ وَأَبِي بِالْحَارِثِ بِأَبِيهِ أَنْ وَوَاعَدَهُ . فَتَعَمَّ قَالَ - السَّلَاحُ يَعْنِي - اللَّامَةَ إِذَا إِنِّي مُحَمَّدٌ قَالَ . لِأَجَابَ لَيْلًا طَعْنَةٍ إِلَى دُعَى لَوْ الْكَرِيمِ إِنَّ نَائِلَةَ وَأَبُو وَرَضِيْعُهُ مَسْلَمَةَ بْنَ مُحَمَّدٍ هَذَا إِنَّمَا قَالَ دِمَ صَوْتٌ كَأَنَّهُ صَوْتًا لِأَسْمَعُ إِنِّي امْرَأَتُهُ لَهُ قَالَتْ نِسَاءً أَغْطُرُ هِيَ فَلَانَتْهُ تَحْتِي نَعَمْ قَالَ الطَّيِّبُ رِيحٌ مِنْكَ نَجِدُ فَقَالُوا مُتَوَشَّخٌ وَهُوَ نَزَلَ نَزَلَ فَلَمَّا قَالَ فَدُونَكُمْ مِنْهُ اسْتَمَكَنْتُ فَإِذَا رَأْسِهِ إِلَى يَدِي أُمِدُّ فَسَوْفَ جَاءَ . فَفَتَلَوْهُ قَالَ . دُونَكُمْ قَالَ ثُمَّ رَأْسِهِ مِنْ فَاسْتَمَكَنْ قَالَ أَعُوذُ أَنْ لِي أَتَادُنُّ قَالَ ثُمَّ فَسَمَّ فَتَنَاولَ . فَسَمَّ نَعَمْ قَالَ مِنْهُ أَسَمَّ أَنْ لِي فَتَادُنُّ قَالَ . الْعَرَبُ

Sahih Muslim 19: 4436¹⁴⁰.

17.3.3 Ibn Majah

17.3.3.1 Couvrir les péchés des autres musulmans

« Il a été rapporté d'Abu Hurairah que le Messager d'Allah a dit : "Celui qui couvre (le péché de) un musulman, Allah le couvrira (son péché) dans ce monde et dans l'au-delà." (Sahih) ».

حَدَّثَنَا أَبُو بَكْرِ بْنُ أَبِي شَيْبَةَ، حَدَّثَنَا أَبُو مُعَاوِيَةَ، عَنِ الْأَعْمَشِ، عَنِ أَبِي صَالِحٍ، عَنِ أَبِي هُرَيْرَةَ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " مَنْ سَتَرَ مُسْلِمًا سَتَرَهُ اللَّهُ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ "

17.3.4 Abu Dawud

17.3.4.1 La guerre est une tromperie

« Rapporté Ka'b ibn Malik : Quand le Prophète (paix soit sur lui) avait l'intention de faire une expédition [guerrière], il prétendait toujours aller ailleurs, et il disait : La guerre est une tromperie ».

Abu Dawud 14: 2631¹⁴¹

17.3.4.2 Le Jihad est perpétuel

Si le jihad est perpétuel, cela signifie (selon la théologie islamique) que les musulmans sont toujours en état de guerre. Si les musulmans sont toujours en état de guerre, cela signifie que la tromperie est toujours permise, indépendamment de l'absence de toute guerre visible contre les non-musulmans.

« Anas ibn Malik : Le Prophète (Salla Allah'Alaihi Wa Sallam) a dit : Trois choses sont les racines de la foi : s'abstenir de tuer quelqu'un qui dit : "Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah" et ne pas le déclarer incroyant, quel que soit le péché il s'engage, et ne pas l'excommunier de l'Islam pour son action ; et le jihad sera exécuté continuellement depuis le jour où Allah m'a envoyé comme prophète jusqu'au jour où le dernier membre de ma communauté se battra avec le Dajjal (Antéchrist).

¹⁴⁰ Sahih Muslim / Book-19 / Hadith-4436, <http://quranx.com/Hadith/Muslim/USC-MSA/Book-19/Hadith-4436/>

¹⁴¹ Jihad (Kitab Al-Jihad), Book 14, Number 2631,

<http://www.webcitation.org/query?url=http://quranmalayalam.com/hadees/abudawud/014.sat.html&date=2011-10-30>

La tyrannie de n'importe quel tyran et la justice de n'importe quel (dirigeant) ne l'invalidera pas. Il faut avoir foi dans le décret divin ».

حَدَّثَنَا سَعِيدُ بْنُ مَنْصُورٍ، حَدَّثَنَا أَبُو مُعَاوِيَةَ، حَدَّثَنَا جَعْفَرُ بْنُ بُرْقَانَ، عَنْ يَزِيدَ بْنِ أَبِي نُشَيْبَةَ، عَنْ أَنَسِ بْنِ مَالِكٍ، قَالَ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ :
ثَلَاثَةٌ مِنْ أَصْلِ الْإِيمَانِ : الْكُفُّ عَمَّنْ قَالَ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَلَا تُكْفِرُهُ بِدَنِّ وَلَا تُخْرِجُهُ مِنَ الْإِسْلَامِ بِعَمَلٍ، وَالْجِهَادُ مَا ضَى مُنْذُ بَعَثَنِي اللَّهُ إِلَى أَنْ يُقَاتَلَ آخِرَ أُمَّتِي "
"الدَّجَالُ لَا يُبْطِلُهُ جَوْزٌ جَائِرٌ وَلَا عَدْلٌ عَادِلٌ، وَالْإِيمَانُ بِالْأَقْدَارِ"

Sunan Abu Dawud 14: 2526¹⁴²

Note : si le djihad est perpétuel, cela veut dire que toute trêve ne peut être que temporaire.

17.4 Sira

17.4.1 Ibn Ishaq

« **Je suis le meilleur des comploteurs. Je les ai trompés avec ma ruse, de sorte que je vous ai délivrés d'eux** ».

Ishaq: 323

« *Le corps de Ka'b a été laissé prostré [humilié dans la soumission]. Après sa chute, tous les Juifs Nadir ont été amenés bas. L'épée à la main, nous l'avons coupé. **Par ordre de Muhammad** nous avons été envoyés secrètement par nuit. Frère qui tue le frère. **Nous l'avons attiré à sa mort avec ruse.** Voyageant de nuit, audacieux comme des lions, nous sommes allés chez lui. Nous lui avons fait goûter la mort avec nos épées mortelles. Nous avons cherché la victoire pour la religion du Prophète* ».

Ishaq: 368

« **L'un des pères des jeunes hommes a affronté Muhammad et a dit : « Vous avez volé la vie de mon fils par votre tromperie et m'a apporté un grand chagrin** » ».

Ishaq: 383

« **Par l'ordre de Muhammad nous les avons séduits** ».

Ishaq: 442

« *Par Allah tu mens* », dit l'un à l'autre. '**Menteur toi-même !**' « *Vous êtes une personne mécontente qui se dispute au nom des malades* ».

Ishaq: 496

17.4.2 Al Tabari

« *Les Juifs de Qaynuqa ont répondu : 'Muhammad, pensez-vous que nous sommes comme votre peuple ? Ne sois pas trompé par le fait **que tu as rencontré un peuple sans connaissance et que tu as bien profité de ton [cette] opportunité*** ».

Al-Tabari, Vol. 7, p. 85^{143 144}

« *Le Messager et ses Compagnons ont continué dans la crainte et la détresse qu'Allah a décrites dans le Coran. Puis Nu'aym est venu au Prophète. « **Je suis devenu musulman, mais ma tribu ne connaît pas mon islam.** Commandez-moi donc ce que vous voudrez. **Muhammad a dit, 'Faites-les s'abandonner si vous le pouvez afin qu'ils nous quittent ; car la guerre est une tromperie*** ».

¹⁴² Sunan Abu Dawud / Book-14 / Hadith-2526, <http://quranx.com/Hadith/AbuDawud/USC-MSA/Book-14/Hadith-2526/>

¹⁴³ Cf. https://wikiislam.net/wiki/The_History_of_al-Tabari#Volume_VII:_The_Foundation_of_the_Community

¹⁴⁴ The History of al-Tabari Vol. 7: The Foundation of the Community: Muhammad At Al-Madina A.D. 622-626/Hijrah-4 A.H.

« *Prophète, ce groupe d'Ansar¹⁴⁷ t'en veut de ce que tu as fait du butin et de la façon dont tu l'as partagé entre tes propres gens.* » « *Ansar, quelle est cette conversation que j'entends de vous ? Quelle est la rancune que vous portez contre moi ? Pensez-vous mal de moi ? Ne suis-je pas venu à vous, quand vous étiez dans l'indigence et dans l'indigence, et ensuite enrichi par Allah ? Vous êtes venus à nous discrédités, quand votre message a été rejeté par les Quraysh, et nous vous avons cru. Vous avez été abandonné et abandonné et nous vous avons aidé. Vous étiez un fugitif et nous vous avons accueilli, vous mettant à l'abri. Vous étiez pauvre et dans le besoin, et nous vous avons réconfortés ».*

Al-Tabari, Vol. 9, p. 36^{148 149}

17.5 Divers érudits

17.5.1 Classique

Toutes les citations sont tirées de sources sunnites (c.-à-d. orthodoxes islamiques) faisant autorité, aucune n'est tirée de sources chiites.

17.5.1.1 Fiqh¹⁵⁰

Imam Abu Hammid Ghazali dit : « *Parler est un moyen d'atteindre les objectifs : si un but louable est réalisable à la fois en disant la vérité et en mentant, il est illégal d'accomplir par le mensonge parce que cela n'est pas nécessaire. Un tel but en mentant mais pas en disant la vérité, il est permis de mentir si atteindre le but est permis (Note : quand le but du mensonge est de contourner quelqu'un qui empêche de faire quelque chose de permis), et obligatoire si le but est obligatoire ... dans tous les cas, il est religieusement prudent d'employer des mots qui donnent une impression trompeuse ... ».*

La dépendance du voyageur : un manuel classique de la loi sacrée islamique¹⁵¹

Ahmad ibn Naqib al-Misri, édité et traduit par Nuh Ha Mim Keller (page 745, r8.2).

« *Il est admis de mentir si le but poursuivi est admissible. Mentir est obligatoire si l'objectif à atteindre est obligatoire »* (Umdat al-Salik, « La dépendance du voyageur », Para r8.2).

« *Il est permis de jurer à Rasulallah quand on est sous la contrainte et de réciter le Kalima de Kufr dans la crainte de perdre la propriété ou de se faire tuer à condition que le cœur soit à l'aise ».*

Chapitre "Al Dheema"¹⁵²

Nizam al-Din al-Shashi, Usul al-Shashi (page 114)

¹⁴⁵ Cf. https://wikiislam.net/wiki/The_History_of_al-Tabari#Volume_VIII:_The_Victory_of_Islam

¹⁴⁶ Cf. https://archive.org/stream/TabariVolume08/Tabari_Volume_08_djvu.txt

¹⁴⁷ Le mot arabe **ansâr** désigne les compagnons du prophète de l'islam, Mahomet, originaires de Yathrib (Médine), pour les distinguer des muhâjirûn mecquois s'étant expatriés de La Mecque pour rejoindre Mahomet.

¹⁴⁸ Cf. https://wikiislam.net/wiki/The_History_of_al-Tabari#Volume_IX:_The_Last_Years_of_the_Prophet

¹⁴⁹ History of al-Tabari Vol. 9, The: The Last Years of the Prophet

¹⁵⁰ Le **fiqh** (arabe : fiqh, فقه : dérive du verbe signifiant comprendre) est l'interprétation temporelle des règles de la charia. Il est quelquefois traduit par **jurisprudence islamique**, par référence aux avis juridiques pris par les juristes de l'islam.

¹⁵¹ La dépendance du voyageur: un manuel classique de la loi sacrée islamique,

<http://www.shafiifiqh.com/maktabah/relianceoftraveller.pdf>

¹⁵² Usul al-Shashi by Imam Nizam al-Din al-Shashi edited by Shaykh Muhammad Akram al-Nadwi,

<https://attahawi.com/2009/12/02/usul-al-shashi-by-imam-nizam-al-din-al-shashi-edited-by-shaykh-muhammad-akram-al-nadwi/>

17.5.1.2 Tafsir¹⁵³

« Si vous [les musulmans] êtes sous leur autorité [des infidèles], craignez pour vous-mêmes, **faites preuve de loyauté envers eux, avec votre langue, tout en nourrissant une animosité intérieure pour eux.** ... Allah a interdit aux croyants d'être amicaux ou en termes intimes avec les infidèles à la place des croyants _ **sauf quand les infidèles sont au-dessus d'eux [en autorité]. Dans un tel scénario, laissez-les agir amicalement envers eux** ».

Jami 'al-Bayan' et ta'wil ayi'l-Qur'an al-Ma'ruf: Tafsir à-Tabari¹⁵⁴

Abu Ja'far Muhammad à-Tabari, Beyrouth : Dar Ihya 'à-Turath al-'Arabi, 2001 (volume 3, page 267).

« Que les croyants ne prennent pas les mécréants pour patrons, plutôt que pour les croyants, car quiconque fait cela, c'est-à-dire, quiconque les prend comme mécènes, n'appartient pas à la religion de Dieu de toute façon. _ **sauf si vous vous protégez contre eux, comme une sauvegarde** (tuqātan, 'comme une sauvegarde', est le nom verbal du taqiyyatan), c'est-à-dire, [sauf] **vous avez peur de quelque chose, auquel cas vous pouvez leur montrer [demander la protection] à travers les mots, mais pas dans vos cœurs : c'était avant l'hégémonie de l'Islam et [la dispense] s'applique à tout individu résidant dans une terre, où il n'a aucun droit à la parole.** Dieu vous avertit qu'il instille la peur en vous de Son Soi en vous avertissant qu'il peut être en colère contre vous si vous les prenez comme des mécènes ; et à Dieu est la fin du voyage le retour et Il vous rétribuera. ».

{ شيء في الله من فليس ذلك يفعل ومن المؤمنين دون من أولياء الكافرين المؤمنون يتخذ لا
ملمصير الله وإلى نفسه الله ويحذركم ثقة منهم تتقوا أن إلا }

Tafsir pour la Sourate 3 Ayah 28¹⁵⁵

Tafsir al-Jalalayn, trad. Feras Hamza, 2012 Institut Royal Aal al-Bayt pour la pensée islamique

(Sauf si vous craignez vraiment un danger de leur part), à l'exception de ceux qui dans certains domaines craignent pour leur sécurité des mécréants. Dans ce cas, de tels croyants sont autorisés à montrer l'amitié aux mécréants extérieurement, mais jamais intérieurement. Par exemple, Al-Bukhari a rapporté qu'Abu Ad-Darda a dit : "Nous sourions à certaines personnes bien que nos cœurs les maudissent.". Al-Bukhari a dit qu'Al-Hasan a dit : "La Tuqyah est autorisée jusqu'au Jour de la Résurrection".

17.5.2 L'interdiction de soutenir les mécréants

17.5.2.1 Tafsir Ibn Kathir

« Sans aucun doute, **il n'y a aucun mal à pratiquer Taqiyyah si un croyant est pris entre les non-croyants et que sa vie ou ses biens sont menacés par eux. Dans de telles circonstances, il devrait leur cacher son inimitié. En fait, il devrait parler de telle manière que ses mots devraient montrer la passion. Son oreille ne devrait pas confirmer ce qu'il dit. Taqiyyah n'a pas d'effet sur son cœur ; il a seulement un effet externe** ».

Tafsir pour la Sourate 3. Al-i'Imran, Ayah 28

Fakhr al-Din al-Razi, Tafser Kabeer, publié à Istanbul (volume 2, page 626)

« Les non-croyants ont attrapé une fois Ammar bin Yasir et ils l'ont forcé à dire qu'ils louaient leurs faux dieux et à condamner le prophète Mahomet. Ils l'ont forcé dans une mesure que Ammar bin Yasir a donné dans un dépassement de

¹⁵³ Tafsir (arabe : تَفْسِير tafsir, « interprétation ») est le terme arabe pour désigner une **exégèse du Coran**. Le tafsir du Coran, basé sur les hadiths, ne relève que du sens apparent (zahir) du texte sacré, sans s'attacher aux interprétations ésotériques (batin).

¹⁵⁴ Jami' al-Bayan 'an ta'wil ayi'l-Qur'an al-Ma'ruf: Tafsir at-Tabari I Aayi al Qur'an Arabic [DB#2808 6B4 HB 10 Vol set, checked by M.Z.Ghamrawi, Darul Nawadir], http://kitaabun.com/shopping3/product_info.php?products_id=2808

¹⁵⁵ Cf. * تفسير Tafsir al-Jalalayn,

<http://www.altafsir.com/Tafasir.asp?tMadhNo=0&tTafsirNo=74&tSoraNo=3&tAyahNo=28&tDisplay=yes&UserProfile=0&LanguageId=2>

leurs demandes [il a dépassé ses demandes]. Après cela, quand il est retourné au prophète Mahomet, Ammar lui a raconté toute l'histoire. Le Prophète Muhammad lui a demandé comment tu te sens dans ton cœur ? A quoi Ammar a répondu, je suis pleinement satisfait de la religion d'Allah dans mon cœur. A cela, **le prophète Mohammed a dit, si les non-croyants vous demandent de dire la même chose à nouveau, dites-le.** A ce moment, l'ayah (verset) suivant était descendu :

"Quiconque, après avoir accepté la foi en Allah, exprime l'incrédulité (**sauf par contrainte et même alors son cœur reste ferme dans la foi**) est la Colère d'Allah et la sienne sera une Pénalité terrible" »

ترجمان القرآن "هو كتاب جمع فيه الإمام السيوطي تفاسير النبي صلى الله عليه وسلم، والصحابة، وقد ضم بضعة عشر ألف حديث ما بين مرفوع وموقوف"، ولما ألف الإمام السيوطي كتابه هذا، وهو التفسير المسند من رسول الله صلى الله عليه وسلم وأصحابه رأى بأن ما أورده فيه من الآثار بأسانيد الكتب الخرج، تقصر دونها الهمم عن تحصيله، وذلك رغبة من الاقتصار على متون الأحاديث دون الإسناد وتطويله، لذا عمد إلى تأليف هذا المختصر، الذي نقلت صفحاته مقتصرًا فيه على متن الأثر، مصدرًا بالعزو والتخريج إلى كل كتاب معتبر، وسماه "الدر المنثور في التفسير المأثور" وقد التزم الإمام السيوطي في هذا الكتاب طريقة التفسير بالمأثور إلزاماً كاملاً، فلم يخلط بالروايات التي نقلها شيئاً من عمل الرأي كما فعله غيره، وهو بهذا يقدم في هذا الكتاب نموذجاً واضحاً ونقياً عن هذا النوع من أنواع التفسير.

Tafsir pour la Sourate 16. An-Nahl, Ayah 106¹⁵⁶

Jalal al-Dîn al-Suyuti, Al-Durr Al-Manthur Fi Tafsir Bil-Ma'thir, édition du Caire (tome 4, page 132)

Tous les érudits de la Oumma islamique s'accordent sur le fait que parfois, **quand on est forcé, on peut dénoncer l'Islam.**

Tafsir Ma'alim à Tanzeel

Husain bin Masood al-Baghawi, publié à Bombay (vol.2, p.214)

17.6 Moderne

Là encore, toutes les citations sont tirées de sources sunnites (c'est-à-dire orthodoxes) faisant autorité, aucune n'est tirée de sources chiites.

17.7 Fatwas

Question :

« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux le Miséricordieux

La paix, les bénédictions et la miséricorde d'Allah soient sur vous.

Mon père a une relation illicite avec une femme autre que ma mère et il refuse de l'épouser et il passe beaucoup de temps avec elle, et en même temps, il se fâche sur sa maison. Ma mère savait ce qu'il dépensait, à son insu, en lisant une liste qu'il tenait dans sa poche. Elle a utilisé des astuces pour faire la sédition entre eux en prétendant que quelqu'un nous a appelés et a dit qu'il avait dépensé cette somme et cette somme pour cette femme. Mon père a demandé mon témoignage et j'ai soutenu la demande de ma mère. Est-ce que ma mère et moi sommes pécheurs en mentant sur mon père, ou est-ce considéré comme un mensonge « admissible » ? Comment nous conseillez-vous de résoudre ce problème ? », Jazakum Allahu Khairan.

Réponse :

« Au nom d'Allah le Tout Miséricordieux le Miséricordieux

Louange à Allah, prière et paix soient sur Son messager, ses membres de famille, compagnons et disciples.

Le mensonge est un péché grave et une mauvaise conduite qui ne devrait pas être utilisée par quiconque croit en Allah et au Jour du Jugement, **sauf sous les coups de force impérieux**, parce que, comme le prophète, les prières et la paix d'Allah

¹⁵⁶ Durr al-Manthur fi Tafsir bil-Ma'thur 1/7, المأثور التفسير في المنثور الدر 1/7, By: Suyuti, Jalaluddin, <https://www.alkitab.com/10393.html>

soient sur lui, dit : "Ce mensonge conduit à la dissolution, et cette dissolution conduit à l'enfer, et une personne ment toujours et cherche à mentir jusqu'à ce qu'il soit enregistré à Allah qu'il est un menteur". **Si quelqu'un est obligé de mentir, il peut dire indirectement quelque chose que son auditeur peut comprendre d'autre chose.** Cependant, votre père devrait être contacté par un conseil sincère qu'il devrait craindre Allah et que sa relation avec cette femme est contre sa réputation, sa vieillesse et sa religion, qui l'exposerait à la colère et au mépris d'Allah. Je lui dirais ce que le poète arabe a dit : "Il suffit que tu sois vieux et que l'Islam te retienne".

Quant à votre mère, il vaudrait mieux pour elle qu'elle approche votre père dans leur intimité et lui dit qu'elle sait ce qui se passe entre lui et cette femme, et qu'elle est patiente sur cette situation en considération de la famille et liens intimes entre eux et que sa patience a atteint une limite d'avertissement sans plus s'il continue ainsi, et qu'elle lui rappelle Allah et l'effraie de Sa colère et de son mépris, qu'il puisse revenir à ses sens et se repentir sincèrement à Allah. Allah sait mieux ».

Mentir pour repousser le mal¹⁵⁷

Dr. Salah Al-Sawy, AMJA en ligne, ID de question : 937, 17 novembre 2005

« Shaykh al-Shanqeeti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit :

Dans ce verset [al-Maa'idah 5:51] Allah nous dit que quiconque prend les Juifs et les Chrétiens comme amis est l'un d'eux parce qu'il les a pris comme amis ... [Aal 'Imraan 3:28]

Ce verset explique tous les versets cités ci-dessus qui interdisent de prendre les kaafirs comme amis en termes généraux. Ce à quoi cela se rapporte est dans les cas où l'on a le choix, **mais dans les cas de peur et de taqiyah, il est permis de se faire des amis avec eux, autant qu'il est essentiel de se protéger contre leur mal.** Cela est soumis à la condition que notre foi ne soit pas affectée par cette amitié et que celui qui se comporte de cette manière par nécessité ne soit pas celui qui se comporte de cette manière par choix.

On peut comprendre à partir de la signification apparente de ces versets que celui qui prend délibérément les kuffaar comme des amis par choix et parce qu'il les aime, est l'un d'entre eux ».

Adwa 'al-Bayaan, 2 / 98,99

...

« Shaykh Muhammad al-Saalih al-'Uthaymeen (qu'Allah lui fasse miséricorde) a été interrogé sur la décision de se mêler aux kuffaar et de les traiter avec bonté en espérant qu'ils deviendront musulmans. Il a répondu :

Sans aucun doute le musulman est obligé de haïr les ennemis d'Allah et de les désavouer, parce que c'est la voie des messagers et de leurs disciples. [Citations al-Mumtahanah 60: 4 et al-Mujaadilah 58:22]

Sur cette base, **il n'est pas permis à un musulman de ressentir de l'amour dans son cœur envers les ennemis d'Allah, qui sont en fait ses ennemis.** [Citations al-Mumtahanah 60: 1]

Mais si un musulman les traite avec gentillesse et douceur dans l'espoir qu'il deviendra musulman et qu'il y croira, il n'y a rien de mal à cela, parce qu'il s'agit d'ouvrir son cœur à l'islam. **Mais s'il désespère qu'ils deviennent musulmans, alors il devrait les traiter en conséquence.** C'est quelque chose qui est discuté en détail par les savants, en particulier dans le livre Ahkaam Ahl al-Dhimmah par Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ».

Majmoo 'Fatawa al-Shaykh Ibn' Uthaymeen, 3, question no. 389.

"Qu'est-ce que l'on entend par prendre les kuffaar comme des amis ?"¹⁵⁸.

Islam Q & A, Fatwa n ° 59879.

Le mot arabe tawriyah [traduit ici par ambiguïté délibérée] signifie cacher quelque chose.

Allah dit (interprétation de la signification) : [Citations al-Ma'idah 5:31 et al-A'raaf 7:26]

En ce qui concerne la signification dans la terminologie sharee'ah (religieuse), **il se réfère à quelqu'un qui dit quelque chose qui peut sembler avoir un sens à l'auditeur, mais l'orateur veut quelque chose de différent qui peut être compris à partir de ces mots.** Par exemple, il dit : « Je n'ai pas de dirham dans ma poche », et cela veut dire qu'il n'a pas d'argent

¹⁵⁷ Lying for repulsing evil, Dr.Salah Al-Sawy, 2005-11-17,

http://www.webcitation.org/query?url=http://amjaonline.com/00en_f1_details.php?fid=937&date=2013-04-13

¹⁵⁸ What is meant by taking the kuffaar as friends? Ruling on mixing with the kuffaar,

<http://www.webcitation.org/query?url=http://islamqa.com/en/ref/59879&date=2013-06-07>

du tout, alors que ce qu'il veut dire c'est qu'il n'a pas de dirham mais il peut avoir un dinar, par exemple. **C'est ce qu'on appelle l'ambiguïté ou la dissimulation.**

L'ambiguïté délibérée est considérée comme une solution légitime pour éviter les situations difficiles dans lesquelles une personne peut se trouver lorsque quelqu'un lui demande quelque chose, et elle ne veut pas dire la vérité d'une part, et ne veut pas mentir, d'autre part.

L'ambiguïté délibérée est permise si elle est nécessaire ou si elle sert un intérêt shar'i (religieux), mais il n'est pas approprié de le faire beaucoup pour que cela devienne une habitude, ou de l'utiliser pour gagner quelque chose de façon injustifiée ou pour priver quelqu'un de ses droits.

« Al-Nawawi a déclaré :

Les savants ont dit : Si cela est nécessaire pour servir un intérêt légitime shar'i qui l'emporte sur le souci de tromper la personne à qui vous parlez, ou pour une raison qui ne peut être atteinte sans mentir, alors il n'y a rien de mal à utiliser l'ambiguïté délibérée comme une alternative acceptable. Mais s'il n'y a pas d'intérêt à servir et pas de besoin pressant, alors c'est makrooh (détesté), mais ce n'est pas haram (inadmissible). Si c'est un moyen de prendre injustement quelque chose ou de priver quelqu'un de ses droits, alors c'est haram dans ce cas. C'est la ligne directrice dans cette affaire. Al-Adhkaar.

Certains chercheurs étaient d'avis qu'il est haram de recourir à l'ambiguïté délibérée s'il n'y a pas de raison ou de nécessité de le faire. C'était la vue favorisée par Shaykh al-Islam Ibn Taymiyah (qu'Allah lui fasse miséricorde). Voir al-Ikhtiyaaraat.

Il y a des situations dans lesquelles le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a enseigné que nous pouvons utiliser l'ambiguïté délibérée, par exemple :

Si un homme perd son wudoo (ablution) en priant en congrégation, que devrait-il faire dans cette situation embarrassante ?

La réponse est qu'il devrait placer sa main sur son nez et partir.

La preuve de cela est le rapport rapporté de 'Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit : Le Messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit : "Si quelqu'un d'entre vous rompt son aïeul en priant, qu' il se tient le nez et part. "Sunan Abi Dawood.

Al-Teebi a dit : L'ordre de tenir son nez est tel qu'il aura l'air d'avoir un saignement de nez. Ce n'est pas un mensonge, c'est plutôt une sorte d'ambiguïté. Cette concession est accordée pour que le Shaytan ne le force pas à rester en place parce qu'il se sent embarrassé devant les gens.

Mirqaaah al-Mafaateeh Sharh Mishkaat al-Masaabeeh.

C'est une sorte d'ambiguïté qui est permise, afin d'éviter toute gêne et pour que celui qui le voit partir pense qu'il a un saignement de nez.

De même, si un musulman est confronté à une situation difficile où il a besoin de dire ce qui est contre la vérité pour se protéger ou innocenter, ou pour éviter de graves ennuis, est-il possible d'échapper à la situation sans mentir ou tomber dans le péché ?

Oui, il y a une voie légale et une fuite autorisée que l'on peut utiliser si nécessaire. **C'est l'équivoque ou l'indirectité dans la parole.** L'imam al-Bukhaari (qu'Allah lui fasse miséricorde) a intitulé un chapitre de son Sahih : "**Le discours indirect est un moyen sûr d'éviter le mensonge**". (Sahih al-Bukhari, Kitaab al-Adab (Livre des mœurs)).

L'équivoque signifie dire quelque chose qui a une signification plus proche que l'auditeur comprendra, mais il a aussi une signification éloignée de ce qui est réellement signifié et linguistiquement correct. La condition pour cela est que tout ce qui est dit ne doit pas présenter une vérité comme fausseté et vice versa. Voici des exemples de telles déclarations utilisées par les salafs (pieux prédécesseurs) et les premiers imams (chefs religieux), et recueillies par l'imam Ibn al-Qayyim dans son livre Ighaathat al-Lahfaan :

Il a été rapporté à propos de Hammad (qu'Allah lui fasse miséricorde), si quelqu'un venait avec qui il ne voulait pas s'asseoir, il dirait comme s'il souffrait : "Ma dent, ma dent !" Alors la personne ennuyeuse qu'il n'a pas comme le laisserait seul.

L'imam Sufyan Al-Thawri a été amené au khaleefah al-Mahdi, qui l'aimait, mais quand il a voulu partir, le khaleefah lui a dit qu'il devait rester. Al-Thawri jura qu'il reviendrait. Il est ensuite sorti, laissant ses chaussures à la porte. Après un certain temps, il est revenu, a pris ses chaussures et est parti. Le khaleefah a demandé à propos de lui, et a été dit qu'il avait juré de revenir, alors il était revenu et a pris ses chaussures.

L'imam Ahmad était chez lui et certains de ses étudiants, y compris al-Mirwadhi, étaient avec lui. Quelqu'un est venu, demandant Al-Mirwadhi de l'extérieur de la maison, mais l'imam Ahmad ne voulait pas qu'il sorte, alors il a dit : "Al-Mirwadhi n'est pas là, que ferait-il ici?" Tout en mettant son doigt dans la paume de son autre main, et la personne extérieure ne pouvait pas voir ce qu'il faisait.

D'autres exemples d'ambiguïté ou « d'indirectité » dans le discours sont les suivants :

Si quelqu'un vous demande si vous avez vu telle ou telle personne, et si vous lui dites que cela pourrait causer un préjudice, vous pouvez dire « ma ra aytuhu », ce qui signifie que vous n'avez pas coupé son poumon, parce que c'est une signification correcte en arabe ["ma ra aytuhu" signifie habituellement "je ne l'ai pas vu", mais peut aussi signifier "je n'ai pas coupé son poumon" [j'ai arrêté de respirer ?]]; ou vous pourriez nier l'avoir vu, se référant dans votre cœur à un moment et à un endroit précis où vous ne l'avez pas vu. Si quelqu'un vous demande de prêter serment que vous ne parlerez jamais à tel ou tel, vous pouvez dire "Wallaahi lan ukallumahu", ce qui signifie que vous ne le blesserez pas, car "kalam" peut aussi signifier "blessure" en arabe [ainsi que "discours"]. De même, si une personne est forcée de prononcer des mots de kufr (incrédulité) et qu'on lui dit de nier Allah, il lui est permis de dire "Kafartu bi'l-laahi",

(Ighaathat al-Lahfaan par Ibn al-Qayyim Voir aussi la section sur l'équivoque (ma'aareed) dans Al-Adaab al-Shar'iyyah par Ibn Muflih).

Cependant, il convient de veiller à ce que l'utilisation de telles déclarations ne soit limitée qu'aux situations de grande difficulté, sinon :

Une utilisation excessive peut conduire au mensonge.

On peut perdre de bons amis, parce qu'ils seraient toujours dans le doute quant à ce que l'on veut dire.

Si la personne à qui une telle déclaration est faite en vient à savoir que la réalité était différente de ce qu'on lui avait dit, et qu'il ne savait pas que la personne se livrait à une ambiguïté délibérée ou à une équivoque, il la considérerait comme un menteur. Cela va à l'encontre du principe de la protection de l'honneur en ne donnant pas aux gens la possibilité de douter de son intégrité.

La personne qui utilise une telle technique peut souvent devenir fière de sa capacité à tirer profit des gens.

Fin de citation. De Madha taf'al fi'l-haalaat al-aatiyah (Que faire dans les situations suivantes) ? »
"Permissibilité [permission] de l'ambiguïté et définition de la nécessité"¹⁵⁹, Q & A de l'Islam, Fatwa n ° 27261.

« Dire des demi-vérités est permis dans les conditions suivantes :

1 - il y a une raison légitime de le faire. S'il n'y a pas de raison légitime (selon la charia), alors ce n'est pas permis. [Ibn Abidin, Radd al-Muhtar 9/613.]

2 - le vrai sens 'caché' n'est pas trop tiré par les cheveux

3 - la déclaration ne conduit pas à ce quelqu'un d'autre souffre d'injustice ou perd un de ses droits.

4 - on ne jure pas une demi-vérité au nom d'Allah [Ibn Muflih, al-Adab al-Shar`iyyah]

"Tromper (duper) mais ne pas mentir aux parents"¹⁶⁰ ».

Sidi Suheil Laher, Chemin sunnite, Question ID: 6544 .

17.7.1.1 Tafsir

« Le but est de rester à l'abri de tout dommage possible à travers eux. Les mots ("sauf si vous avez peur d'eux") apparaissant dans ce verset signifient que ... **l'amitié avec les mécréants n'est pas permise sauf quand vous êtes dans une situation où vous voulez vous défendre contre eux** ».

Tafsir de la Sourate Al-Imran 3:28-30
Muhammad Shafi Usmani, Maarif ul Quran (page 57)

« C'est-à-dire : Si les fidèles sont pris au piège au milieu des infidèles et si, **comme moyen de sauvegarde, ils les prennent comme leurs amis pour l'apparence, alors il n'y a rien de mal à cela** ; mais ici souligné que nous devrions craindre Allah et ne pas se livrer à faire une chose qui nuirait aux intérêts de la religion ... ».

Sourate 3 Ayah 28
Shams Pirzada, Dawat ul Quran, trad. Abdul Karim Shaikh

« (3:28) Les croyants ne peuvent pas prendre les incroyants pour leurs alliés de préférence à ceux qui croient. Que celui qui fait cela n'a rien à voir avec Allah à moins qu'il ne le fasse pour se protéger de leurs fautes ..." »

Cela signifie **qu'il est légal pour un croyant, impuissant face aux ennemis de l'Islam et en danger imminent de mal et subissant des persécutions graves, de garder sa foi cachée et de se comporter de manière à créer l'impression qu'il est sur du même côté que ses ennemis. Une personne dont l'identité musulmane est découverte est autorisée à adopter une attitude amicale envers les incroyants afin de sauver sa vie. S'il se croit incapable de supporter les excès auxquels il peut être soumis, il peut même déclarer qu'il n'est pas croyant.**

"... Allah vous avertit de se méfier de Lui car c'est à Allah que vous reviendrez."

On ne devrait pas être submergé par la peur des autres êtres humains au point de perdre la crainte de Dieu. Les êtres humains peuvent nuire à un homme, mais le mieux qu'ils peuvent faire est de ruiner sa vie terrestre transitoire. Dieu, d'un autre côté, peut le soumettre au tourment éternel. **Si l'on est contraint dans des circonstances extraordinaires de recourir à une dissimulation prudente de la foi (taqiya) afin de sauver sa vie, cette dissimulation devrait rester dans des limites raisonnables. Tout au plus est-il permis de protéger sa vie et ses biens sans compromettre ni les intérêts de l'Islam ni ceux de la communauté musulmane dans son ensemble, et sans causer de pertes de vie et de biens à d'autres Musulmans. Il ne faut jamais permettre de sauver sa propre vie pour conduire à la propagation de l'incrédulité au détriment de l'Islam et à la domination des incroyants sur les musulmans. Ici, les croyants sont avertis que, peu importe la**

¹⁵⁹ 27261: Permissibility of Ambiguity and Definition of Necessity, <https://islamqa.info/en/27261>

¹⁶⁰ Deceiving but not lying to parents,

http://www.webcitation.org/query?url=http%3A%2F%2Fqa.sunnipath.com%2Fissue_view.asp%3FHD%3D7%26ID%3D6544%26CATE%3D3600&date=2013-07-06

gravité des circonstances, ils ne peuvent échapper au reproche de Dieu s'ils apportent une aide substantielle à ceux qui se rebellent contre Lui et causent des dommages à la religion de Dieu, à la communauté des croyants ou à tout individu croyant. Car, c'est à Dieu que l'on reviendra finalement pour le compte ».

Sourate 3 Ayah 28¹⁶¹

Sayyid Aboul Ala Maududi, Tafhim al-Coran

17.8 Divers

Toutes les citations sont tirées de sources sunnites respectées (c.-à-d. Orthodoxes islamiques), aucune n'est tirée de sources chiites.

*« Je dis que nos savants sont d'accord sur le fait **qu'en cas de besoin, dire un mensonge est permis, et c'est Taqiyyah**. Mais si nous nommons cette Taqiyyah, beaucoup d'érudits soulèvent une objection, puisque les Shi'as utilisent ce terme. Donc, la différence entre Shi'a et Sunni est seulement la différence de mots ».*

Muhammad bin Aqeel Shaafiyye, al-Nasa'ih al-Kaafiyah (page 109), édition de Bombay

*« Tous les savants s'accordent sur le fait que si un homme cruel vient tuer une personne qui se cache, ou vient prendre injustement les biens de quelqu'un d'autre, et demande des informations à ce sujet (possession), alors Wajib¹⁶² veut que tout le monde le cache et nier la connaissance de ses allées et venues. **Ce n'est pas seulement permis mais Wajib parce que son but est de protéger un opprimé de la poigne d'un oppresseur** ».*

Al-Nawawi, Al Minhaj et Sharh Sahih Muslim (volume 2, pages 106-266), publié à Luknow.

Il faut savoir que la Taqiyyah est permise, prouvée dans le Coran : « Que les croyants ne prennent pas pour **alliés** des amis ou des mécréants plutôt que des croyants : si cela est fait, rien ne sera aidé par Allah, **sauf par précaution, afin que vous vous gardiez d'eux**, mais qu'Allah vous avertit (se souvient) de Lui-même, car le but final est à Allah. » et l'autre déclaration d'Allah [swt] :

*"Celui qui ne croit pas en Allah après avoir cru, **pas celui qui est contraint** alors que son cœur est en repos à cause de la foi, mais celui qui ouvre la poitrine à la mécréance - sur ceux-ci est la colère d'Allah, et ils ont un châtiment douloureux. "*

La définition de Taqiyyah est de s'opposer à la vie, à la propriété ou à l'honneur de quelqu'un, et cela peut être de deux types. Premièrement, l'hostilité peut être fondée sur la religion de la croyance, comme un kaafir et un musulman. Deuxièmement, il peut être basé sur les choses du monde, comme la propriété, le lieu, les femmes et d'autres biens. Ainsi, Taqiyah est aussi de deux sortes ...

Shah Abdul Aziz Dehlavi, Tauhfa Ithna Ashariyya, p. 337

*« Taqiyyah est autorisé dans des moments de peur, et Tabbara a dit que nos compagnons disent qu'en cas de besoin, Taqiyyah est autorisé ; **plutôt, dans certains cas, pour créer un environnement d'unité, il peut également être utilisé. Et toutes les narrations qui sont présentes en parlent** ».*

Ahmed Fehmi Mesri, Hashia al-Mihal wa An-Nahal (volume 1, page 195), publié au Caire

*« De même, Kufr est le pire acte. Mais quand on est obligé de le commettre par une menace de meurtre, **alors il est permis d'adopter Taqiyyah et de réciter le Kalima de kufr; et une telle personne ne devrait pas être considérée comme un mécréant. En vérité, la Shari'a a jugé que c'était un acte favorable de réciter Kalima de Kufr sous Taqiyah** ».*

Abu Shakoor Saalmi, al-Tamheed et Bayan al-Tauwheed (chapitre 1, pp. 18-19), publié à Delhi.

¹⁶¹ Source : Towards Understanding the Quran,

<http://www.webcitation.org/query?url=http%3A%2F%2Fwww.islamicstudies.info%2Ftaftheem.php%3Fsura%3D3%26verse%3D21%26to%3D30&date=2013-06-07>

¹⁶² L'obligatoire : al-wājib - الواجب : C'est ce qu'a ordonné la législation, dans le sens de l'obligation.

18 Bibliographie

18.1 En Français

- [1] A Primer on Islamic Deceit (Taqiyya, Kitman, Tawriya, Muruna, etc. . .), <https://saboteur365.wordpress.com/2015/07/17/a-primer-on-islamic-deceit-taqiyya-kitman-tawriya-muruna-etc/>
- [2] Taqiya, art de la duperie, <https://pointsdereperes.com/taqiya-art-de-la-duperie/>
- [3] La dissimulation et le mensonge dans le Coran, comme techniques d'expansion islamiste, Emilie Defresne, 20 janvier 2015, <http://www.medias-presse.info/la-dissimulation-comme-technique-dexpansion-dans-le-coran/23594/>
- [3bis] Source : La dissimulation et le mensonge dans le Coran, comme techniques d'expansion islamiste, <http://www.forum-religion.org/islamo-chretien/taqiya-tawriya-kitman-muruna-t52983.html>
- [4] La "taqiya", ou l'art de la dissimulation des djihadistes, <http://www.europe1.fr/societe/la-taqiya-ou-lart-de-la-dissimulation-des-djihadistes-2810476>
- [5] Taqiya : la dissimulation comme nouvel art de la guerre, <https://www.marianne.net/monde/taqiya-la-dissimulation-comme-nouvel-art-de-la-guerre>
- [6] Taqīya, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taq%C3%AEya>
- [7] La Taqiya, dissimulation islamiste, fait des ravages dans les prisons françaises, 22 oct. 2014, <http://www.medias-presse.info/la-taqiya-dissimulation-islamiste-fait-des-ravages-dans-les-prisons-francaises/16912/>
- [8] La Taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances, Annie Laurent, 19 Novembre 2015, <http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>
- [9] La Taqiyya et les règles de la guerre islamique, Raymond Ibrahim, Middle East Forum, 2010, <https://www.meforum.org/articles/2010/la-taqiyya-et-les-regles-de-la-guerre-islamique>
- [10] Comment contredire un musulman ? Hervé Jaubert, CreateSpace Amazon, 2015.
- [11] Le secret entre droit et religion - Sami Aldeeb, 2004, <http://sami-aldeeb.com/medias/2015/12/french-dissimulation-taqiyyah-chez-les-chiites-et-les-druzes-2004.doc>
- [12] *La taqiya ou dissimulation*, Annie Laurent, Petite feuille verte n°33, 06/11/2015, <http://associationclarifier.fr/la-taqiya-ou-dissimulation/>

18.2 En Anglais et arabe

- [20] *At-taqiyya fi 'l-Islam* (en arabe), Sami Mukaram, Mu'assisat à-Turath ad Druzi, Londres, 2004.
- [21] *Taqiya: Deliberate Deception (Unveiling Islam Book 3)*, Mohamed El-Tayeb, Water Life Publishing, 15 avril 2015
- [22] *Taqiya*, Nethanel Willy, Culp Press, 18 août 2011
- [23] *Taqiya & Raj'at: Precautionary Dissimulation & The Return of the Dead back to the World*, Abdol-Karim Behbahani et Blake Archer Williams, CreateSpace Independent Publishing Platform, 11 mars 2017.
- [Dans le premier essai du présent livre, la dissimulation de précaution (taqiya) dans la Loi Sacrée de l'islam est discutée à la fois par rapport aux perspectives chiïtes de Sonni et Twelver. L'auteur fournit ensuite une typologie de la dissimulation préventive sous les rubriques suivantes : dissimulation prudentielle des non-croyants ; la dissimulation prudentielle des musulmans ; dissimulation prudentielle dans les actes de dévotion ; dissimulation prudentielle dans l'émission de fatwas ; dissimulation prudentielle en matière politique].
- [24] Taqiyya, <https://wikiislam.net/wiki/Taqiyya>
- [25] *Qur'an, Hadith and Scholars:Lying and Deception*, https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,_Hadith_and_Scholars:Lying_and_Deception
- [26] *Qur'an, Hadith and Scholars:Muhammad and Lying*, https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,_Hadith_and_Scholars:Muhammad_and_Lying
- [27] *Qur'an, Hadith and Scholars:Muhammad and Deception*, https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,_Hadith_and_Scholars:Muhammad_and_Deception
- [28] *Taqiya*, <https://en.wikipedia.org/wiki/Taqiya>

[29] Raymond Ibrahim, "Taqiyya about Taqiyya", 12 April 2014, <http://www.raymondibrahim.com/islam/taqiyya-about-taqiyya/>

[30] What are Kitman, Muruna, Taqiyya and Tawriya? How are they justified?, Agha Talal, B.S.Honors Islamic Sharia Law & Political Science, International Islamic University, Islamabad, Oct 16, 2017, <https://www.quora.com/What-are-Kitman-Muruna-Taqiyya-and-Tawriya-How-are-they-justified>

18.3 Vidéos

[21] C'est quoi la taqiya ? Majid Oukacha, <https://www.youtube.com/watch?v=DURTu6yByFk>

Table des matières

1	Avertissement	2
2	Introduction	4
1.1	Taqiya / taqiyya (chiite) ou muda'rat (sunnite)	4
3	Différents avis instantanés sur la taqiya	5
3.1	En islam, il faut dire la vérité.....	7
3.2	En conclusion partielle	8
4	Rhétorique propagandiste	8
4.1	La tactique de détournement du sujet pour éviter de discuter sur un sujet critique	8
4.2	Les vérités à géométries variables	11
4.2.1	Exemples de vérités à « géométries variables »	13
4.2.2	Témoignages d'ex-musulmans.....	21
4.2.3	Pour le « parti Islam », créé en 2012 en Belgique, « <i>la constitution belge correspond à 80% au Coran</i> »...	23
4.2.4	Le sécessionnisme islamique – la non-mixité	24
4.3	En conclusion partielle	24
5	La censure de toute déclaration sur le comportement de certains musulmans	26
6	La taqiya selon les autorités religieuses musulmanes (première partie)	27
7	Différence entre le christianisme et l'islam	28
8	La tromperie dans les exploits guerriers de Mahomet.....	28
9	La taqiya, la tromperie, comme ruse de guerre.....	30
10	Trêves et traités	33
11	La taqiya de la taqiya ?.....	34
12	Tawriya.....	35
13	Kitman.....	36
14	Murana.....	38
15	Taysir.....	39
16	Darura	39
17	La taqiya selon les textes sacrés et les autorités religieuses (seconde partie).....	39

17.1	Versets du Coran.....	40
17.2	Allah est le trompeur	41
17.3	Pour les hadiths.....	42
17.3.1	Bukhari	42
17.3.2	Sahih Muslim.....	46
17.3.3	Ibn Majah	49
17.3.4	Abu Dawud.....	49
17.4	Sira	50
17.4.1	Ibn Ishaq.....	50
17.4.2	Al Tabari	50
17.5	Divers érudits	51
17.5.1	Classique	51
17.5.2	L'interdiction de soutenir les mécréants	52
17.6	Moderne	53
17.7	Fatwas	53
17.8	Divers	58
18	Bibliographie	59
18.1	En Français	59
18.2	En Anglais.....	59
18.3	Vidéos.....	60